

La Conjoncture démographique

Catalogue 91-535F Hors série

Nouvelles tendances de la famille

Aspects démographiques

STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA

91-535F
C. 3

4 11 1990

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Canada



Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolinguage et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Section de recherche et analyse,
Division de la démographie,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-2327) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador
1-800-563-4255

Alberta 1-800-282-3907

Sud de l'Alberta 1-800-472-9708

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick
et Île-du-Prince-Édouard
1-800-565-7192

Colombie-Britannique (sud et
centrale) 1-800-663-1551

Québec 1-800-361-2831

Yukon et nord de la C.-B.
(territoire desservi par
Northwestel Inc.) Zenith 0-8913

Ontario 1-800-263-1136

Manitoba 1-800-542-3404

Territoires du Nord-Ouest
(territoire desservi par la
Northwestel Inc.)

Saskatchewan 1-800-667-7164

Appelez à frais virés au 403-495-2011

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.
1(613)951-7277

Numéro du bélinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677

Toronto

Carte de crédit seulement (973-8018)

La Conjoncture démographique

Nouvelles tendances de la famille

Aspects démographiques



Bali Ram

Division de la démographie

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Mars 1990

Catalogue 91-535F

Prix: Canada, \$25.00

ISBN-0-660-92404-8

Autres pays, \$30.00

Ottawa

Paiement en dollars canadiens ou l'équivalent

This publication is available in English upon request (Catalogue 91-535E)

Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... ne s'applique pas.
- nul ou zéro.
- - nombres infimes.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



PRÉFACE

Tout en conservant ses caractéristiques de base traditionnelles, la famille canadienne subit des transformations importantes. Notre société compte un nombre croissant de familles dans lesquelles les deux parents travaillent, de familles monoparentales, de couples sans enfant et d'unions consensuelles. Le nombre de plus en plus grand de familles à double revenus ne manquera pas de susciter une demande plus forte de garderies. L'augmentation des divorces et des remariages multipliera les familles reconstituées. La taille de la famille ne cesse de se réduire, conséquence d'une fécondité en déclin et des ruptures des mariages par le divorce. Plus de jeunes qu'autrefois quittent le foyer parental pour vivre seuls et beaucoup de personnes âgées veulent aussi tenir ménage.

Tels sont les changements qui font l'objet de cette étude. Leur importance n'échappera point à tous ceux impliqués dans l'élaboration des politiques de bien-être social, de relations de travail et dans l'administration du droit familial.

Ivan P. Fellegi
Le statisticien en chef du Canada

REMERCIEMENTS

L'auteur désire remercier d'abord tous les lecteurs critiques de la première heure: les professeurs Thomas Burch et Carl Grindstaff de l'University of Western Ontario, André Lux de l'Université Laval, Betty MacLeod de l'Ontario Institute for Studies in Education, Jean Veevers de l'University of Victoria; et Madame Sylvia Wargon de Statistique Canada. Il tient aussi à remercier ses collègues de la Division de la démographie, en particulier Jean Dumas, Céline Fortier, M.V. George, Michel Pouliot, Robert Riordan et Anatole Romaniuc pour les remaniements des ébauches successives du manuscrit. Merci aussi à Maureen Moore pour sa contribution au chapitre 6. L'auteur est particulièrement obligé à Anatole Romaniuc, directeur de la Division de la démographie, d'avoir apporté le fini à cette étude et rédigé le chapitre 7. Il remercie également Edward Pryor, Directeur général, et Bruce Petrie, Sous-statisticien en chef, de leur intérêt pour la publication de cette étude. Des remerciements particulièrement chaleureux enfin au personnel technique de la Division de la démographie: Susan Ingram, Ian Kisbee, Gerry Ouellette, Mike Whalen et Lawrence Wise ainsi qu'aux opératrices Audrey Miles et Danielle St-Germain. Finalement, l'auteur désire remercier Cheryl VanBastelaar, Karen Weedmark et Monique Légaré pour leur compétence et leur patience lors du montage et de la mise en page de cet ouvrage

FAITS SAILLANTS

- De 1961 à 1986, la proportion des ménages familiaux est passée de 87 pour cent à 74 pour cent de l'ensemble des ménages privés; par corollaire, celle des ménages non-familiaux s'est élevée de 13 à 26 pour cent.
- L'augmentation du nombre de ménages non-familiaux est presque entièrement due à l'augmentation du nombre de personnes vivant seules. Entre 1961 et 1986, celui-ci est passé de 425,000 à 1.9 million.
- Le nombre de ménages a augmenté de 3.5 pour cent par au cours des années soixante-dix et de 2.2 pour cent au cours des années quatre-vingt. Selon les plus récentes projections de Statistique Canada, il faut s'attendre à voir ce taux tomber à 1.0 pour cent au cours de la dernière décennie de ce siècle.
- Au cours de la période 1961-1986, le nombre de jeunes de moins de 25 ans qui ont quitté le foyer parental pour vivre seuls est passé de 17,000 à 152,000.
- Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus qui vivent seules a augmenté pendant la même période de 173,000 à 680,000. En 1986, 77 pour cent de ce groupe étaient des femmes.
- Entre 1961 et 1986, l'indice synthétique de fécondité est passé de 3.8 à 1.7 naissances par femme.
- La taille moyenne des familles s'est réduite de 3.9 personnes en 1961 à 3.1 personnes en 1986. Pendant cette même période, celle des ménages a chuté de 3.9 à 2.8 personnes.
- Le nombre de familles monoparentales est passé de 347,000 en 1961 à 854,000 en 1986. En 1986, dans 82 pour cent des cas, une femme était chef de famille.
- Les unions consensuelles, dont le nombre il y a vingt ans était négligeable, constituaient au recensement de 1986, 8.3 pour cent de tous les couples mariés ou non. Dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans, cette proportion avait atteint 38 pour cent pour les hommes et 30 pour cent pour les femmes.
- De plus en plus de couples se marient et ont leurs premiers enfants tard. En 1970, 12 pour cent des femmes dans la trentaine qui ont accouché devenaient mères pour la première fois. Ce chiffre atteignait 26 pour cent en 1986.
- Le nombre de femmes sans enfants augmente: 30 pour cent des femmes déjà mariées âgées de 25 à 29 ans ont déclaré en 1981 ne pas avoir d'enfant, ce qui représente une augmentation de 14 pour cent depuis 1961 (il n'y a pas eu de collecte de données à ce sujet au recensement de 1986).

- Le taux d'activité des femmes mariées (maris présents) ayant au moins un enfant de moins de 6 ans s'est accru considérablement (27 pour cent en 1971, 58 pour cent en 1986).
- La province de Québec a la nuptialité la plus faible et une des propensions à la vie consensuelle les plus élevées du Canada, surpassée de peu seulement par le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
- Les nouvelles formes de vie commune progressent dans les pays industrialisés, mais le Canada se tient toujours en retrait de certains pays précurseurs comme la Suède. Dans ce pays (1981), 44 pour cent des femmes de 20 à 24 ans vivent en union consensuelle au lieu de 11 pour cent au Canada (1986). En Suède, on se marie moins qu'au Canada (4.4 vs 7.6 mariages pour mille personnes) et plus tard (27.3 vs 22.5 ans en moyenne). Par contre, on divorce davantage (53.4 pour cent des couples en Suède vs 35.6 pour cent au Canada).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	iii
Remerciements	iv
Faits Saillants	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE	xi
CHAPITRE 1 - INTRODUCTION: APERÇU DE LA LITTÉRATURE ET ORGANISATION DE L'ÉTUDE	1
Arguments et contre-arguments	2
Importance de la famille	4
Organisation de l'étude	9
CHAPITRE 2 - LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE	11
Le cycle familial	11
Mariage et divorce	15
CHAPITRE 3 - PROCRÉATION	25
Fécondité	25
Infécondité	29
La fécondité hors mariage	32
CHAPITRE 4 - L'EMPLOI DE LA MÈRE ET LE SOIN DES ENFANTS	35
L'emploi	35
La garde des enfants	37
CHAPITRE 5 - STRUCTURE DE LA FAMILLE	41
Catégories de ménages et de familles	41
Ménages non-familiaux	44
Les personnes âgées	44
Jeunes adultes	47
Taille des ménages et des familles	48
Familles monoparentales	50
Parents seuls veufs ou divorcés	53
Sexe des parents seuls	54
Âge des parents seuls	54
Unions consensuelles	54

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
CHAPITRE 6 – PERSPECTIVES INTERNATIONALES ET CANADIENNES RÉGIONALES QUELQUES OBSERVATIONS	59
Variations régionales	59
Perspectives internationales	63
CHAPITRE 7 – EN RÉSUMÉ	71
Mutations importantes	71
Le contexte social des changements	73
Les domaines affectés	74
NOTE ANNEXE – Familles reconstituées	77
TABLEAUX DE L'ANNEXE	78

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 2

2.1 Âge médian de la mère à différentes étapes du cycle familial, selon la décennie de sa naissance, Canada, 1910-1950	12
2.2 Espérance de vie et écart entre l'espérance de vie à 20 ans et à 65 ans, selon le sexe, Canada, 1920-1922 à 1985-1987	13
2.3 Effectifs et rapports d'effectifs de la population des groupes d'âge de 45-54 ans, 60-64 ans, 65 ans et plus et 80 ans et plus, Canada, 1921-1986	14
2.4 Taux de primo-nuptialité pour 1,000 célibataires, selon l'âge et le sexe, Canada, 1951-1986	15
2.5 Taux de remariage selon l'âge et le sexe, Canada, 1951-1986	17
2.6 Taux de divortialité pour 1,000 personnes mariées, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971-1986	21
2.7 Répartition des couples divorcés, selon la durée du mariage et la durée médiane du mariage, Canada, 1969-1986	22
2.8 Répartition des enfants de moins de 25 ans, selon le type de famille, Canada, 1961-1986	22
2.9 Répartition des enfants de moins de 25 ans dans les familles monoparentales, selon l'état matrimonial du parent et l'âge des enfants, Canada, 1986	23

TABLE DES MATIÈRES – suite

LISTE DES TABLEAUX – suite

	Page
CHAPITRE 3	
3.1 Variation annuelle moyenne en pourcentage du taux de fécondité par rang de naissance, selon le groupe d'âge, Canada, 1948-1959 et 1959-1986	27
3.2 Pourcentage de femmes déjà mariées qui n'ont pas eu d'enfants, Canada, 1961, 1971, 1981 et 1984	30
3.3 Pourcentage de femmes déjà mariées qui n'ont pas eu d'enfants, selon le groupe d'âge et l'âge au premier mariage, Canada, 1961, 1971 et 1981	31
3.4 Naissances vivantes et avortements thérapeutiques de femmes célibataires, selon l'âge, Canada, 1975-1986	33
CHAPITRE 4	
4.1 Taux d'activité des femmes déjà mariées et actuellement mariées de 15 ans et plus, selon la présence d'enfants, Canada, 1971, 1976, 1981 et 1986 (terminologie de 1971)	36
4.2 Nombre d'enfants dans les familles et nombre estimé d'enfants qui ont besoin de services de garde, selon l'âge, Canada, 1971, 1976, 1981 et 1986	39
4.3 Modes de garde des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans), Canada, 1981	40
4.4 Modes de garde des enfants d'âge scolaire (6-14 ans), Canada, 1981	40
CHAPITRE 5	
5.1 Nombre et répartition en pourcentage des ménages privés, selon le type, Canada, 1951-1986	45
5.2 Proportion de personnes vivant seules par rapport aux effectifs totaux de certains groupes d'âge, Canada, 1961-1986	46
5.3 Répartition des personnes de 65 ans et plus, selon le mode de vie et le sexe, Canada, 1986	46
5.4 Pourcentage d'enfants ne vivant pas dans leur famille, Canada, 1971-1986	49
5.5 Répartition en pourcentage des ménages privés selon la taille (nombre de personnes) et taille moyenne des ménages et des familles, Canada, 1941-1986	50

TABLE DES MATIÈRES – suite

LISTE DES TABLEAUX – fin

	Page
5.6 Répartition en pourcentage des familles de recensement selon l'âge du chef et le nombre d'enfants de 0 à 24 ans à la maison, Canada, 1941-1986	51
5.7 Répartition des familles de recensement selon le type, Canada, 1941-1986	52
5.8 Répartition en pourcentage des familles monoparentales selon l'âge du chef, Canada, 1951-1986	52
5.9 Répartition des personnes vivant en union consensuelle selon l'âge et le sexe, Canada, 1981 et 1986	55
5.10 Pourcentage de personnes ayant vécu en union consensuelle, selon le nombre de partenaires, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1984	56
5.11 Pourcentage cumulatif des premières unions consensuelles s'étant terminées par un mariage, selon la durée de l'union, Canada, 1984	56

CHAPITRE 6

6.1 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale, Canada, provinces et territoires, 1986	60
6.2 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale dans 20 pays industrialisés, 1971 et 1981 (environ)	64
6.3 Pourcentage de femmes vivant en union consensuelle, par groupe d'âge, Canada et quelques pays européens, certaines années	67
6.4 Taux d'activité des femmes selon l'état matrimonial pour certains pays industrialisés, 1975-1983	68

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 2

2.1 Taux de primo-nuptialité, de divortialité et de remariage, femmes de 15 ans ou plus, Canada, 1961-1986	16
2.2 Âge moyen des femmes au mariage et pourcentage d'épouses âgées de 25 ans et plus, Canada, 1950-1986	18
2.3 Âge moyen des épouses et époux au mariage et au premier mariage, Canada, 1940-1986	19
2.4 Pourcentages de personnes célibataires selon certains groupes d'âge et selon le sexe, Canada, 1961-1986	20

TABLE DES MATIÈRES - suite

LISTE DES FIGURES - fin

	Page
CHAPITRE 3	
3.1 Indice synthétique de fécondité, Canada, 1921-1986	26
3.2 Taux de fécondité selon le rang de naissance et le groupe d'âge, pour 1,000 femmes, Canada, 1944-1986	28
CHAPITRE 4	
4.1 Taux d'activité des femmes pour certains groupes d'âge, 1961 et 1986	35
CHAPITRE 5	
5.1 Définition des principaux concepts	42
5.2 Ménages privés et familles de recensement selon le type, Canada, 1986	43
5.3 Répartition en pourcentage des parents seuls, selon l'état matrimonial, Canada, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1986	53

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE

Tableaux

2.1 Âge moyen des femmes au premier mariage et à la naissance des enfants, Canada (sauf Terre-Neuve), 1944-1986	78
2.2 Rapport du nombre de veuves au nombre de veufs pour certains groupes d'âge, Canada, 1921-1986	79
2.3 Taux de primo-nuptialité, de divortialité et de remariage des femmes de 15 ans ou plus, Canada, 1951-1986	80
2.4 Âge moyen des femmes au mariage et pourcentage d'épouses âgées de 25 ans ou plus, Canada, 1950-1986	81
2.5 Âge moyen des épouses et époux au mariage et au premier mariage, Canada, 1940-1986	82
2.6 Pourcentage de célibataires selon certains groupes d'âge sélectionnés et le sexe, Canada, 1961-1986	83
3.1 Indice synthétique de fécondité, Canada, 1921-1986	84
3.2 Taux de fécondité selon le rang de naissance et le groupe d'âge pour 1,000 femmes, Canada, 1944-1986	85
4.1 Taux d'activité par sexe et groupe d'âge, Canada, 1951-1986	87

TABLE DES MATIÈRES - fin

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE - fin

	Page
5.1 Nombre et taille moyenne des ménages et des familles, Canada, 1851-1986	88
5.2 Nombre de familles de recensement selon le type, Canada, 1931-1986	89
5.3 Répartition en pourcentage des parents seuls selon l'état matrimonial, Canada, 1951-1986	89
6.1 Taux de nuptialité des femmes célibataires et pourcentage de femmes célibataires, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	90
6.2 Taux de divortialité, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	91
6.3 Indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	92
6.4 Taux de fécondité des femmes célibataires, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	93
6.5 Taux d'activité des femmes mariées (mari présent) de 15 ans ou plus, ayant des enfants de moins de 6 ans, Canada, provinces et territoires, 1971, 1976, 1981 et 1986	94
6.6 Pourcentage de ménages d'une personne, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	95
6.7 Taille moyenne des ménages et des familles, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	96
6.8 Familles biparentales et monoparentales, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986	97
6.9 Pourcentage de couples vivant en union consensuelle, par rapport à l'ensemble des familles biparentales, Canada, provinces et territoires, 1981 et 1986	98

CHAPITRE 1

INTRODUCTION: APERÇU DE LA LITTÉRATURE ET ORGANISATION DE L'ÉTUDE

Ces dernières années, on a constaté dans les revues, la presse et les publications scientifiques un regain d'intérêt pour la famille. Bien que de façon générale on reconnaisse que la famille, en tant qu'institution, est en mutation, il n'y a pas unanimité sur la nature exacte de cette mutation et sur les répercussions de ces changements sur les individus et la société.

Ces nombreux propos exposent un large éventail d'opinions. On distingue ceux qui croient que la famille est une institution désuète, sur son déclin et en voie de disparition¹ et ceux pour qui la famille est plus vivante que jamais et «là pour rester», comme l'a dit Mary Jo Bane². Les uns et les autres ont leurs défenseurs, et il y a même moyen de les réconcilier, mais tel n'est pas le but de la présente étude. Nous tenterons plutôt de mieux comprendre la famille canadienne en décrivant les nouvelles tendances et comportements.

Le but visé est de bien saisir la nature des changements intervenus au cours des récentes années dans la formation et la structure des familles. Cette analyse aboutira au moins à une conclusion: les modes de vie se sont multipliés au Canada et ils sont aujourd'hui quelque peu moins stables qu'il y a deux ou trois décennies. Aussi, certains modes de vie en commun, jadis plutôt rares, sont-ils devenus typiques de nos familles et ménages.

Mais avant de passer à l'analyse proprement dite des données sur la famille canadienne, nous allons faire un tour d'horizon de la littérature sur le sujet pour élargir notre perspective avant d'approcher le sujet controversé de la famille contemporaine.

¹ Cooper, David, *Mort de la famille*, Paris, Éditions du Seuil, 1975; Zimmerman, Carle C. «The Future of the Family in America», *Journal of Marriage and the Family*, mai 1972, p. 323-333; Etzioni, Amitai, «Science and the Future of the Family», *Science*, vol. 196, avril 1977, p. 487; Spanier, Graham B., «Bequeathing Family Continuity», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, février 1989, p. 3-13; Popenoe, David, *Disturbing the Nest: Family Change and Decline in Modern Societies*, New York, Aldine de Gruyter, 1988.

² Bane, Mary Jo, *Here to Stay: American Families in the Twentieth Century*, New York, Basic Books, 1976; Yorburg, Betty, *The Changing Family*, New York, Columbia University Press, 1973, p. 187-204; Caplow, Theodore et Howard M. Bahr, Bruce A. Chadwick, Reuben Hill et Margaret Holmes Williamson, *Middletown Families: Fifty Years of Change and Continuity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1983, p. 271-343; Degler, Carl N., *At Odds: Women and the Family in America from the Revolution to the Present*, New York, Oxford University Press, 1980, p. 436-473.

Arguments et contre-arguments

Il ne fait pas de doute qu'au cours du XX^e siècle et plus encore au cours des deux dernières décennies, la famille a changé, à la fois de forme et de rôle. Si le fait est connu, les effets de cette évolution en cours, par contre, sont plutôt controversés. Quelles répercussions sur la société et sur l'individu sont à envisager? En considérant rétrospectivement le rôle indispensable que la famille a joué dans la société, certains ont été amenés à exprimer de sérieuses inquiétudes à l'égard de phénomènes comme la baisse de la nuptialité, la hausse de la divortialité, la fécondité qui n'assure plus le remplacement des générations, la proportion croissante de mères célibataires, la présence accrue de mères de jeunes enfants dans la population active, la montée de l'individualisme, la multiplication des ménages d'une seule personne, et bien d'autres tendances nouvelles qui toutes semblent contribuer au déclin de la famille. Dans son livre intitulé *How We Live*, Victor R. Fuchs traite de ces questions et conclut assez vigoureusement:

Selon plusieurs études récentes... la famille est aussi solide qu'avant; c'est cependant difficile à croire quand on sait que le taux de natalité se situe en deçà du niveau de remplacement des générations depuis une dizaine d'années, que près de 25 pour cent des enfants vivent dans des familles monoparentales ou dans des ménages sans parents, que deux mariages sur cinq se terminent par un divorce et que la plupart des personnes âgées dépendent de l'État pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Mon interprétation des chiffres m'amène à une conclusion plus inquiétante sur les familles américaines. En décrivant la perte d'importance de la famille conjugale, je n'en prédis pas pour autant sa disparition; je ne refuse pas non plus à d'autres le droit de redéfinir le terme «famille» comme ils l'entendent. Cependant, il est criant d'évidence que les personnes comptent moins aujourd'hui qu'autrefois sur leur famille pour la production des biens et services, et qu'elles ne la considèrent plus comme soutien financier et moral dans les moments difficiles³ (traduction).

De telles interprétations, qui laissent présager le déclin, supposent que la famille a déjà été plus stable et plus harmonieuse que maintenant. Les recherches historiques pourtant n'ont pas permis de découvrir d'«âge d'or» de la famille. L'adultère, l'illégitimité, les conflits conjugaux et les nombreuses autres dérogations aux «normes familiales de l'époque victorienne» ne sont pas l'apanage du XX^e siècle⁴. En conséquence, ceux qui ont sur la famille des vues opposées tendent à affirmer que le déclin de la famille est un mythe. En fait, selon certains sociologues, l'histoire montre que la famille, par sa souplesse et sa capacité d'adaptation, a toujours résisté aux bouleversements sociaux.

³ Fuchs, Victor R., *How We Live*, Cambridge, Mass. Harvard University Press, 1983, p. 3-4.

⁴ Skolnick, Arlene, «The Family and its Discontents», *Society*, vol. 18, janvier-février 1981, p. 48.

«De toutes les institutions sociales», soutient Kingsley Davis, «la famille est celle qui présente le moins de signes de changements». Il est même d'avis que dans la société industrielle, la famille est très semblable à ce qu'elle était dans la société primitive: «En fait, la famille moderne est à plusieurs égards plus primitive, en ce sens qu'elle est élémentaire, que la famille dans les sociétés primitives»⁵ (traduction).

Telle est également la thèse exposée dans l'ouvrage intitulé *Middletown Families* de Theodore Caplow et ses collaborateurs. Après une analyse approfondie de la vie familiale aux États-Unis (fondée principalement sur la population de Muncie, en Indiana), Caplow conclut:

Le groupe familial standard lui-même semble avoir une forte valeur de survie puisqu'il est le produit d'une continuité et d'un changement sélectif que facilite le remplacement des générations. En effet, le développement et l'expansion de la famille dans l'environnement relativement aisé et salubre de l'Amérique urbanisée et industrialisée semblent presque assurés si l'on considère ce qu'était la vie difficile des familles américaines des trois premiers siècles. La société américaine, avec ses valeurs familiales, est certainement loin d'être défavorable au mariage et à la famille. Je ne crois pas que nos successeurs, dans leurs écrits sur la famille américaine, caractériseront les années soixante-dix comme ayant marqué un tournant dans l'évolution de la famille telle que nous la connaissons. Je pense qu'ils diront de la famille de l'an 2000 que, comparative-ment à celle d'aujourd'hui, elle a très peu changé de forme et de structure mais qu'elle est plus favorable à l'épanouissement de ses membres, en particulier des femmes et des enfants⁶ (traduction).

D'autres spécialistes, adoptant le point de vue «positif», vont jusqu'à prédire un brillant avenir à la famille. Reconnaisant que le taux de divortialité augmente, ils font toutefois remarquer que le mariage ne tombe pas pour autant en désuétude, puisque la plupart des divorcés se remarient. Quand on leur dit que la famille étendue semble en voie de disparition, ils répliquent qu'historiquement elle n'a jamais été la forme prédominante de structure sociale. Quand on leur dit que le nombre de naissances hors mariage augmente, ils répondent que le nombre de naissances non désirées diminue. Devant les faits qui montrent que l'indépendance économique des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer est une source de stress pour la famille, ils affirment que le salaire de ces femmes améliore le bien-être de la famille et, notamment, augmente les ressources destinées aux soins des enfants. Ainsi, ils soutiennent que ces

⁵ Davis, Kingsley, «The American Family in Relation to Demographic Change», p. 241 dans Westoff, Charles F. et Robert Parke Jr., *Demographic and Social Aspects of Population Growth*, Commission on Population Growth and American Future, Washington, D.C., U.S. Government Printing Offices, 1972.

⁶ Caplow, et coll., *op. cit.*, p. 321.

changements, si souvent considérés comme nuisibles aux adultes et aux enfants, sont en réalité bienfaisants et aident à soutenir l'unité familiale. Ils admettent qu'il y aura dans l'avenir moins de familles traditionnelles mais, en même temps, ils croient que la qualité de la vie familiale s'améliorera considérablement. Selon Betty Yorburg,

non seulement la famille nucléaire subsistera-t-elle au XXI^e siècle, mais elle sera plus vivante que jamais. Nous vivons à une époque de nouvelles attentes morales et économiques. La famille, en tant qu'institution, ne disparaîtra pas sous prétexte que les gens sont plus exigeants et plus enclins à exprimer leurs insatisfactions et à agir en conséquence. Le mariage, base de la famille nucléaire, s'en trouvera ainsi préservé, non menacé. D'autres formes d'unions, comme les mariages homosexuels, les mariages de groupes, les ménages monoparentaux et les communes, seront probablement plus fréquentes étant donné la plus grande tolérance à l'égard des choix individuels et le pluralisme culturel de citoyens moins ethnocentriques, plus instruits et plus permissifs. Mais, en définitive, pour des raisons biologiques, les liens entre mari et femme et entre parents et enfants subsisteront⁷ (traduction).

Il y a, entre ces deux opinions opposées, un point de vue intermédiaire qui donne matière à réflexion et qui est bien illustré dans la thèse d'Arlene Skolnick. Selon cette dernière, la famille nucléaire est vivante, mais se porte plutôt mal⁸. Alvin Toffler, théoricien du choc du futur, n'est pas moins convaincu de la réalité d'une cassure de la famille moderne. Cependant, il laisse entendre que les deux camps opposés peuvent avoir tort et que la famille, dans sa forme actuelle, pourrait se fragmenter pour constituer un nouveau type d'unité sociale⁹. Un des changements que prévoit Toffler dans la vie familiale est, par exemple, le mariage temporaire qui, selon lui, deviendra pratique courante.

Plusieurs théoriciens prévoient l'évolution d'autres structures familiales qui remplaceront la famille conjugale telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire composée du mari, de la femme et des enfants. Un nouveau regard sur la famille à la lumière de ces postulats s'impose donc et nous incite à faire la présente analyse de la famille elle-même et de son importance sociale.

Importance de la famille

Dans toutes les sociétés, la famille a toujours existé sous une forme ou sous une autre. Selon Berger et Berger:

⁷ Yorburg, Betty, *The Changing Family*, New York, Columbia University Press, 1973, p. 191.

⁸ Skolnick, Arlene, *The Intimate Environment: Exploring Marriage and the Family*, Boston, Little Brown, 1973, p. 125-135.

⁹ Toffler, Alvin, *Future Shock*, New York, Bantam Books, 1970, p. 239; voir aussi Toffler, A., *The Third Wave*, New York, William and Morrow, 1981.

La famille, et aucune autre structure imaginable, est l'institution de base de la société. Si, depuis plusieurs décennies, il est une chose que nous ait enseignée le débat tumultueux sur la famille, c'est qu'il n'existe pas d'autres structures susceptibles de la remplacer, aussi attirantes qu'elles puissent paraître à première vue et quelle que soit la pureté d'intention de ceux qui les proposent¹⁰ (traduction).

Dans cette perspective, ce n'est pas la survie de cette «institution de base» elle-même qui est au coeur des grands débats sur la famille, mais plutôt l'avenir de la «famille nucléaire», du moins dans les pays occidentaux industrialisés et en particulier en Amérique du Nord. Quel est le sort réservé à cette forme précise? Est-elle essentielle à la société? Un survol rapide des théories peut nous aider à mieux comprendre cette question sinon à y répondre.

Selon l'école de pensée du «structuro-fonctionnalisme», la famille nucléaire est essentielle parce qu'on la considère comme un sous-système indispensable de la société. De tels sous-systèmes ne peuvent être éliminés ou remplacés sans que ne soient perturbés tous les autres éléments de la société, donc sans que ne surviennent de graves bouleversements¹¹. Le fait que la famille risque de causer ces bouleversements est précisément ce qui la rend essentielle. Bien que controversée en raison de sa nature tautologique, cette notion est néanmoins un point de départ pour la discussion.

En effet, le structuro-fonctionnalisme ne repose pas sur un processus purement déductif. Cette théorie a été élaborée par des chercheurs qui, après enquêtes sur le terrain, ont rejeté la théorie évolutionniste du mariage et de la famille. C'est probablement Malinowski qui a jeté les fondements de cette approche dans son livre *The Family Among the Australian Aborigines*, publié en 1913¹². Au cours de ses recherches anthropologiques, Malinowski a été amené à remettre en question l'idée reçue à son époque, selon laquelle une unité familiale composée de parents et d'enfants ne pouvait fonctionner dans une société primitive où règne la promiscuité sexuelle. Il a constaté que les aborigènes obéissaient à des règles qui régissaient les rapports sexuels et que les enfants avaient des parents bien identifiés, même si ces derniers avaient à l'occasion des rapports sexuels avec d'autres membres de la communauté. Malinowski concluait en disant que la famille existait chez les peuples primitifs parce qu'elle répondait à un besoin humain fondamental - l'éducation des enfants.

¹⁰ Berger, Brigitte et Peter L. Berger, *The War Over the Family: Capturing the Middle Ground*, Garden City, New York, Anchor Press/Doubleday, 1983, p. 204.

¹¹ Skolnick, Arlene S. et Jerome H. Skolnick, *Family in Transition: Rethinking Marriage, Sexuality, Childbearing and Family Organizations*, Boston, Little Brown, 1971, p. 10-12; Shulz, David A., *The Changing Family: Its Functions and Future*, 3 édition, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1982, p. 30-34.

¹² Malinowski, Bronislaw, *The Family Among the Australian Aborigines*, London, University of London Press, 1913.

La thèse de Malinowski a plus tard été reprise par d'autres anthropologues et sociologues qui, peu à peu, ont considéré la famille comme une institution essentielle à la société. Après avoir étudié quelque 250 sociétés, l'anthropologue George Peter Murdock écrivait:

La famille nucléaire est un groupement social universel. Qu'elle soit la seule forme de famille ou une unité de base à partir de laquelle se composent des formes familiales plus complexes, elle existe en tant que groupe distinct et très fonctionnel dans toutes les sociétés connues¹³ (traduction).

Citant Lowie, un autre anthropologue, Murdock poursuit:

Il importe peu que les rapports conjugaux soient permanents ou temporaires; qu'il y ait polygamie, polyandrie ou liberté sexuelle; que la situation soit compliquée par l'ajout de membres qui ne font pas partie du cercle familial: un fait ressort par-dessus tout, le mari, la femme et les jeunes enfants forment une unité distincte de la communauté¹⁴ (traduction).

Dans ses travaux, Murdock montre que la famille nucléaire n'est pas seulement une institution sociale universelle, mais qu'elle est également nécessaire à la continuation de toute société humaine. Il en énumère les quatre fonctions fondamentales et interreliées: sexuelle, économique, reproductive et socio-éducative. Il affirme que des rapports sexuels réglés entre hommes et femmes, ordinairement à l'intérieur d'un mariage, sont nécessaires au maintien des liens de coopération entre les individus et les groupes. Les règles gouvernant les rapports sexuels entre mari et femme sont elles-mêmes renforcées par la coopération économique et la division du travail. Murdock a résumé les deux premières fonctions de la famille nucléaire dans l'aphorisme suivant:

Le mariage n'existe que si les fonctions économique et sexuelle sont réunies, et cette combinaison ne se retrouve que dans le mariage¹⁵ (traduction).

La fonction principale de la famille est la reproduction et celle-ci est essentielle, car sans elle une société disparaît. Même si les parents eux-mêmes n'attachent pas grande importance à cette fonction, «...pour la société dans son ensemble, le maintien de son effectif comme source de force et de sécurité a une telle importance qu'elle insistera pour que les parents s'acquittent de leurs obligations»¹⁶ (traduction).

¹³ Murdock, George Peter, *Social Structure*, New York, MacMillan, 1949, p. 2.

¹⁴ Murdock, *ibid.*, p. 3.

¹⁵ Murdock, *ibid.*, p. 8.

¹⁶ Murdock, *ibid.*, p. 8.

La quatrième fonction est une conséquence logique de la troisième: dans chaque société, la famille est chargée de la socialisation des enfants. La famille est la première institution sociale à laquelle appartient l'enfant et, par conséquent, celle qui transmet et inculque les valeurs et les normes sociales fondamentales. Elle est également source d'amour, d'affection et d'intimité entre les parents, les enfants, les conjoints et les autres membres¹⁷ et sa force dépend de la solidité des liens affectifs qu'elle crée¹⁸.

Selon le structuro-fonctionnalisme, la famille nucléaire est la seule institution capable de remplir toutes ces fonctions à elle seule et efficacement. Cependant, cette théorie a ses opposants. Leurs objections reposent sur deux questions interreliées. La première est que les quatre fonctions qui caractérisent la famille dans l'optique du structuro-fonctionnalisme ne sont pas uniques à la famille nucléaire. Ces mêmes fonctions peuvent être remplies par d'autres structures familiales, et même par des individus qui n'appartiennent pas à une structure familiale. La famille communale des kibboutz d'Israël à l'époque de la fondation de ce pays, le système matriarcal des Nayers de l'Inde au XIX^e siècle, ainsi que le genre d'unions libres répandu aux Antilles, où le père ne partage pas le domicile de la mère mais vient rendre visite à ses enfants, sont des exemples qui semblent réfuter l'affirmation selon laquelle la famille nucléaire, en tant que telle, est une institution fondamentale de la société. À cet égard cependant, les opposants qui admettent toutefois que la théorie fonctionnaliste de Murdock puisse être généralement valable dans le cas des sociétés occidentales¹⁹ rejettent son caractère universel.

Le deuxième problème est celui des fonctions elles-mêmes. Des adversaires de la thèse du structuro-fonctionnalisme prétendent que la famille peut exister sans remplir toutes les fonctions mentionnées. Ils font observer que les sociétés industrialisées peuvent s'organiser de telle sorte que ce soit d'autres institutions qui jouent certains des rôles traditionnels de la famille. Ils font remarquer que de plus en plus les femmes sont actives sexuellement avant le mariage. Ils voient là qu'on ne peut considérer la famille comme la condition *sine qua non* de la survie de la société: sans la famille, la société ne s'éteint pas. De même, la présence accrue des femmes sur le marché du travail signifie que la fonction économique, avec sa division du travail basée sur le sexe, ne tient plus.

Il reste à la famille la socialisation et, peut-être, le don d'affection comme fonctions qui ne soient pas controversées. L'historien Carl Degler maintient

¹⁷ Myrdal, Alva, *Nation and Family*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1968, (édition originale, 1941), p. 6.

¹⁸ Shulz, David A., *The Changing Family: Its Functions and Future*, 3^e édition, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1982, p. 33.

¹⁹ *Ibid.*, p. 33; Reiss, Ira L., *Family Systems in America*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 3^e édition, 1980, p. 20.

qu'en dépit de l'empiétement de diverses forces externes, les principes de base sur lesquels repose la famille n'ont pas changé depuis 200 ans. La famille, très souple, a réussi à s'adapter à des changements sociaux importants. Parlant des quatre fonctions identifiées par Murdock, Degler dit ceci de la famille:

Elle est aujourd'hui, comme il y a 200 ans, la principale institution qui assure l'éducation des enfants, et son intérêt essentiel pour les adultes réside en ce qu'elle est source d'affection, qu'elle permet l'expression de la sexualité et la camaraderie²⁰ (traduction).

Degler n'est pas seul. En fait, d'autres affirment qu'étant donné que la famille devait jouer tant de rôles «bonne à tout bonne à rien», elle a peut-être été à ce moment menacée de disparaître. Maintenant qu'elle n'a plus à en jouer autant, elle pourra peut-être mieux s'acquitter de sa fonction principale, c'est-à-dire être une «source d'amour, de soutien aux enfants et d'affection entre les conjoints».

Il y en a pourtant qui pensent que même les deux dernières fonctions sont menacées. Christopher Lasch, spécialiste de l'histoire sociale, partage ces vues lorsqu'il fait remarquer que la famille ne fournit plus de «sécurité affective quand les mariages se terminent si souvent par un divorce et lorsqu'elle est dirigée par des principes propres aux affaires – comme on abandonne son poste quand une situation plus intéressante se présente»²¹ (traduction). De plus, lorsque les parents travaillent tous les deux, il leur est difficile de consacrer beaucoup d'attention aux enfants. La sociologue Alice Rossi est d'avis qu'étant donné la structure actuelle du monde du travail et l'aspect biosocial de la condition de parent, il est difficile pour les femmes de concilier emploi et éducation des enfants²². Lasch ajoute:

La seule fonction qui compte est la socialisation; et lorsque les parents ne sont plus là pour le protéger, accomplir certaines tâches et lui montrer à en accomplir lui-même, l'enfant ne s'identifie plus à ses parents ou n'intériorise plus leur autorité de la même façon qu'avant, si tant est qu'il intériorise vraiment leur autorité²³ (traduction).

Tous ces écrits traitent de l'aspect fonctionnel de la famille, mais se limitent à la forme conjugale qui consiste en un époux-père, une épouse-mère et des enfants. Cependant, l'émergence d'autres structures et d'autres modes de vie laisse supposer que la situation de la famille traditionnelle est véritablement

²⁰ Degler, *op. cit.*, p. 452.

²¹ Lasch, Christopher, *Haven in the Heartless World: The Family Besieged*, New York, Basic Books, 1977, p. 31.

²² Rossi, Alice S., «A Biosocial Perspective on Parenting», *Daedalus*, vol. 106, printemps 1977, p. 2.

²³ Lasch, *op. cit.*, p. 13.

remise en question. En fait, la plupart des gens vivent dans le cadre de la famille nucléaire traditionnelle la plus grande partie de leur vie, bien que l'attrait d'autres formes, par exemple vivre seul, se marier ou vivre en union libre et sans avoir d'enfants, avoir des enfants mais demeurer célibataire, etc., ne soit nullement négligeable.

Organisation de l'étude

Cette étude observe la famille canadienne contemporaine d'un point de vue démographique. Ces aspects démographiques, leur structure et leurs tendances sont analysés au travers des données historiques des recensements et enquêtes ainsi que des informations provenant d'études existantes. Le gros de l'analyse couvre la période 1951-1986 bien que quelquefois les données soient offertes pour une période plus longue.

Le champs de l'étude est le pays dans son ensemble, bien que l'on jette un bref coup d'oeil aux aspects régionaux et internationaux dans un court chapitre. La situation socio-économique, l'origine ethnique et d'autres caractéristiques individuelles ne sont pas examinées. Bien que ces facteurs soient indéniablement importants pour la formulation de programmes et de politiques, il a été jugé plus important de faire porter les efforts sur une analyse approfondie de la structure globale et de ses changements.

Le chapitre 2 traite de diverses composantes de la famille. On y aborde notamment le changement dans la durée du cycle familial, la baisse du taux de nuptialité et la hausse du taux de divortialité. Au chapitre 3, on examine l'importante question de la reproduction, avec la récente baisse de la fécondité, l'infécondité et la maternité chez les célibataires.

Le chapitre 4 dirige l'éclairage sur le taux d'activité des femmes, particulièrement l'arrivée sur le marché du travail des femmes avec des enfants. En relation avec ceci sont analysées les données sur les besoins de soins extra-familiaux aux enfants.

Les caractéristiques de la famille d'aujourd'hui ne sont pas apparues du jour au lendemain. La plupart résultent d'une évolution imperceptible sur plusieurs décennies. Ces changements démographiques, qui indiquent une rupture évidente avec le passé, sont décrits au chapitre 5. Le lecteur trouvera dans ce chapitre un exposé sur la fréquence croissante de la vie hors famille, sur le nombre grandissant des familles monoparentales, sur la taille de plus en plus réduite des ménages et des familles et sur la multiplication des unions libres.

Le chapitre 6 contient des données à l'échelle régionale et internationale sur les tendances de la famille. Enfin, le chapitre 7 fait une synthèse des principaux résultats et présente les implications politiques possibles des changements majeurs dans la forme et les fonctions de la famille au Canada.

CHAPITRE 2

LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE

Il semble naturel de commencer une étude de la famille par celle de sa formation. Pour cela l'approche sera double: celle du «cycle de vie familial» et celle des «facteurs» qui président soit à sa constitution soit à sa dissolution.

Le cycle familial

On désigne par cycle familial le déroulement des étapes de la vie de l'individu type. À la suite des travaux de Paul C. Glick, des chercheurs ont identifié cinq grandes étapes particularisées chacune par un événement: (1) la constitution de la famille par le mariage; (2) le début de la période de procréation, par la naissance du premier enfant; (3) la fin de la période de procréation, par la naissance du dernier enfant; (4) le début de la période du «nid vide» avec le départ du dernier enfant, et (5) la dissolution de la famille par le décès d'un des conjoints²⁴. Le passage d'une étape à l'autre est d'habitude caractérisé par l'âge moyen ou médian au moment où il se produit. Cependant, cette typologie générale ne s'applique pas à toute famille. En effet, l'augmentation récente du nombre de naissances pré-nuptiales, d'unions consensuelles, de divorces, de séparations, de remariages et de couples inféconds rend quelque peu périmée cette classification. Ces réserves étant faites, la présente section décrit les changements qui sont survenus au cours de ces dernières années.

Avec la méthode de Glick, les chercheurs Rodgers et Witney ont mesuré les diverses étapes du cycle familial au Canada²⁵. Ils ont conclu à une «stabilité à long terme dans les comportements», avec toutefois un écart important chez les personnes nées dans les années 30 et 40. La plupart des femmes nées au cours de ces années se sont mariées pendant la prospérité économique des années 50 et 60 (tableau 2.1). Leur comportement familial a pour cela été plutôt exceptionnel.

Comparativement aux femmes nées dans les années 50, celles qui sont nées dans les années 40 se sont mariées plus jeunes et ont eu leur premier enfant plus tôt. Elles ont en outre donné naissance à leur dernier enfant plus tard, et, en conséquence, étaient plus âgées au moment où tous leurs enfants furent mariés. Tant pour l'âge moyen au premier mariage que pour celui à la naissance

²⁴ Glick, Paul C. et Robert Parke Jr., «New Approaches in Studying the Life Cycle of the Family», *Demography*, vol. 2, 1965, p. 1987-202; Glick, Paul C., «Updating the Life Cycle of the Family», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 39, février 1977, p. 5-13.

²⁵ Rodgers, Roy H. et Gail Witney, «The Family Cycle in Twentieth Century Canada», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 43, août 1981, p. 727-740.

Tableau 2.1 Âge médian de la mère à différentes étapes du cycle familial, selon la décennie de sa naissance, Canada, 1910-1950

Étapes du cycle familial	Génération				
	1910	1920	1930	1940	1950
Âge médian:					
au premier mariage	23.8	23.5	21.7	20.9	21.5
à la naissance du premier enfant	25.1	24.7	23.8	23.2	23.9
à la naissance du dernier enfant	28.5	28.2	29.2	28.8	26.3
au mariage du dernier enfant	51.1	51.0	52.0	51.6	49.1
Écart entre l'âge au premier mariage et:					
la naissance du premier enfant	1.3	1.2	2.1	2.3	2.4
la naissance du dernier enfant	4.7	4.7	7.5	7.9	4.8
le mariage du dernier enfant	27.3	27.5	30.3	30.7	27.6
Écart entre l'âge à la naissance du premier enfant et l'âge à la naissance du dernier enfant	3.4	3.5	5.4	5.6	2.4
Écart entre l'âge à la naissance du dernier enfant et l'âge au mariage du dernier enfant	22.6	22.8	22.8	22.8	22.8

Source: Rodgers, Roy H. et Gail Witney, «The Family Cycle in Twentieth Century Canada», *Journal of Marriage and the Family*, 43, août 1981, tableau 1.

du premier enfant, ces femmes étaient plus jeunes d'un peu moins de six mois que les femmes nées dans les années 50. Leur dernier enfant est né 2.5 ans plus tard et, vraisemblablement, elles étaient plus âgées de 2.5 ans lorsque leur dernier enfant s'est marié²⁶. Bien que ces différences d'âge moyen ou médian paraissent faibles, elles impliquent en réalité des dissemblances considérables dans le comportement des femmes des deux générations comparées.

Manifestement, les femmes nées au cours des années 50 ont eu une période de procréation plus courte que celles nées la décennie précédente. Comparativement aux femmes nées dans les années 40, elles se sont mariées 7 mois plus tard (âge médian de 21.5 ans), elles ont eu leur premier enfant 8 mois plus tard (âge médian de 23.9 ans) et leur dernier enfant environ 2.5 ans plus tôt (âge médian de 26.3 ans). De plus, l'écart entre l'âge médian au premier mariage et l'âge médian à la naissance du dernier enfant s'est réduit à 4.8 ans chez les femmes de la génération des années 50, alors qu'il atteignait le maximum

²⁶ Pour des données concernant certaines périodes, consulter le tableau 2.1 en annexe.

de 7.9 ans pour les femmes nées dans les années 40. On observe une réduction semblable de l'écart entre l'âge médian à la naissance du premier et du dernier enfant: il passe de 5.6 ans à 2.4 ans²⁷.

Toutefois, de tels comportements ne sont pas nouveaux. À certains égards, le cycle familial des femmes nées dans les années 50 ressemble à celui des générations antérieures, notamment de celles qui étaient à l'étape de la formation d'une famille tout juste avant le début de la dépression des années 30. Ce qui caractérise les générations des années 50 toutefois, c'est la hausse du taux de divortialité. Ce phénomène n'a pas de précédent et, chez les couples concernés, il s'est évidemment traduit par un mariage de plus courte durée et, souvent aussi, par une période de procréation plus courte.

La baisse de la mortalité à l'âge adulte a également beaucoup influé sur le cycle familial au XX^e siècle. Hommes et femmes vivent maintenant plus longtemps qu'autrefois. Aux alentours de 1986, l'espérance de vie chez les hommes et les femmes de 20 ans était respectivement de 54.3 et de 60.7 ans. Vers 1921, les chiffres correspondants étaient de 48.9 et de 49.1 ans. Aux âges plus avancés, l'augmentation de l'espérance de vie, particulièrement ces dernières années, est loin d'avoir été négligeable (tableau 2.2).

Tableau 2.2 Espérance de vie et écart entre l'espérance de vie à 20 ans et à 65 ans, selon le sexe, Canada, 1920-1922 à 1985-1987

Période	À 20 ans			À 65 ans		
	Hommes	Femmes	Écart	Hommes	Femmes	Écart
1920-1922	48.9	49.1	0.2	13.0	13.6	0.5
1925-1927	49.8	50.3	0.6	13.3	14.0	0.7
1930-1932	49.1	49.8	0.7	13.0	13.7	0.7
1935-1937	49.4	50.5	1.1	13.0	13.9	0.9
1940-1942	49.6	51.8	2.2	12.8	14.1	1.3
1945-1947	50.5	53.1	2.6	13.2	14.6	1.4
1950-1952	50.8	54.5	3.7	13.3	15.0	1.7
1955-1957	51.2	55.8	4.6	13.4	15.6	2.2
1960-1962	51.5	56.7	5.2	13.6	16.1	2.5
1965-1967	51.5	57.4	5.9	13.6	16.8	3.2
1970-1972	51.7	58.3	6.6	13.8	17.6	3.8
1975-1977	52.2	59.1	6.9	14.0	18.2	4.2
1980-1982	53.4	60.2	6.8	14.6	18.9	4.3
1985-1987	54.3	60.7	6.4	14.9	19.1	4.2

Source: Nagnur, Dhruva, *Longévité et tables de mortalité chronologiques (Abrégées), Canada et provinces, 1921-1981*, Ottawa: Statistique Canada, 1986, n° 89-506 au catalogue; *Tables de mortalité, Canada et provinces, 1985-1987*, Ottawa: Statistique Canada, Division de la santé, Section de l'état civil et de l'épidémiologie, septembre 1989.

²⁷ Sans sacrifier l'exactitude des données, nous avons décidé, pour des raisons d'ordre pratique, de n'utiliser que des données se rapportant aux femmes.

Cet allongement de la vie a eu pour effet de modifier le calendrier du cycle familial. La structure démographique de la famille contemporaine a été remodelée et les modes de vie de ses membres modifiés. La baisse de la mortalité a entraîné un accroissement de l'espérance de vie des couples.

L'allongement de la vie a augmenté les contacts intergénérationnels: le nombre et la proportion d'adultes âgés dont les parents et les grands-parents sont encore en vie ont augmenté. En 1921, il y avait 53 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes du groupe des 45-54 ans. En 1986, le chiffre correspondant était de 106. Pendant cette même période, le rapport entre le groupe des 80 ans et plus et celui des 60-64 ans est passé de 24 à 48 (tableau 2.3). On peut déduire de ces données que la coexistence de plusieurs générations (enfants, parents, grands-parents, et arrière-grands-parents) est plus courante qu'auparavant.

Enfin, puisque l'époux est plus âgé que sa conjointe en moyenne et que l'espérance de vie chez les femmes est plus élevée que chez les hommes, le nombre de veuves de plus de 65 ans augmente. En 1921, leur nombre dépassait celui des veufs du même groupe d'âge dans une proportion de deux pour un; en 1966, l'écart s'était élargi à trois pour un, et, en 1986, à environ cinq pour un (voir le tableau 2.2 en annexe).

Tableau 2.3 Effectifs et rapports d'effectifs de la population des groupes d'âge de 45-54 ans, 60-64 ans, 65 ans et plus et 80 ans et plus, Canada, 1921-1986

Année	Population (en milliers)				Rapport entre le nombre de personnes de:	
	45-54	60-64	65 et plus	80 et plus	65 ans et plus et 45-54 ans	80 ans et plus et 60-64 ans
1921	799.2	240.0	420.0	58.4	.526	.243
1931	1,074.4	294.7	576.1	74.5	.536	.253
1941	1,226.8	407.1	768.0	107.2	.626	.263
1951	1,407.3	506.2	1,086.3	149.2	.772	.295
1961	1,878.5	583.7	1,391.2	227.6	.741	.390
1971	2,291.5	777.0	1,744.5	341.6	.761	.440
1976	2,473.0	905.4	2,002.4	385.1	.810	.425
1981	2,498.8	979.3	2,361.0	450.6	.945	.460
1986	2,545.2	1,125.1	2,697.6	537.1	1.060	.477

Source: Leacy, F.H., *Statistiques historiques du Canada*, 2^e éd., Ottawa: Statistique Canada, 1983, séries A78-93;

Recensement du Canada de 1981, n° 92-901 au catalogue, tableau 1;

Recensement du Canada de 1986, n° 93-101 au catalogue, tableau 3.

Mariage et divorce

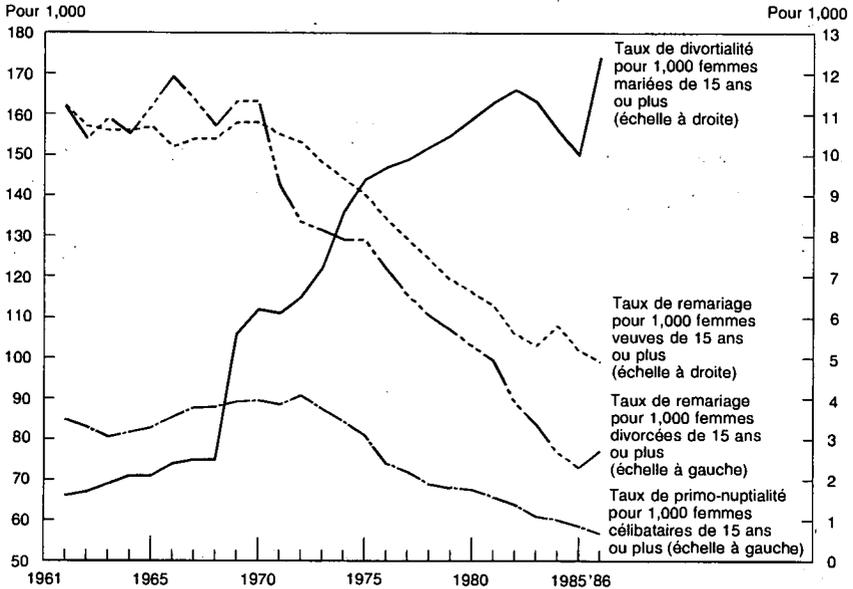
La plupart du temps, la famille commence avec le mariage. Cette analyse débutera donc par un aperçu de l'évolution de la nuptialité au cours des dernières années en observant les taux de nuptialité et de remariage et les âges au mariage. Le taux de nuptialité diminue. Le tableau 2.4 et la figure 2.1 révèlent que le taux de primo-nuptialité féminin a chuté de 88 pour 1,000 en 1971 à 57 pour 1,000 en 1986; au début des années 60, il se situait à environ 80 pour 1,000. La baisse récente a été particulièrement marquée dans le groupe des moins de 25 ans. Entre 1971 et 1986, le taux de primo-nuptialité chez les adolescentes (15 à 19 ans) a diminué de plus des deux-tiers, passant de 54 à 15 pour 1,000. Chez les 20 à 24 ans, il a chuté de 220 à 107 pour 1,000.

Tableau 2.4 Taux de primo-nuptialité pour 1,000 célibataires, selon l'âge et le sexe, Canada, 1951-1986

Groupe d'âge	1951	1961	1971	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Hommes										
15-19	12.6	12.2	13.0	10.7	5.8	5.2	4.3	3.6	3.2	2.8
20-24	135.6	147.7	157.2	118.1	90.5	83.6	75.0	69.8	65.4	60.2
15-24	65.7	61.2	67.2	51.7	41.4	39.4	36.5	34.8	33.1	30.3
25-29	174.1	167.5	185.2	150.1	138.3	132.7	127.3	126.2	124.9	116.4
30-34	122.6	92.1	102.7	93.3	89.9	88.8	89.3	89.1	88.2	83.7
35-39	69.3	48.5	54.2	52.6	48.5	47.1	47.2	47.9	47.3	48.0
40-44	41.1	27.3	31.3	30.0	25.4	23.6	22.8	25.7	24.5	28.0
45-49	26.3	18.3	19.6	19.5	15.2	14.1	14.3	14.5	14.3	17.7
50+	8.3	6.4	7.6	7.0	5.9	6.0	6.1	6.5	6.6	6.0
Total	74.3	64.9	71.1	58.8	52.4	51.1	49.4	49.1	48.5	46.1
Total ajusté ¹	85.1	84.0	91.0	72.3	59.9	56.6	52.9	51.1	49.3	46.1
Femmes										
15-19	65.6	63.3	54.2	42.5	26.8	24.5	21.8	19.1	17.1	14.9
20-24	204.0	229.9	219.5	168.4	143.6	136.1	125.1	120.4	115.0	106.7
15-24	114.8	106.9	103.8	82.1	69.0	66.8	63.0	61.3	59.0	54.4
25-29	161.4	144.4	146.7	134.7	133.2	132.1	130.5	132.8	133.4	125.8
30-34	86.6	70.7	74.0	71.4	69.1	69.2	70.0	73.7	73.1	69.0
35-39	46.0	36.5	39.1	39.8	33.3	32.5	33.0	33.1	34.5	33.9
40-44	28.0	21.3	23.9	21.7	19.2	18.0	17.4	16.4	18.0	18.6
45-49	18.2	14.4	14.6	13.5	11.3	11.1	10.5	11.9	11.3	10.8
50+	4.9	4.2	4.2	4.0	3.0	3.3	3.3	3.1	3.1	2.3
Total	94.7	84.8	88.4	73.9	65.6	64.3	61.9	61.6	60.6	56.7
Total ajusté ¹	108.7	111.4	105.8	85.7	72.3	69.2	65.0	63.2	61.1	56.7

¹ Total ajusté en fonction de la structure par âge de la population en 1986.

Figure 2.1
Taux de primo-nuptialité, de divortialité et de remariage,
femmes de 15 ans ou plus, Canada, 1961-1986



Source: Tableau 2.3 en annexe.

Le nombre de remariages est également en baisse. Bien que les remariages représentent aujourd'hui plus que jamais une plus grande proportion de l'ensemble des mariages, soit près d'un cinquième au cours des années 80, leur taux montre une tendance à la baisse (tableau 2.5). Ainsi le taux de remariage des femmes divorcées était, en 1986, de 77 pour 1,000 alors qu'il atteignait 162 pour 1,000 en 1961. Même observation pour le taux de remariage des veuves, qui est passé de 10 ou 11 pour 1,000 dans les années 60 et le début des années 70 à seulement 5 pour 1,000 en 1986. Chez les plus jeunes, le taux de remariage demeure élevé, mais diminue de façon marquée avec l'âge. Chez les divorcées de 25 à 39 ans, le taux s'est réduit de plus de 50 pour cent, mais chez celles de plus de 45 ans, il a diminué d'environ 45 pour cent. On observe les mêmes tendances chez les veuves. Chez les hommes, le taux de primo-nuptialité et le taux de remariages suivent des courbes semblables à celles observées chez les femmes. Puisque les taux standardisés de remariages accusent une diminution graduelle semblable, le fléchissement des taux globaux (tous âges réunis) ne peut être imputé à un changement de la structure par âge de la population, mais plutôt à une évolution des moeurs.

Tableau 2.5 Taux de remariage selon l'âge et le sexe, Canada, 1951-1986

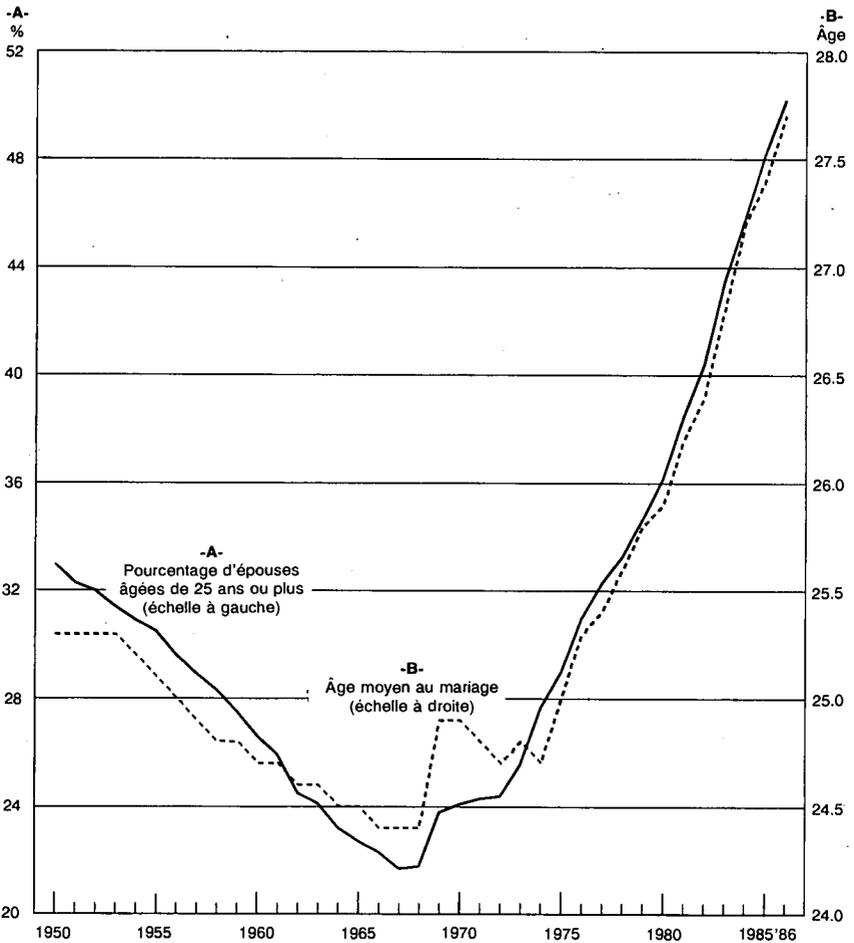
Groupe d'âge	1951	1961	1971	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Taux de remariage des divorcés pour 1,000 hommes divorcés										
15-24	892.6	600.0	276.0	302.8	211.4	207.0	185.2	171.6	164.5	208.7
25-29	844.5	670.6	408.8	416.8	320.9	321.4	320.2	309.0	275.5	272.4
30-34	716.4	515.7	351.1	362.6	296.7	293.4	286.0	275.6	256.2	220.8
35-39	523.2	359.2	260.7	270.9	222.2	214.3	215.2	204.9	192.2	164.6
40-44	326.4	238.8	213.0	195.3	153.6	150.0	146.0	144.0	135.5	121.1
45-49	257.6	164.3	178.7	155.0	110.3	106.5	109.3	108.1	103.7	93.8
50+	99.0	72.8	98.4	86.4	59.1	54.8	51.4	53.0	51.2	46.9
Total	332.3	229.1	208.6	209.5	159.8	153.5	149.0	143.3	133.1	117.1
Total ajusté ¹	346.2	248.1	201.8	195.4	151.1	146.8	144.2	140.7	131.8	117.1
Taux de remariage des veufs pour 1,000 veufs										
15-24	240.6	112.1	13.0	34.4	27.1	24.3	25.7	25.7	18.6	29.9
25-29	237.9	237.1	83.8	176.3	220.0	185.0	165.0	126.7	123.3	159.7
30-34	231.5	183.4	101.7	185.5	162.5	147.5	151.7	151.7	136.7	129.9
35-39	179.2	151.9	124.2	137.2	131.7	116.3	106.0	117.0	94.8	114.4
40-44	130.1	80.2	97.0	102.8	99.0	92.8	97.0	93.7	95.8	86.3
45-49	97.4	88.6	90.7	80.8	77.7	69.8	64.8	79.8	69.6	70.5
50+	23.9	22.1	29.9	27.3	23.6	22.6	21.4	23.0	21.5	19.9
Total	34.6	29.2	35.9	32.9	28.6	26.8	25.6	27.3	25.4	24.1
Total ajusté ¹	31.2	27.6	33.7	32.1	28.4	26.8	25.5	27.3	25.4	24.1
Taux de remariage des divorcées pour 1,000 femmes divorcées										
15-24	625.8	631.1	-	325.1	283.1	273.7	259.0	244.8	240.9	290.1
25-29	479.5	456.4	285.1	261.9	246.2	247.7	252.5	240.0	227.9	225.2
30-34	341.8	301.1	203.8	172.0	157.3	155.6	159.8	157.4	151.1	141.9
35-39	203.5	182.0	149.7	118.1	100.9	94.1	96.9	97.0	93.2	86.5
40-44	156.0	116.9	120.1	90.2	72.8	68.6	68.7	66.3	65.3	59.1
45-49	99.7	84.1	104.8	73.5	53.4	52.1	49.8	49.4	48.9	45.3
50+	55.5	35.1	46.1	37.9	24.9	22.3	21.0	19.9	20.2	19.2
Total	216.1	161.8	142.4	121.6	99.3	93.7	91.8	87.0	82.4	77.1
Total ajusté ¹	183.0	157.5	121.4	104.3	88.1	85.0	85.5	83.3	80.6	77.1
Taux de remariage des veuves pour 1,000 veuves										
15-24	210.8	160.9	-	81.3	68.0	60.0	56.3	41.1	35.6	39.5
25-29	171.3	130.3	97.0	111.2	111.0	95.9	86.8	99.0	87.1	86.2
30-34	114.0	98.5	76.1	70.5	65.0	61.6	63.9	73.1	65.8	56.9
35-39	71.9	62.7	50.5	48.5	45.4	37.4	39.2	45.5	39.6	44.0
40-44	48.3	42.2	42.0	33.8	30.3	29.3	27.8	31.4	28.9	27.7
45-49	36.9	31.2	32.5	27.7	21.6	19.0	21.1	22.7	20.6	22.0
50+	6.7	6.0	6.9	5.6	4.2	3.8	3.5	3.9	3.5	3.2
Total	14.1	11.2	10.5	8.3	6.3	5.7	5.4	5.9	5.2	4.9
Total ajusté ¹	9.9	8.6	8.9	7.6	6.0	5.4	5.2	5.7	5.2	4.9

¹ Total ajusté en fonction de la structure par âge de la population en 1986.

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, vol. II, n° 84-205 au catalogue, divers numéros.

Un autre facteur, l'âge au mariage, joue encore un rôle important dans la durée de la famille. Au cours des dix dernières années, on a vu se renverser une tendance historique à long terme de l'âge moyen au mariage. Après avoir atteint son niveau le plus bas de 24.4 ans chez les femmes en 1968, il est remonté à 27.7 ans en 1986. En outre, la proportion de femmes se mariant à 25 ans et plus, après être passée de 33 à 22 pour cent entre 1950 et 1968, s'est élevée à 50 pour cent en 1986 (figure 2.2 et tableau 2.4 en annexe). On observe les mêmes tendances chez les hommes.

Figure 2.2
Âge moyen des femmes au mariage et pourcentage d'épouses âgées de 25 ans ou plus, Canada, 1950-1986



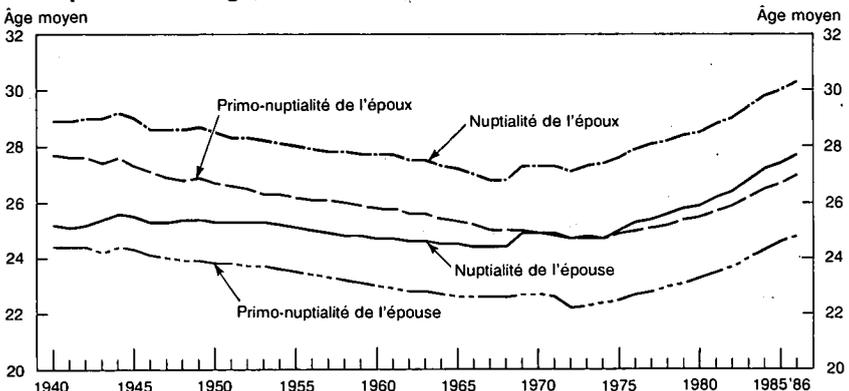
Source: Tableau 2.4 en annexe.

Bien que les mariages tardifs soient un phénomène général dans la société canadienne, celui-ci a cependant été plus marqué chez les femmes que chez les hommes ces dernières années. La figure 2.3 montre que l'âge moyen des hommes au premier mariage a augmenté de 2.3 ans entre 1972 et 1986, alors que chez les femmes l'augmentation a été de 2.6 ans. En conséquence, la différence d'âge entre époux est passée de 2.5 à 2.2 ans. Jamais, depuis les années 50 et 60 cet écart n'avait-il été aussi faible.

Les résultats du recensement de 1986 montrent que depuis quelque temps un plus grand nombre de Canadiens préfèrent un mariage tardif. En 1986, 60 pour cent des femmes de 20 à 24 ans étaient encore célibataires, comparativement à seulement 41 pour cent en 1961 et à 44 pour cent en 1971. Dans le groupe des 25-29 ans, la proportion a également augmenté passant de 15 à 26 pour cent entre 1961 et 1986. Les hommes présentent des comportements semblables. Il est probable que ces dernières années de nombreux jeunes n'ont que remis à plus tard leur premier mariage, mais une augmentation importante du nombre de célibataires chez les 30-34 ans donne à penser que de plus en plus d'hommes et de femmes choisissent le célibat de manière définitive (figure 2.4 et tableau 2.6 en annexe).

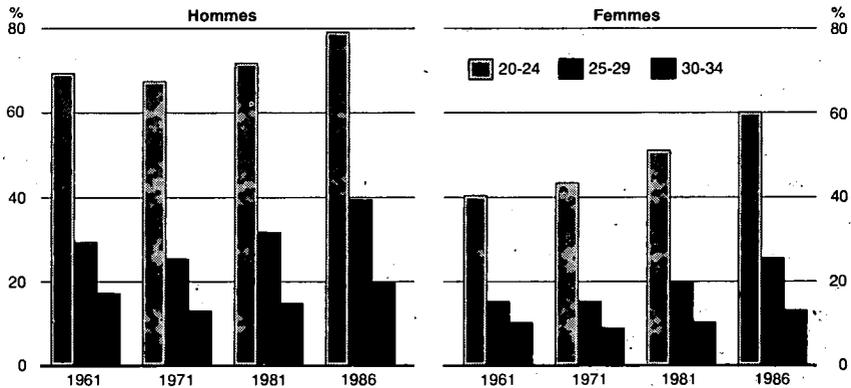
Un autre facteur de changement dans la famille au cours des dernières années est la hausse de la divortialité. Elle a été particulièrement prononcée depuis 1968, année où la loi a été modifiée, facilitant le divorce. Entre 1969 et 1986, le nombre annuel de mariages est passé de 182,000 à 176,000, tandis que le nombre de divorces est monté en flèche, passant de 26,000 à 78,000. Autrement dit, le taux de nuptialité a diminué: de 8.7 pour 1,000 personnes il est

Figure 2.3
Âge moyen des épouses et époux au mariage
et au premier mariage, Canada, 1940-1986



Source: Tableau 2.5 en annexe.

Figure 2.4
Pourcentage de personnes célibataires selon certains groupes
d'âge et selon le sexe, Canada, 1961-1986



Source: Tableau 2.6 en annexe.

passé à 6.7, et le taux de divortialité a plus que doublé: de 1.2 pour 1,000 personnes il est passé à 3.1. La proportion des femmes mariées de 15 ans et plus est donc passée de 5.6 à 12.4 pour 1,000. La situation est semblable chez les hommes et les femmes de tous les groupes d'âge (tableau 2.6 et tableau 2.3 en annexe). Il importe cependant de noter que le taux de divortialité a quelque peu diminué entre 1983 et 1985, mais qu'il s'est légèrement accru depuis. Il est difficile, pour le moment, de déterminer s'il s'agit d'une nouvelle tendance ou au contraire de la stabilisation d'un comportement.

La durée des mariages qui se sont soldés par un divorce a varié avec le temps. Près de 40 pour cent des couples qui ont divorcé en 1971, au moment où la loi révisée était déjà en vigueur, avaient été mariés pendant moins de dix ans. Dix ans plus tard, la proportion s'élevait à environ 50 pour cent. Au cours de cette période, la durée médiane du mariage chez les couples ayant divorcé est passée de 13 à 10 ans. Bien que l'effet de rattrapage qui a suivi immédiatement la modification de la loi sur le divorce ait provoqué une hausse temporaire du taux, le fait demeure que, pour une raison quelconque, les divorces n'avaient pas lieu aussi tôt après le mariage au début des années 70 que ces dernières années. Ainsi, les tables de divortialité établies pour 1975-1977 révèlent que le divorce avait réduit la durée moyenne potentielle de la vie conjugale d'environ 10 ans²⁸. Par ailleurs, depuis 1981-1982 la situation semble évoluer en sens inverse. Entre 1981 et 1986, la proportion de couples qui ont

²⁸ McKie, D.C., Prentice, B. et P. Reed, *Divorce: La loi et la famille au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue 89-502, 1983, p. 69.

Tableau 2.6 Taux de divortialité pour 1,000 personnes mariées, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971-1986

Âge au divorce	1971	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Hommes								
Moins de 25 ans	5.5	8.7	9.4	10.6	9.6	9.2	8.8	12.8
25-29	9.4	15.8	19.0	19.1	18.4	16.1	14.9	18.5
30-34	9.4	16.2	19.5	20.3	19.5	17.9	17.1	20.2
35-39	8.0	13.7	16.4	17.3	16.4	16.0	15.0	18.1
40-44	7.1	11.5	13.1	13.9	13.7	13.3	12.8	15.7
45-49	6.0	9.4	10.2	10.6	10.5	10.6	10.1	12.6
50 ans et plus	3.0	4.3	4.2	2.7	3.8	3.8	3.7	4.7
Total	6.1	9.9	11.4	11.7	11.3	10.6	10.0	12.5
Total ajusté ¹	6.1	9.9	11.4	11.1	11.2	10.6	10.1	12.5
Femmes								
Moins de 25 ans	7.1	11.1	12.7	13.5	12.8	11.5	11.0	15.1
25-29	9.9	16.7	20.6	20.9	19.8	17.7	16.6	19.9
30-34	8.8	15.1	17.5	18.5	17.7	16.8	15.9	19.1
35-39	7.4	12.4	14.5	15.3	14.8	14.1	13.4	16.1
40-44	6.6	10.1	11.3	12.0	11.7	11.8	11.3	14.2
45-49	5.2	8.0	8.8	8.4	8.2	8.4	8.1	10.4
50 ans et plus	2.5	3.5	3.3	3.3	3.0	3.0	2.9	3.6
Total	6.1	9.7	11.3	11.6	11.2	10.5	9.9	12.4
Total ajusté ¹	6.1	9.8	11.3	11.6	11.0	10.5	9.9	12.4

¹ Total ajusté en fonction de la structure par âge de la population en 1986.

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, vol. II, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

divorcé avant 10 ans de mariage est passée de 50 à 47 pour cent et la durée médiane du mariage chez les couples qui ont divorcé a augmenté, passant de 10 à 11 ans (tableau 2.7). Là encore, on peut se demander si cette nouvelle tendance va se maintenir dans le proche avenir.

Le dernier facteur qui concourt à expliquer le changement qu'a subi la famille dans sa forme et dans ses fonctions concerne le nombre grandissant d'enfants de mariages brisés. On peut difficilement déterminer leur nombre exact à partir des données disponibles, car les enfants victimes de la séparation des parents ne restent pas tous avec le père ou la mère (certains sont adoptés, d'autres vivent avec d'autres personnes apparentées, etc.), quoique aujourd'hui, plus qu'autrefois, plus d'enfants sont élevés par un parent seul, la plupart du temps la mère. Entre 1961 et 1986, le nombre d'enfants vivant dans des familles monoparentales est passé de 500,000 à 1.2 million. En pourcentage, ils représentaient 6 pour cent des enfants, ils en représentent 14 pour cent (tableau 2.8).

Tableau 2.7 Répartition des couples divorcés, selon la durée du mariage et la durée médiane du mariage, Canada, 1969-1986

Durée du mariage	Année											
	1969	1971	1973	1975	1977	1979	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Moins de 5 ans	10.6	14.7	15.8	15.8	17.5	17.9	17.2	17.2	17.0	16.3	15.8	17.2
5-9	21.0	25.2	28.2	29.5	30.3	32.1	32.6	32.1	31.6	30.3	29.5	29.3
10-14	18.6	18.9	17.7	17.7	18.1	19.1	19.7	20.7	21.4	21.7	21.7	20.6
15-19	14.9	14.5	13.4	13.4	12.0	11.0	11.3	11.7	12.2	12.8	13.6	13.5
20 ans et plus	34.9	26.7	24.9	23.6	22.1	19.9	19.2	18.3	17.8	18.9	19.3	19.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Durée médiane	14.9	12.6	11.8	11.4	10.5	10.0	10.0	10.1	10.3	10.7	10.9	10.7

Sources: Basavarajappa, K.G., État matrimonial et nuptialité au Canada, *Études schématiques*, Recensement du Canada de 1971, n° 99-704 au catalogue, bulletin 5-1-4;
Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Tableau 2.8 Répartition des enfants de moins de 25 ans, selon le type de famille, Canada, 1961-1986

Années	Nombre (en milliers)			Pourcentage		
	Total	Familles biparentales	Familles monoparentales	Total	Familles biparentales	Familles monoparentales
1961	7777.1	7281.1	496.0	100.0	93.6	6.4
1966	8656.2	8079.0	577.2	100.0	93.3	6.7
1971	8848.6	8003.1	845.5	100.0	90.4	9.6
1976	8520.7	7621.8	898.9	100.0	89.5	10.5
1981	8252.4	7196.9	1055.6	100.0	87.2	12.8
1986	8019.5	6863.8	1155.7	100.0	85.6	14.4

Sources: Wargon, Sylvia T., *L'enfant dans la famille canadienne*, Ottawa: Statistique Canada, n° 98-810 au catalogue, publication hors série, tableau 20;
Les familles monoparentales au Canada, Ottawa: Statistique Canada, n° 99-933 au catalogue, tableau 3;
Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, tableau 3.

La famille monoparentale n'est pas un phénomène nouveau. Autrefois, c'était le plus souvent le décès d'un des conjoints qui en était à l'origine. Aujourd'hui, les enfants affectés par la mort d'un des parents sont, en moyenne, plus âgés que ceux que surprend leur séparation ou leur divorce. En 1986, 25 pour cent des enfants qui vivaient avec un parent veuf avaient

moins de 15 ans. Par contre, la même année, 55 pour cent des enfants dont les parents étaient divorcés avaient moins de 14 ans. Le tableau 2.9 révèle quelques autres caractéristiques de la distribution par âge des enfants selon les différents états matrimoniaux des parents.

Tableau 2.9 Répartition des enfants de moins de 25 ans dans les familles monoparentales, selon l'état matrimonial du parent et l'âge des enfants, Canada, 1986

État matrimonial du parent	Nombre (en milliers)	Pourcentage d'enfants selon l'âge		
		Moins de 6 ans	6-14 ans	15-24 ans
Veuf	194.0	3.9	21.4	74.7
Divorcé	388.8	10.7	44.2	45.1
Séparé	415.8	22.4	41.9	35.7
Célibataire	156.8	51.7	35.3	13.0
Total	1,155.4	19.3	38.3	42.3

Source: *Recensement du Canada de 1986*, totalisation non publiée.

CHAPITRE 3

PROCRÉATION²⁹

La procréation demeure encore un des objectifs du mariage quoique dans une mesure moindre aujourd'hui que par le passé. D'une part, en effet, la fécondité a décliné fortement, et d'autre part, si nombre de mariages restent sans enfants, une proportion importante des naissances sont des naissances hors mariage.

Fécondité

Au Canada comme dans d'autres pays industrialisés, la tendance de long terme de la fécondité est à la baisse. Ce déclin n'est toutefois ni constant ni régulier. Une chute abrupte de l'indice de fécondité au cours des années 30 fut suivie par une reprise spectaculaire entre 1945 et 1960 (le baby-boom) à laquelle a succédé un nouvel effondrement au cours des années 60 et 70 (le baby-bust). L'indice synthétique de fécondité³⁰ est passé de près de 4 naissances par femme au plus fort du baby-boom (1959) à 1.7 naissance vers la fin des années 70, niveau autour duquel il a oscillé depuis, au long des années 80 (figure 3.1 et tableau 3.1 en annexe).

La succession de fortes hausses et d'importantes baisses de l'indice de fécondité a laissé des traces très nettes dans la structure par âge de la population et dans la composition des ménages et familles et on en ressentira longtemps encore les répercussions sur la structure socio-économique de notre société³¹.

Au niveau de fécondité actuel (autour de 1.7 naissance par femme), la famille canadienne n'a pas assez d'enfants pour se remplacer. Pour garantir le remplacement des générations des parents par celles de leurs enfants, au taux de mortalité actuel, il faudrait une moyenne de 2.1 naissances par femme.

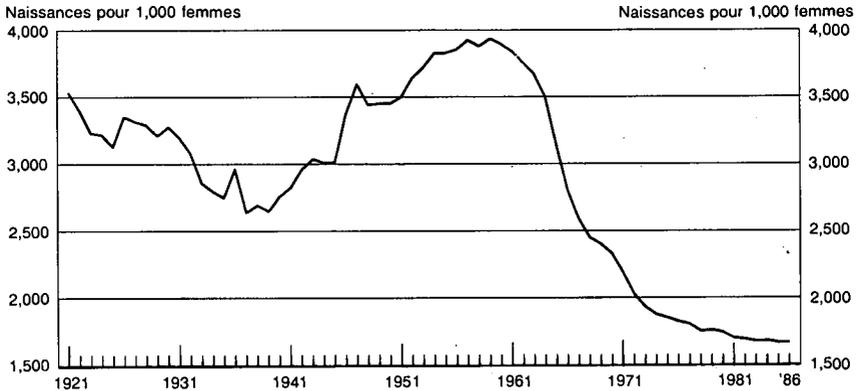
Une vue particulièrement éclairante de l'évolution des comportements procréateurs est fournie par l'examen des taux de fécondité par âge de la mère et rang de naissance (figure 3.2). Pour les périodes du baby-boom et du baby-bust, on peut établir une corrélation positive entre la variation moyenne de l'indice de fécondité et le rang de naissance: plus le rang de naissance est élevé, plus la variation est grande (tableau 3.1). Le taux de fécondité de quatrième

²⁹ Ce chapitre est inspiré de Ram, B., «Reproduction: The Canadian Family in Transition», *Journal of Biosocial Science*, vol. 20, n° 1, janvier 1988, p. 19-30.

³⁰ L'indice synthétique de fécondité est défini comme «la somme des taux de fécondité générale par âge durant une période» (Pressat, Roland, *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 199).

³¹ Romaniuc, A., *La fécondité au Canada: croissance et déclin*, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-524F au catalogue, 1984.

Figure 3.1
Indice synthétique de fécondité, Canada, 1921-1986



Source: Tableau 3.1 en annexe.

rang est monté annuellement de 3.4 pour cent entre 1948 et 1959 et a baissé de 6.5 pour cent annuellement de 1959 à 1986. Les naissances des rangs supérieurs (quatrième et suivants) formaient environ 30 pour cent de l'ensemble des naissances pendant les années 40 et 50 et au début des années 60, mais seulement 6 pour cent au début des années 80.

Des observations presque semblables peuvent être faites pour les naissances de troisième rang. Le taux de fécondité de troisième rang a augmenté de 2.6 pour cent annuellement pendant la période du baby-boom et a diminué de 3.8 pour cent annuellement au cours des années du déclin de la natalité. Pendant le baby-boom, les augmentations n'ont été notables que chez les femmes de plus de 30 ans, ce qui laisse croire qu'il s'agissait d'un rattrapage de naissances différées. Par contre, pendant le baby-bust, le déclin a été observé chez les femmes de tous les groupes d'âge, amenant ainsi la fécondité à un niveau inférieur à celui du remplacement des générations. Bien qu'il y ait eu ces dernières années une légère amélioration ou stabilisation des taux chez les moins de 30 ans, leur part a si peu contribué à la fécondité au cours des dernières décennies qu'il ne faudrait peut-être pas les prendre en considération à des fins de projection. Ces naissances représentaient 14 pour cent de l'ensemble des naissances des années de faible fécondité de la Dépression, entre 17 pour cent et 18 pour cent des naissances au cours du baby-boom et environ 13 à 14 pour cent des naissances de ces dernières années.

Pour comprendre rétrospectivement l'évolution de la famille en tant qu'institution sociale, non seulement les variations des taux de fécondité des rangs supérieurs sont à considérer mais aussi les changements dans les taux de premier

Tableau 3.1 Variation annuelle moyenne en pourcentage du taux de fécondité par rang de naissance, selon le groupe d'âge, Canada, 1948-1959 et 1959-1986

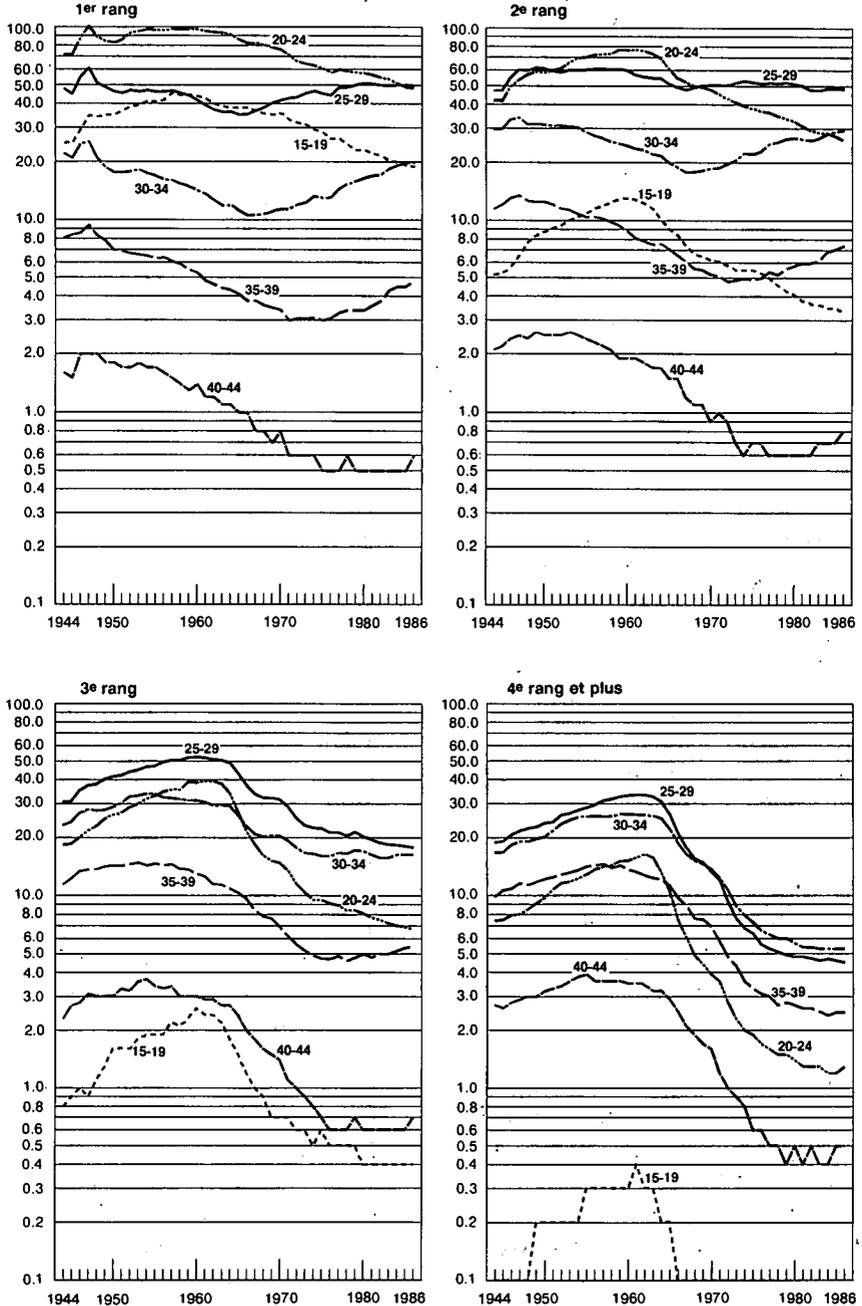
Période	Rang de naissance				
	Âge	1	2	3	4
1948-1959	15-19	2.5	4.9	7.3	14.1
	20-24	1.0	2.8	4.9	5.4
	25-29	-1.3	0.2	3.0	3.5
	30-34	-2.9	-2.1	1.1	3.0
	35-39	-3.6	-2.6	0.0	2.3
	40-44	-3.7	-2.0	0.2	1.7
	Total	0.2	0.8	2.6	3.4
1959-1986	15-19	-3.1	-4.9	-5.2	-
	20-24	-2.6	-3.9	-6.1	-8.3
	25-29	0.5	-0.8	-3.8	-6.8
	30-34	1.2	0.7	-2.3	-5.6
	35-39	-0.4	-0.8	-3.2	-6.1
	40-44	-2.2	-2.6	-4.9	-6.2
	Total	-1.4	-1.7	-3.8	-6.5

Source: Romaniuc, A., *La fécondité au Canada: croissance et déclin*, Ottawa: Statistique Canada, 1984, tableau 2.3 en annexe; Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, 1983, n° 84-204 au catalogue.

et de second rang, car les hypothèses sur l'avenir de la famille canadienne reposent bien davantage sur ces derniers. Les naissances des premier et deuxième rangs constituaient près de 80 pour cent des naissances des années 80 (proportion jamais atteinte auparavant); pendant la période du baby-boom, elles ne représentaient que de 50 à 55 pour cent des naissances.

C'est presque un truisme de dire que les naissances de premier et de deuxième rang s'observent, pour la plupart, chez les jeunes femmes. Cependant, un examen plus attentif révèle que le comportement procréateur des générations successives de femmes entre 15 et 34 ans a varié beaucoup. Pendant le baby-boom, on a observé une diminution de l'indice de fécondité pour les naissances de premier rang chez les femmes de 15 à 24 ans, mais dans les générations suivantes, l'indice a augmenté de façon constante: chez les femmes du groupe d'âge de 25-29 ans, l'indice est passé de 35 pour 1,000 en 1965 à 50 pour mille en 1986, et chez les femmes de 30 à 34 ans, il est passé de 11 à 20 pour mille. Chez les femmes de 35 à 39 ans, l'indice s'est élevé de 4.1 pour mille en 1965 à 4.8 pour mille en 1986. Le taux de fécondité pour les naissances de deuxième rang évolue dans le même sens mais les augmentations récentes n'ont été notées que pour les femmes dans leur trentaine. Ces changements traduisent les décisions de femmes d'attendre la vingtaine avancée ou le début de la trentaine pour avoir des enfants.

Figure 3.2
Taux de fécondité selon le rang de naissance et le groupe d'âge,
pour 1,000 femmes, Canada, 1944-1986



Source: Tableau 3.2 en annexe.

D'une manière générale, on remarque un net fléchissement de l'indice de fécondité en même temps qu'un vieillissement du calendrier. C'est ce que montre la hausse du taux de fécondité de premier rang chez les femmes dans la trentaine. Une autre confirmation en est l'accroissement de la proportion des naissances de premier rang parmi l'ensemble des naissances chez les femmes d'un groupe d'âge donné. Ainsi, la proportion des naissances de premier rang est passée, entre 1970 et 1986, de 14 pour cent à 27 pour cent chez les femmes de 30 à 34 ans, de 9 pour cent à 22 pour cent dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans et de 7 pour cent à 19 pour cent dans celui des 40 à 44 ans. Le vieillissement des femmes à l'âge de la procréation n'a eu qu'un effet limité sur ces hausses. Par exemple, alors que le nombre de femmes de 30-34 ans a crû de 71 pour cent entre 1971 et 1986, le nombre de naissances de premier rang dans ce même groupe d'âge a augmenté de 204 pour cent. Il semble donc que tant la fécondité de premier rang que la proportion de primipares ont subi une hausse significative chez les femmes dans la trentaine. En clair, la procréation, tardive de nos jours, se démarque grandement de celle qui prévalait lors du baby-boom.

Infécondité

Un autre aspect important de l'histoire démographique du Canada des vingt dernières années est la croissance du nombre de couples inféconds ou plus exactement n'ayant pas procréé. Selon les données du recensement de 1981³², 23 pour cent des femmes non célibataires de 15 à 44 ans n'avaient pas encore eu d'enfants, comparativement à seulement 14 pour cent au recensement de 1961 (tableau 3.2). Cette augmentation est due au très faible nombre d'enfants nés de femmes jeunes. Entre 1961 et 1981 par exemple, la proportion des femmes mariées sans enfants du groupe des 15 à 29 ans est passée de 20 pour cent à 41 pour cent.

L'augmentation de l'infécondité chez les femmes dans leur vingtaine peut signifier l'une des deux choses suivantes ou les deux à la fois. La première est un vieillissement du calendrier de la fécondité (début tardif de la constitution de la famille). Comme il a été décrit dans la partie précédente, la fécondité de rang un a augmenté chez les femmes dans la trentaine. La seconde est qu'un accroissement de la proportion des femmes relativement jeunes n'ayant pas enfanté, pourrait, en fait, annoncer une hausse de l'infécondité définitive. Certaines de ces femmes peuvent en effet avoir décidé, même si elles n'en sont qu'au début de leur cycle familial, de ne pas avoir d'enfants. D'autres peuvent devenir stériles si elles attendent trop longtemps avant d'avoir un enfant, puisqu'il est bien connu que la stérilité augmente avec l'âge³³. À

³² Le recensement de 1986 ne contenait aucune question relative à la fécondité.

³³ Schwartz, D. et M.J. Mayaux, «Female Fecundity as Function of Age», *The New England Journal of medicine*, 18 février 1982; Isaacs, Stephen L. et Renee J. Holt, «Redefining Procreation: Facing the Issues», Population Reference Bureau, *Population Bulletin*, vol. 42, n° 3, septembre 1987; Mosher, William D., «Reproductive Impairments in the United States, 1965-1982», *Demography*, vol. 22, n° 3, août 1985.

Tableau 3.2 Pourcentage de femmes déjà mariées qui n'ont pas eu d'enfants, Canada, 1961, 1971, 1981 et 1984

Âge	1961	1971	1981	1984
15-19	42.3	49.7	64.9	54.6 ²
20-24	26.3	42.0	54.0	
25-29	13.6	20.7	30.0	29.8
15-29	20.3	31.4	40.7	..
30-34	9.7	9.4	14.2	17.8
35-39	9.2	7.4	9.3	9.0
40-44	10.3	8.2	7.3	7.2 ³
30-44	9.7	8.3	10.8	..
15-44	13.5	18.1	22.7	..
15-44 ¹	13.5	16.3	21.5	..

¹ Taux normalisé en fonction de la structure par âge des femmes en 1961.

² Pour le groupe des 18-24 ans.

³ Pour le groupe des 40-49 ans.

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, n° 98-507 au catalogue, bull. 4.1-7, tableau 61; *Recensement du Canada de 1971*, n° 92-718 au catalogue, bull. 1.2-6, tableau 24; *Recensement du Canada de 1981*, n° 92-906 au catalogue, tableau 2; *1984 Family History Survey* (Rao, K.V. et T.R. Balakrishnan, «Recent Trends and Socio-demographic Covariates of Childlessness in Canada», *Canadian Studies in Population* 15 (2), 1988, tableau 1).

cette stérilité en raison de l'âge, peut s'ajouter la malchance d'un divorce ou du décès du conjoint. Par ailleurs, d'autres femmes peuvent renoncer à la maternité pour des raisons professionnelles, car avançant en âge, leur carrière occupe une place de plus en plus grande dans leur vie.

Il est impossible de déterminer les rôles respectifs de la stérilité volontaire et de la stérilité involontaire ni d'ailleurs d'établir le nombre futur de femmes restées infécondes. Comme Romaniuc l'a fait remarquer, «il est difficile de dire combien de femmes resteront sans enfants, soit par choix, soit parce que, après des ajournements répétés, leur 'horloge biologique' se sera arrêtée»³⁴. Les données de la fécondité souhaitée éclairent quelque peu sur l'infécondité volontaire à laquelle on peut s'attendre. Par exemple, selon une enquête menée en 1976 au Québec, près de 2.5 pour cent des répondantes mariées entre 1961 et 1965 ont indiqué qu'elles n'avaient pas l'intention d'avoir d'enfants. La

³⁴ Romaniuc, A., *La fécondité au Canada: Vue prospective - Contribution aux débats sur la démographie*. Compte rendu d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie et parrainé par la Société royale du Canada; version française non publiée.

proportion s'élève à 5.8 pour cent pour les femmes mariées entre 1966 et 1971. Lors d'une enquête réalisée en 1980, presque 10 pour cent des répondantes mariées entre 1971 et 1975 ont indiqué qu'elles ne prévoyaient pas avoir d'enfants. Des enquêtes aux États-Unis ont révélé des tendances similaires.

À partir des données sur la fécondité incomplète de premier rang de femmes actuellement en âge de procréer, des projections montrent que jusqu'à 15 pour cent des Canadiennes et 25 pour cent des Américaines demeureront infécondes³⁵. Il paraît douteux toutefois que la stérilité définitive atteigne réellement de tels niveaux, attendu qu'on se base sur une extrapolation des données chronologiques de femmes exposées au risque de grossesse. Néanmoins, les données dont nous disposons actuellement et qui traduisent les nouvelles tendances de la nuptialité et du calendrier de la fécondité laissent entrevoir une forte progression de l'infécondité dans les années à venir. Cela indique une rupture assez nette avec les normes actuelles en matière de procréation et peut-être une redéfinition du rôle du mariage dans la société³⁶. Comme on

Tableau 3.3 Pourcentage de femmes déjà mariées qui n'ont pas eu d'enfants, selon le groupe d'âge et l'âge au premier mariage, Canada, 1961, 1971 et 1981

Groupe d'âge	Âge au premier mariage								
	15-19			20-24			25-29		
	1961	1971	1981	1961	1971	1981	1961	1971	1981
15-24	14.0	19.6	29.9	43.7	58.3	66.6	-	-	-
25-29	4.7	4.9	10.5	14.6	22.5	31.8	45.5	57.0	62.3
30-34	3.7	3.5	4.6	7.7	7.2	12.5	19.8	22.4	27.8
35-39	3.8	3.1	2.9	6.7	5.7	7.9	13.9	11.6	16.7
40-44	4.2	3.7	2.6	6.9	5.9	5.5	13.0	11.2	12.7
45+	4.6	5.1	3.5	7.6	7.7	6.4	14.2	13.6	12.4

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, n° 98-507 au catalogue, bull. 4.1-7, tableau G4; *Recensement du Canada de 1971*, n° 92-718 au catalogue, bull. 1.2-6, tableau 27; *Recensement du Canada de 1981*, n° 92-906 au catalogue, bull. 1.2-1, tableau 7.

³⁵ Strohmenger, C. et Y. Lavoie, *L'infécondité au Canada: niveau et tendances*, document présenté au 50 congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1982; Bloom, D.E. et A.R. Pebley, «Voluntary Childlessness: A Review of the Evidence and Implications», *Population Research and Policy Review*, vol. 1, octobre 1982, p. 203-224.

³⁶ Romaniuc, A., *La fécondité au Canada: croissance et déclin*, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-524F au catalogue, 1984; Veevers, Jean E., «Voluntary Childlessness: A Review of Issues and Evidence», *Marriage and Family Review*, 1979, p. 3-26; *Childless by Choice*, Toronto, Butterworth, 1980.

vient de le voir à la lumière des données actuelles sur l'infécondité, le mariage sans enfants devient de plus en plus acceptable de même que les enfants sans mariage, comme on le verra plus loin.

La fécondité hors mariage

Les statistiques relatives aux naissances et aux avortements de femmes non mariées indiquent qu'entre 1975³⁷ et 1986 le nombre de naissances est passé d'environ 28,000 à près de 63,000 et celui des avortements thérapeutiques de 29,000 à 42,000. Ces augmentations sont dues, d'une part, à celle du nombre de femmes exposées au risque et d'autre part à une légère hausse de la fréquence des naissances hors mariage³⁸. De plus, il est surprenant que les taux de fécondité et d'avortement chez les femmes non mariées aient augmenté juste au moment où les méthodes contraceptives devenaient de plus en plus répandues et que la fécondité générale déclinait.

Pour certains, cette augmentation des grossesses hors mariage résulte, au moins en partie, d'un manque de supervision de parents occupés, à une époque d'intense urbanisation et de prospérité économique, faisant apparaître de nouveaux styles de vie³⁹. De plus, au Canada, on désapprouve moins, de nos jours, les relations sexuelles, les grossesses et les naissances prénuptiales, et la société en général accepte davantage les naissances hors mariage. On ne sait pas dans quelle proportion ces naissances sont désirées mais les deux observations suivantes relatives aux femmes non mariées peuvent éclairer la question. D'abord, les taux de fécondité et d'avortement ont augmenté plus rapidement chez les femmes de 25 ans et plus que chez celles de 15-19 et 20-24 ans. Ainsi, bien que le taux de fécondité des femmes célibataires plus âgées (qui sont censées en savoir davantage sur les méthodes contraceptives efficaces) ait augmenté de façon marquée, leur taux d'avortement thérapeutique a crû presque au même rythme. Ceci suggère, à tout le moins, qu'une bonne proportion des grossesses menées à terme étaient désirées. De l'autre côté, si l'accès à l'avortement thérapeutique n'avait pas été disponible, le taux de fécondité des femmes non mariées aurait pu croître encore plus au cours de la dernière décennie⁴⁰.

³⁷ Il n'existe pas de données comparables pour les années antérieures à 1975.

³⁸ Les mesures présentent certains problèmes très délicats. Voir Dumas, Jean et Louise Boyer, «Mise au point sur la fécondité des célibataires», *Les cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 2, octobre 1984.

³⁹ Davis, Kingsley, «The American Family in Relation to Demographic Change», dans Westoff, Charles F. et Robert Parke Jr. (éd.), *Demographic and Social Aspects of Population Growth*, U.S. Commission on Population Growth, vol. 1 of the Commission Research Reports, Washington D.C., Government Printing Office, 1972, p. 235-265.

⁴⁰ Il importe de noter que les taux de fécondité et d'avortement des femmes «célibataires» présentés dans cette section ne tiennent pas compte du fait que les femmes en unions consensuelles sont généralement classées comme célibataires (jamais mariées) à l'état civil, contrairement au recensement où elles peuvent être énumérées comme «mariées». Une partie de la hausse de la fécondité ou des grossesses de femmes «non mariées» est probablement due aux unions consensuelles.

Tableau 3.4 Naissances vivantes et avortements thérapeutiques de femmes célibataires, selon l'âge, Canada, 1975-1986

Âge	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	Naissances pour 1,000 femmes célibataires ¹											
15-19	14.3	15.2	16.2	15.9	15.6	16.0	16.9	17.5	17.0	17.2	17.3	17.7
20-24	17.9	20.8	23.2	23.5	24.4	25.5	30.3	32.2	33.3	34.3	35.7	37.2
25-29	20.5	20.7	24.1	24.6	27.8	28.8	33.2	35.6	39.1	41.3	45.3	47.0
30-34	12.3	14.5	17.7	18.8	21.1	23.4	24.4	26.8	30.2	32.7	35.9	38.3
35-39	5.9	7.8	8.2	9.7	9.0	9.2	10.5	12.2	13.1	14.4	16.3	17.8
40-44	1.5	1.4	1.8	3.0	2.0	2.2	2.4	2.2	2.6	3.1	3.0	3.2
15-44	15.2	16.7	21.0	18.5	19.1	20.1	22.4	23.9	24.9	26.2	27.7	29.0
Nombre (en milliers)	27.8	32.8	34.6	36.1	38.6	42.0	45.6	50.3	52.7	55.5	59.3	62.7
	Avortements pour 1,000 femmes célibataires											
15-19	13.5	14.3	15.1	16.2	16.9	16.8	16.1	15.7	14.1	14.1	14.2	14.6
20-24	20.3	22.1	23.3	25.2	27.1	27.5	26.8	26.5	24.0	23.0	24.0	24.5
25-29	21.0	23.0	23.6	25.1	27.0	27.5	27.3	27.7	26.1	26.6	24.3	25.1
30-34	13.9	14.0	16.3	17.0	19.1	18.5	20.3	19.3	20.4	21.0	19.8	21.3
35-39	6.1	7.0	8.1	8.8	9.1	9.6	11.0	10.9	11.0	11.9	11.8	12.5
40-44	2.0	2.1	1.8	2.1	1.8	2.7	3.1	3.0	3.3	3.3	4.0	3.6
15-44	15.5	16.7	17.6	19.0	20.3	20.5	20.1	20.0	18.6	18.6	18.7	19.3
Nombre (en milliers)	28.6	31.6	34.4	37.9	41.3	42.9	41.9	42.5	40.1	40.7	39.9	41.7
	Total des naissances et des avortements pour 1,000 femmes célibataires											
15-19	27.8	29.5	31.3	32.0	32.5	32.8	33.0	33.2	31.1	31.3	31.5	32.3
20-24	38.2	42.9	46.5	48.7	51.5	53.0	57.1	58.7	57.3	57.3	59.7	61.7
25-29	41.5	43.7	47.7	49.7	54.8	56.3	60.5	63.3	65.2	67.9	69.6	72.1
30-34	26.2	28.5	34.0	35.8	40.2	41.9	44.7	46.1	50.6	53.7	55.7	59.6
35-39	12.0	14.8	16.3	18.5	18.1	18.8	21.5	23.1	24.1	26.3	28.1	30.3
40-44	3.5	3.5	3.6	5.1	3.8	4.9	5.5	5.2	5.9	6.4	7.0	6.8
15-44	30.7	33.4	38.6	37.5	39.4	40.6	42.5	43.9	43.5	44.8	46.4	48.3
Nombre (en milliers)	56.4	64.0	69.0	74.0	79.9	84.9	87.5	92.8	92.8	96.2	99.2	104.4

¹ À l'exclusion de Terre-Neuve.

Sources: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-204 au catalogue, diverses années; *Avortements thérapeutiques*, n° 82-211 au catalogue, diverses années.

Ensuite, d'après les organismes d'aide à l'enfance, de plus en plus de mères célibataires décident de garder leur enfant⁴¹, et l'expansion des programmes

⁴¹ Guyatt, Doris E., «Policy Issues in Teenage Single Parenting», document présenté à la réunion annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Ottawa, juin 1982; Hepworth, Philip, *Adoption et soins en foyers nourriciers au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1980, p. 152.

d'aide financière y est probablement pour quelque chose. Les mères célibataires prennent probablement en considération un tel appui au moment où elles décident d'être enceinte, d'avoir un enfant et de l'élever. De plus, certains indices montrent qu'il y a des femmes qui considèrent qu'il n'est pas nécessaire de se marier pour avoir un enfant.

CHAPITRE 4

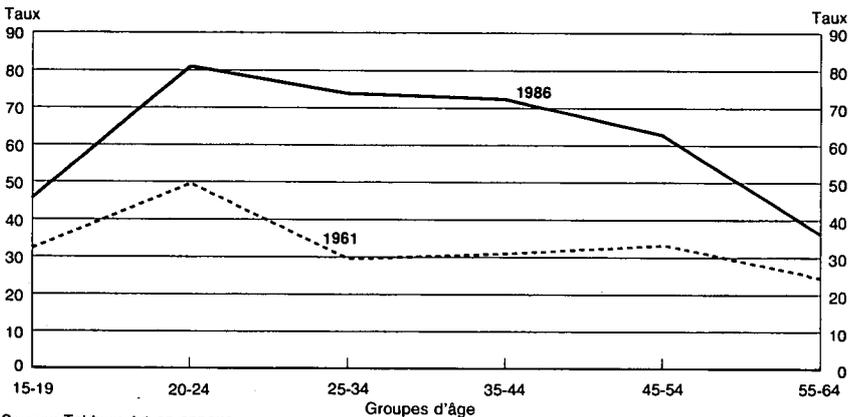
L'EMPLOI DE LA MÈRE ET LE SOIN DES ENFANTS

L'emploi

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail est peut-être un des phénomènes sociaux les plus importants qu'ait connus le Canada dans ce dernier quart de siècle. Le nombre de Canadiennes actives a plus que doublé au cours de cette période pour atteindre 5.6 millions en 1986. Le taux d'activité des femmes est ainsi passé de 24 pour cent à 56 pour cent entre 1951 et 1986. Il s'est également produit d'importants changements dans la structure par âge et le statut familial des femmes actives.

Comme le révèle la figure 4.1, la courbe du taux d'activité par âge de la population féminine en 1961 présente deux maxima. Le premier se situe au début de la vingtaine (lorsque la majorité des femmes sont célibataires et sans enfants). Le second vient vers la fin de la quarantaine et au début de la cinquanteaine (âge auquel les femmes n'ont généralement plus d'enfants à élever), après un creux à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine (période de la vie au cours de laquelle les femmes ont des enfants dont il faut prendre soin). Ce deuxième maximum est suivi d'une chute après 55 ans (au moment où les femmes quittent le marché du travail et prennent leur retraite). En 1986, la courbe ne présente plus qu'un seul sommet. Comme auparavant, il se situe entre 20 et 24 ans, mais la dépression qui se situait entre lui et les valeurs du groupe d'âge 45-54 ans a disparu.

Figure 4.1
Taux d'activité des femmes pour certains groupes d'âge, 1961-1986



Source: Tableau 4.1 en annexe.

Avec l'augmentation rapide du nombre de femmes dans la population active, plus de femmes mariées que jamais de tous âges sont entrées dans la main-d'oeuvre. Ces vingt dernières années, leur taux d'activité a doublé, atteignant 53 pour cent en 1986. Comme le montre le tableau 4.1, le changement récent le plus notable s'observe chez les femmes qui vivent avec leur conjoint. Leur taux d'activité est passé de 36 pour cent en 1971 à 58 pour cent en 1986. Fait plus important encore, il y a eu un fort accroissement de l'activité des femmes mariées, mères d'enfants de moins de six ans. Entre 1971 et 1986, le taux d'activité des femmes mariées sans enfants est passé de 41 pour cent à 48 pour cent, alors que celui des mères d'enfants de tous âges est passé de 34 à 62 pour cent. À noter que le taux d'activité des mères d'enfants d'âge préscolaire s'est accru à un rythme beaucoup plus rapide (passage de 27 pour cent en 1971 à 58 pour cent en 1986).

Bien des facteurs ont contribué à cette récente entrée des femmes sur le marché du travail. Les plus importants sont le niveau d'instruction des femmes plus élevé qu'autrefois, la disponibilité d'un plus grand nombre d'emplois adaptés aux femmes, la meilleure rémunération du travail féminin, la fécondité plus faible qu'auparavant, la mécanisation du travail ménager et l'augmentation des emplois à temps partiel.

Tableau 4.1 Taux¹ d'activité des femmes déjà mariées et actuellement mariées de 15 ans et plus selon la présence d'enfants, Canada, 1971, 1976, 1981 et 1986 (terminologie de 1971)

État matrimonial et présence d'enfants	1971	1976	1981	1986
Déjà mariées				
Total	35.8	41.5	48.9	53.5
Sans enfants	35.9	36.4	39.6	40.5
Ayant des enfants	35.7	44.0	53.8	62.0
De moins de 6 ans	27.7	35.9	47.2	58.2
De 6 ans ou plus	41.9	48.7	56.9	63.6
Femmes actuellement mariées (mari au foyer)				
Total	36.3	43.4	51.8	57.7
Sans enfants	40.5	41.9	46.2	48.2
Ayant des enfants	34.4	43.0	52.8	61.5
De moins de 6 ans	27.1	35.5	46.8	58.1
De 6 ans et plus	40.5	47.8	56.0	63.2

¹ Taux normalisé en fonction de la structure par âge des femmes en 1971.

Source: Division de l'analyse des enquêtes sur le travail, Statistique Canada, totalisation non publiée.

L'activité féminine peut influencer de nombreuses façons sur la structure et le rôle de la famille. Le fait d'avoir un emploi ou même simplement l'intention d'aller sur le marché du travail peut pousser une femme à retarder son mariage. Des études ont en effet montré qu'il existe un rapport inverse entre l'activité féminine et la nuptialité⁴². On a aussi observé que l'activité féminine va de pair avec un accroissement de la divortialité. Il se peut que les femmes qui travaillent ne voient pas le mariage comme une nécessité économique et, par conséquent, soient plus enclines à mettre fin à une union qui ne les satisfait pas que les femmes inactives et donc dépendantes financièrement⁴³.

Le rapport inverse entre l'activité des femmes et la fécondité est bien établi. Il reste toutefois à en éclaircir la nature. Par exemple, on ne sait pas si les femmes limitent leur fécondité afin de pouvoir travailler à l'extérieur, ou si ce sont leurs engagements extrafamiliaux qui les portent à limiter le nombre de leurs enfants. Une recherche récente conclut à une causalité réciproque entre ces deux variables⁴⁴. De l'avis général pourtant, le déclin récent de la fécondité des femmes dans les pays industrialisés est surtout attribuable à l'augmentation de leur activité et de leurs salaires⁴⁵.

La garde des enfants

La conséquence la plus évidente peut-être de l'emploi féminin est l'accroissement de la demande de services de garde pour les enfants. Au Canada, le nombre des jeunes enfants a diminué au cours des années 70 et 80, mais parmi eux, ceux dont la mère a un emploi a considérablement augmenté, entraînant une demande plus forte de services de garderie.

Selon les données du recensement de 1986, on comptait 222,000 enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) dans des familles monoparentales et 1,046,000 dans des familles biparentales dont la mère travaillait. Ainsi 1,268,000 enfants (soit 60% de tous les enfants d'âge préscolaire) ont pu éventuellement avoir besoin d'un service de garde quelconque. Les chiffres correspondants pour les enfants d'âge scolaire (6 à 14 ans) étaient plus élevés: 449,000 dans les

⁴² Ermisch, John, «Economic Opportunities, Marriage Squeezes and the Propensity to Marry: An Economic Analysis of Period Marriage Rates in England and Wales», *Populations Studies*, vol. 35, n° 3, 1981; Mott, Frank et Sylvia Moore, «The Tempo of Remarriage Among Young American Women», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 45, n° 2, mai 1983, p. 427-436.

⁴³ Mott, F. et S. Moore, «The Causes of Marital Disruption Among Young American Women: An Interdisciplinary Perspective», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 41, 1979, p. 355-365; Cherlin, A., «Work Life and Marital Dissolution» dans G. Levinger et O. Males (éd.), *Divorce and Separation*, New York, Basic Books, 1979.

⁴⁴ Waite, Linda J. et Ross M. Stolzenberg, «Intended Childbearing and Labour Force Participation of Young Women: Insights from Non-recursive Models», *American Sociological Review*, vol. 41, avril 1976, p. 235-252.

⁴⁵ Butz, William P. et Michael P. Ward, «The Emergence of Counter-cyclical U.S. Fertility», *The American Economic Review*, vol. 69, n° 3, juin 1979, p. 318-328.

familles monoparentales et 1,699,000 dans les familles époux-épouses. Par conséquent, 68% des enfants d'âge scolaire ont pu avoir besoin de se faire garder par des personnes autres que leurs parents même si pour certains il aurait pu s'agir d'une garde partielle (c'est-à-dire après l'école). Comme le montre le tableau 4.2, les besoins ont augmenté entre 1971 et 1986 en dépit de la diminution du nombre d'enfants par famille.

On ne dispose malheureusement pas de données récentes sur l'offre et la demande des différents types de services de garderie. Lors d'une enquête récente, Statistique Canada⁴⁶ a collecté ce genre de données mais les résultats n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de cette publication. Les données recueillies lors d'une enquête du même genre en 1981 sont probablement vieilles mais peuvent quand même éclairer quelque peu. Ainsi cette enquête montrait que 1.1 million d'enfants (soit 52% des enfants d'âge préscolaire) étaient confiés au moins une partie de la semaine à des personnes autres que leurs parents, alors que les autres (soit 1 million ou 48%) restaient à la maison aux soins exclusifs de leurs parents. Le tableau 4.3 montre que 31 pour cent des enfants d'âge préscolaire se faisaient garder par des personnes apparentées et 41 pour cent par d'autres personnes, y compris des amis et des voisins. On suppose que ce mode de garde non institutionnalisé va se réduire suite à la dispersion géographique et à l'activité de ces parents, amis et voisins⁴⁷. De plus, la réduction de la taille des familles pourrait laisser plus de jeunes enfants sans frères ou soeurs plus âgés pour les surveiller. En conclusion, si l'évolution actuelle de la structure de la famille et de l'activité féminine continue, le Canada aura à faire face à une demande accrue de services de garde malgré le déclin de la fécondité.

En ce qui concerne les enfants d'âge scolaire dont les mères sont plus portées à travailler que celles des enfants plus jeunes, la question est peut-être même plus urgente. L'enquête de 1981 a également révélé que la plupart des enfants entre 6 et 14 ans étaient sous la surveillance d'une personne apparentée, que ce soit un des parents, un frère ou une soeur (tableau 4.4). Environ 16 pour cent de ces enfants devaient se débrouiller seuls.

Actuellement, la plupart des enfants qui ont besoin de soins de la part de personnes autres que leurs parents sont ceux de familles biparentales dont la mère travaille; la situation restera probablement la même à l'avenir. Si la divortialité continue de croître, la demande de services de garde de la part des familles monoparentales augmentera. Comme la plupart des parents seuls ont un revenu

⁴⁶ *La population active*, Statistique Canada, septembre 1988.

⁴⁷ Ram, B., «Family Structure and Extra-Parental Child-Care Need in Canada: Some Projections», dans *Contributions to Demography, Methodological and Substantive: Essays in Honour of Dr. Karol J. Krotki*, Edmonton, University of Alberta, 1987; Hofferth, S.L., «Day Care in the Next Decade: 1980-1990», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 41, août 1979, p. 649-658.

Tableau 4.2 Nombre d'enfants dans les familles et nombre estimé d'enfants qui ont besoin de service de garde, selon l'âge, Canada, 1971, 1976, 1981 et 1986

	1971	1976	1981	1986
Enfants de moins de 6 ans				
Nombre total d'enfants dans les familles (en milliers)	2,196	2,045	2,075	2,109
Dans les familles monoparentales (en milliers)	145	138	179	222
Dans les familles où l'épouse est active (en milliers)	506	641	850	1,046
Nombre total d'enfants qui ont besoin de service de garde (en milliers)	651	779	1,029	1,268
Pourcentage d'enfants qui ont besoin de service de garde	29.6	38.1	49.6	60.1
Enfants de 6 à 14 ans				
Nombre total d'enfants dans les familles (en milliers)	4,087	3,680	3,251	3,141
Dans les familles monoparentales (en milliers)	368	383	408	449
Dans les familles où l'épouse est active (en milliers)	1,230	1,443	1,541	1,699
Nombre total d'enfants qui ont besoin de service de garde (en milliers)	1,598	1,826	1,949	2,148
Pourcentage d'enfants qui ont besoin de service de garde	39.1	49.6	60.0	68.4

Sources: *Recensement du Canada de 1971*, n° 93-715 au catalogue, tableau 19, et totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1976, n° 93-810 au catalogue, tableau 47, et totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, tableau 5, et totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, tableau 6, et totalisations non publiées.

inférieur à la moyenne, qu'ils sont contraints de travailler pour des raisons économiques et qu'ils sont le plus souvent admissibles à des subventions pour services de garde, ces parents seront beaucoup plus portés à faire appel aux garderies que les familles époux-épouses. Ce sera surtout le cas de la jeune

mère célibataire qui trouvera acceptable et indispensable de confier son enfant à une garderie⁴⁸.

Tableau 4.3 Modes de garde des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans), Canada, 1981

Mode de garde	Pourcentage
Garde à la maison	35.8
Par une personne apparentée	17.0
Par une personne non apparentée	18.8
Garde dans une autre maison privée	35.8
Par une personne apparentée	13.8
Par une personne non apparentée	22.0
Prématernelle ou maternelle	42.7
Garderie	11.2
Total ¹	100.0
Nombre d'enfants (en milliers)	1,113

¹ Étant donné que pour certains enfants plus d'un mode de garde est utilisé chaque semaine, la somme des pourcentages est supérieure à 100.

Source: *La population active*, août 1982, Statistique Canada, n° 71-001 au catalogue.

Tableau 4.4 Modes de garde des enfants d'âge scolaire (6-14 ans), Canada, 1981

Mode de garde	Pourcentage
Par une personne apparentée	78.2
mère/père	70.9
frère/soeur	4.6
autre personne apparentée	2.7
Dans le cadre d'un programme scolaire ou communautaire	0.7
L'enfant se débrouille seul	16.1
Autre mode	5.0
Total	100.0
Nombre (en milliers)	3,250

Source: *La population active*, août 1982, Statistique Canada, n° 71-001 au catalogue.

⁴⁸ Hofferth, S.L., «Family Structure Change and Child Care», p. 525-526 dans *Consequences of Changing U.S. Population: Baby Boom and Bust*. Hearings before the Select Committee on Population, U.S. House of Representatives, 95th Congress, Second Session, May 23, 25 and June 1, 2, 1978 (No. 10), vol. 2, Washington, D.C., U.S. Government Printing Office.

CHAPITRE 5

STRUCTURE DE LA FAMILLE

Quand on parle des changements qui se sont produits au sein de la famille, on part généralement d'une notion bien nette de ce qu'est une famille «normale». Ainsi au sens courant, la famille est composée d'un mari, d'une épouse et des enfants. Il en va de même du concept de ménage et on pense que dans chaque logement ou maison, vit une famille. En fait, cela est vrai dans la plupart des cas. Toutefois, comme le souligne Romaniuc, »...la famille biparentale, fondée sur le mariage, est de plus en plus battue en brèche par la montée, d'un côté, des familles monoparentales, constituées surtout de filles-mères et, de l'autre côté, des unions consensuelles plus instables et moins portées à la procréation»⁴⁹ (traduction). Enfin, s'établir hors famille constitue un autre mode de vie qui se démarque de celui de la famille traditionnelle.

Ce chapitre portera surtout sur ce qu'on peut appeler les modes de vie en commun non-traditionnels ou moins typiques qui s'intallent de plus en plus dans notre société et qui sont des enjeux importants pour les pouvoirs publics. Mais tout d'abord, sera présentée la typologie des ménages et des familles employée par le recensement du Canada et sera dessiné le profil statistique des uns et des autres.

Catégories de ménages et de familles

Au recensement, le terme «ménage» désigne toute personne ou tout groupe de personnes qui occupent un logement privé (par opposition à «un logement collectif», tel qu'un hôtel ou une maison de repos)⁵⁰. On distingue deux types de ménages: le ménage familial qui contient au moins une famille à laquelle peuvent se rattacher certaines personnes non apparentées, et le ménage non-familial formé d'une personne ou de plusieurs sans liens de parenté entre elles. La «famille» – appelée aussi «famille de recensement» dans les publications de Statistique Canada – fait référence soit à un couple époux-épouse (terme qui s'applique aussi aux unions consensuelles) avec ou sans enfants, soit à un parent seul avec un ou plusieurs enfants (quel que soit leur âge) vivant sous

⁴⁹ Romaniuc, A., «La fécondité au Canada: Un aperçu prospectif – Une contribution aux débats sur la démographie», version française non publiée, version anglaise «Fertility in Canada: A Long View – A Contribution to the Debates on Population», dans Jacques Légaré, T.R. Balakrishnan et Roderic P. Beaujot (éditeurs), *The Family in Crisis: A Population Crisis*, Ottawa, Royal Society of Canada, p 259; voir aussi, Munoz-Perez, Francisco, «Changements récents de la fécondité en Europe occidentale et nouveaux traits de la formation des familles», *Population*, 41, Mai 1986, p. 447-462; Roussel, Louis, «Deux fécondités de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés», *Population*, 42, Mai 1987, p. 449-468.

⁵⁰ À moins d'indication contraire, toutes les données présentées dans la présente étude ne concernent que les ménages privés.

le même toit. Cette définition coïncide presque exactement avec celle de famille «nucléaire» que l'on rencontre dans la littérature scientifique. Les principaux termes utilisés dans la présente étude sont définis à la figure 5.1 et la figure 5.2 montre l'éventail des divers types de ménages et leur répartition au Canada d'après le recensement de 1986.

Si la plupart des gens appartiennent à des ménages privés, ceux-ci par contre ne contiennent pas tous des familles. En fait, en 1986 il n'y avait que 74 pour cent des ménages privés qui étaient des ménages familiaux. Également, toutes les familles ne sont pas formées d'un couple marié ni n'ont-elles toutes des

Figure 5.1

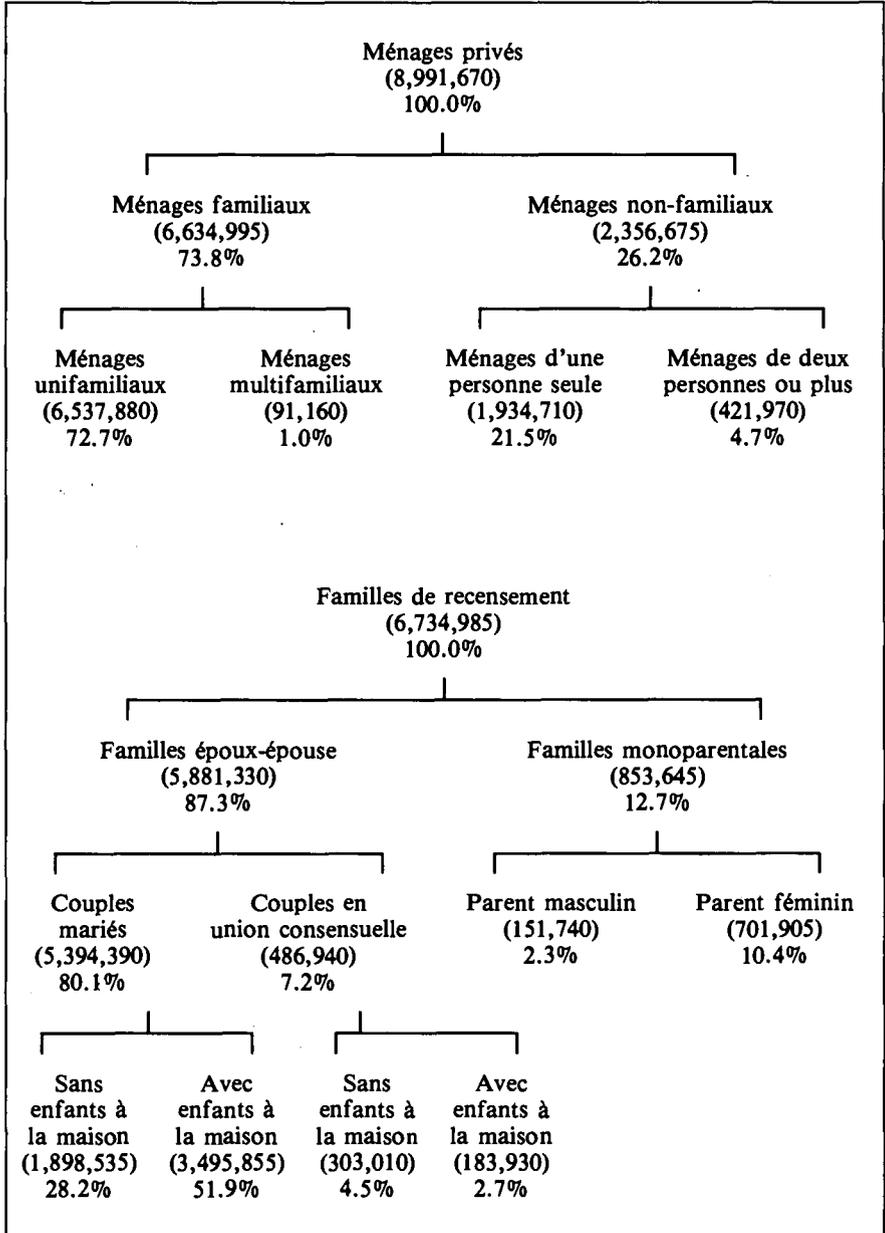
Définitions des principaux concepts

Concept	Définitions
Ménage	Personne ou groupe de personnes (autres que les résidents étrangers) occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les ménages sont classés en trois catégories: les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada.
Ménage privé	La ou les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé. Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés. Les ménages privés sont classés en deux catégories: ménages familiaux et ménages non-familiaux.
Ménage familial	Ménage qui comprend au moins une famille de recensement.
Ménage non-familial	Ménage constitué d'une personne qui vit seule dans un logement privé ou d'un groupe de personnes qui partagent un logement privé mais ne forment pas une famille de recensement.
Famille de recensement	Famille époux-épouse ou biparentale (c'est-à-dire un mari et sa femme, avec ou sans enfants célibataires vivant dans le même logement) ou famille monoparentale (c'est-à-dire un parent unique, peu importe son état matrimonial, avec un ou plusieurs enfants célibataires vivant dans le même logement). Les personnes vivant en union consensuelle sont considérées comme époux et épouse.

Source: *Dictionnaire du recensement de 1986* (Ottawa: Statistique Canada, n° 99-901 au catalogue).

Figure 5.2

Ménages privés et familles de recensement selon le type, Canada, 1986



Source: Dictionnaire du recensement de 1986, n° 93-104 au catalogue, Tableau 9 et n° 93-106 au catalogue, Tableau 3.

enfants. Comme on le voit à la figure 5.2, 55 pour cent seulement des familles recensées en 1986 étaient formées d'un couple avec des enfants: près d'un tiers (33 pour cent) étaient des couples sans enfants (c'est-à-dire des couples inféconds ou dont les enfants avaient quitté le foyer) et 13 pour cent des familles monoparentales. L'éventail des modes de vie en commun comprend encore d'autres formes comme l'union consensuelle, la famille étendue, le ménage en commun de personnes non apparentées entre elles, etc.

Ménages non-familiaux

En juin 1986, on comptait presque 9 millions de ménages privés au Canada, soit 5 millions de plus qu'en 1951. Cette augmentation correspond à un taux de croissance annuel d'environ 3 pour cent (tableau 5.1 et tableau 5.1 en annexe). Au cours de la même période, les ménages non-familiaux ont augmenté au taux annuel moyen de 5.3 pour cent, c'est-à-dire plus du double du taux de croissance (2.3 pour cent) des ménages familiaux. En conséquence, la part des ménages non-familiaux dans le nombre total de ménages est passée d'un peu plus de 11 pour cent en 1951 à 26 pour cent en 1986. En revanche, la proportion des ménages familiaux est passée de 89 à 74 pour cent, les ménages multifamiliaux ayant enregistré une baisse particulièrement marquée, tant relativement qu'en termes absolus. Ainsi en 1951 les ménages multifamiliaux représentaient 7 pour cent de l'ensemble des ménages, alors qu'en 1986 leur proportion était passée à seulement 1 pour cent.

L'augmentation rapide du nombre de ménages non-familiaux est presque entièrement attribuable à l'augmentation du nombre des ménages d'une seule personne (c'est-à-dire de personnes qui vivent seules). Entre 1951 et 1986, la proportion de ces ménages est passée de 7.4 à 21.5 pour cent. Cette progression de la vie en solitaire sur une période de trente-cinq ans est probablement le changement le plus important à être survenu dans les modes de vie dans l'histoire du Canada. La société se transforme maintenant rapidement en une collectivité dont les formes institutionnelles traduisent des modes de vie de plus en plus indépendants et individualisés. De surcroît, la vie non-familiale va de pair avec le vieillissement de la population. Comme le montre le tableau 5.2, les personnes âgées, particulièrement les femmes, ont toujours constitué une large part de la population vivant hors famille. Ces dernières années toutefois, mais pour des raisons très différentes, ce mode de vie est aussi devenu plus fréquent chez les jeunes adultes.

Les personnes âgées

La plupart des personnes âgées (65 ans et plus) appartiennent à des ménages familiaux. Le tableau 5.3 montre qu'en 1986, 76 pour cent des hommes et 49 pour cent des femmes de 65 ans et plus appartenaient à ce type de ménage. Autrement dit, alors qu'une petite proportion des hommes de plus de 65 ans appartiennent à des ménages non-familiaux, c'est l'inverse chez les femmes:

Tableau 5.1 Nombre et répartition en pourcentage des ménages privés, selon le type, Canada, 1951-1986

Année	Ménages privés	Ménages familiaux			Ménages non-familiaux		
		Total	Ménages uni-familiaux	Ménages multi-familiaux	Total	Ménages d'une personne	Ménages de groupe
Nombre (en milliers)							
1951 ¹	3,409.3	3,024.3	2,794.9	229.4	385.0	252.4	132.6
1961	4,554.7	3,948.9	3,781.0	167.9	605.8	424.8	181.1
1971	6,041.3	4,933.4	4,812.4	121.1	1,107.9	811.8	296.0
1976	7,166.1	5,633.9	5,542.3	91.7	1,532.1	1,205.3	326.8
1981	8,281.5	6,231.5	6,140.3	91.2	2,050.0	1,681.1	368.9
1986	8,991.7	6,635.0	6,537.9	97.1	2,356.7	1,934.7	422.0
Pourcentage							
1951 ¹	100.0	88.7	82.0	6.7	11.3	7.4	3.9
1961	100.0	86.7	83.0	3.7	13.3	9.3	4.0
1971	100.0	81.7	79.7	2.0	18.3	13.4	4.9
1976	100.0	78.6	77.3	1.3	21.4	16.8	4.6
1981	100.0	75.2	74.1	1.1	24.8	20.3	4.5
1986	100.0	73.8	72.7	1.1	26.2	21.5	4.7

¹ À l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Sources: Wargon, Sylvia T., *Familles et ménages au Canada: Tendances démographiques récentes*, Étude(s) analytique(s) du recensement (Statistique Canada, n° 99-753 au catalogue, 1979), tableau 3.1;

Recensement du Canada de 1976, n° 93-803 au catalogue, bull. 3.4, tableau 11;

Recensement du Canada de 1981, n° 92-904 au catalogue, tableau 1;

Recensement du Canada de 1986, n° 93-104 au catalogue, tableau 9.

en 1986, 17 pour cent des hommes et 40 pour cent des femmes de 65 ans et plus vivaient dans des ménages non-familiaux.

On peut attribuer l'augmentation des ménages non-familiaux dans ce groupe d'âge en partie à celle de l'espérance de vie tant chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, l'augmentation relative du nombre de ménages non-familiaux constitués de femmes est une conséquence, d'une part de la plus grande longévité des femmes et, de l'autre, du fait que les épouses sont généralement plus jeunes que leur mari.

Les veufs et les veuves n'ont plus tendance à vivre chez des amis ou chez des personnes apparentées mais préfèrent «être indépendants». Entre 1961 et 1986, le nombre de personnes âgées vivant seules a augmenté de 142 pour cent pour les hommes et de 383 pour cent pour les femmes. Des études révèlent que la plupart des personnes âgées préféreraient vivre seules plutôt qu'avec

Tableau 5.2 Proportion de personnes vivant seules par rapport aux effectifs totaux de certains groupes d'âge, Canada, 1961-1986

Groupe d'âge	Hommes						Femmes					
	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1961	1966	1971	1976	1981	1986
15-24	0.7	1.2	1.7	3.1	4.3	3.6	0.6	1.1	1.7	3.3	4.4	3.7
25-34	2.0	2.8	3.8	6.4	9.4	10.1	1.3	1.9	2.8	4.8	7.0	7.4
15-34	1.3	1.9	2.6	4.5	6.7	6.9	0.9	1.4	2.2	4.0	5.6	5.6
35-44	2.1	2.8	3.4	4.6	6.4	7.8	1.7	2.2	2.4	3.1	4.3	5.4
45-54	3.2	3.7	4.2	5.3	6.6	7.4	3.6	4.2	4.5	5.4	6.3	7.1
55-64	5.5	5.7	6.2	6.9	8.2	9.2	7.9	9.6	11.5	13.4	14.4	14.7
65-69	7.7	..	8.9	9.5	13.0	20.5	24.4
65 ans et plus	9.5	10.4	11.1	11.9	13.0	13.6	15.2	19.6	24.2	28.9	32.4	33.6
70 ans et plus	10.4	..	12.4	13.4	9.4	..	11.1	11.9
15 ans et plus	3.1	3.7	4.3	5.7	7.5	8.2	4.0	5.1	6.4	8.4	10.2	11.2

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, bulletin 2.1-3, tableau 23;
Recensement du Canada de 1966, vol. II, tableau 41;
Recensement du Canada de 1971, n° 93-707 au catalogue, tableau 44;
Recensement du Canada de 1976, n° 93-809 au catalogue, bull. 3.10, tableau 45;
Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, vol. I, tableau 6;
Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, partie 1, tableau 8.

Tableau 5.3 Répartition des personnes de 65 ans et plus, selon le mode de vie et le sexe, Canada, 1986

Mode de vie	Hommes	Femmes
En ménage privé	93.8	89.7
Ménages familiaux	76.3	49.4
Biparentaux et monoparentaux	73.0	42.4
Autres	3.3	7.0
Ménages non-familiaux	17.5	40.2
Personne vivant seule	13.6	33.8
Autres	3.9	6.5
En ménage collectif	6.2	10.3
Hôpitaux et autres établissements	5.4	9.1
Autres	0.8	1.2
Total	100.0	100.0
Nombre	1,130,065	1,558,085

Sources: *Recensement du Canada de 1986*, n° 93-104 au catalogue, tableau 2; et publication n° 93-106 au catalogue, tableau 7.

des personnes apparentées et qu'elles sont capables de s'organiser seules⁵¹. Cette indépendance est en bonne partie le résultat de progrès technologiques, d'une meilleure santé et de conditions économiques plus favorables que celles qu'ont connues les générations précédentes.

Ces dernières années, on a également accordé davantage d'attention au grand nombre de personnes âgées vivant dans des maisons de repos et des cliniques pour malades chroniques. En 1986, 5.4 pour cent des hommes et 9.1 pour cent des femmes de 65 ans ou plus vivaient dans de tels établissements institutionnels. Ces pourcentages peuvent sembler minimes, mais ils représentent néanmoins un nombre considérable de gens: 61,000 hommes et 142,000 femmes en 1986. Ces chiffres sont légèrement plus faibles si l'on exclut la population dans les logements collectifs non institutionnels. Cependant, si l'espérance de vie des femmes continue à augmenter et que la tendance à vivre dans ces logements collectifs se poursuit, l'effectif et la durée de séjour des pensionnaires d'établissements institutionnels continuera à croître sensiblement. Toutes choses égales par ailleurs, les effectifs élevés des générations du baby-boom qui approchent le troisième âge devraient à eux seuls faire augmenter la demande de tels établissements.

Jeunes adultes

Un âge moyen au premier mariage plus élevé, une divortialité accrue, une durée moyenne des mariages aboutissant au divorce plus courte, une baisse du remariage des personnes divorcées et une augmentation, le cas échéant, de l'âge au remariage, sont autant de raisons pour lesquelles plus de jeunes adultes que jamais vivent seuls. Comme le montre le tableau 5.2, en 1986, 7 pour cent des hommes et 6 pour cent des femmes âgés de 15 à 34 ans vivaient seuls. En 1961, ces proportions étaient beaucoup plus faibles - 1.3 pour cent pour les hommes et seulement 1 pour cent pour les femmes.

Un certain nombre de changements sociaux sous-tendent ces facteurs démographiques et ont contribué à l'augmentation du nombre de jeunes adultes faisant ménage seul. Il existe une corrélation positive entre l'aisance et le nombre de ménages d'une seule personne⁵². On a constaté que l'indépendance économique entraînée par la prospérité se traduit par une indépendance sociale correspondante. Michael et ses collaborateurs ont montré dans leur étude que la propension plus forte à vivre seul, observée aux États-Unis entre 1950 et

⁵¹ Brody, Elaine M., «The Aging of the Family», *The Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, vol. 438, juillet 1978, p. 13-27; Shanas, Ethel, «Social Myth as Hypothesis: The Case of the Family Relations of Old People», *The Gerontologist*, 1979, n° 19, p. 3-9.

⁵² Michael, Robert T., Victor R. Fuchs, et Sharon R. Scott, «Changes in the Propensity to Live Alone: 1950-1976», *Demography* 17, février 1980, p. 39-56; Baranwal, J.P. et Bali Ram, «Societal Development, Familialism and Solo Living: A Cross-National Study», *Journal of Comparative Family Studies* 16, printemps 1985, p. 61-73.

1976, est attribuable en grande partie au revenu accru des jeunes célibataires, hommes et femmes. Par ailleurs, il se peut qu'un grand nombre de jeunes adultes ne se voient plus contraints par des circonstances économiques de vivre avec leurs parents, ce qui les porterait à quitter plus jeunes le foyer familial. En plus, les pressions sociales à se marier ou à se remarier sont à présent moins fortes dans cette société urbaine aisée qui est la nôtre. Les résultats d'une étude ontarienne semblent indiquer que ce phénomène tient à un changement d'attitude de la génération du baby-boom⁵³. Également, l'offre de plus en plus grande d'habitations spécialement conçues pour les personnes qui souhaitent habiter seules a créé sa demande et facilité l'adoption de ce style de vie⁵⁴.

Toutefois, les observations les plus récentes portent à croire que cette tendance au ménage en solitaire s'amenuise et peut-être se renverse. On a constaté qu'au cours de ces dernières années, nombre de jeunes décident de rester chez leurs parents ou d'y retourner. Les données du tableau 5.4 montrent que la proportion d'enfants ne vivant pas avec leur famille, qui avait augmenté entre 1971 et 1976, a diminué depuis, pratiquement à tous les âges. Selon des études réalisées aux États-Unis et en Grande-Bretagne, cette situation serait attribuable aux difficultés économiques que les jeunes éprouvent depuis quelques années⁵⁵. Au Canada, l'augmentation de la proportion des jeunes qui vivent chez leurs parents a coïncidé avec la forte hausse du taux de chômage dans ces groupes d'âge. Enfin, la diminution de la taille de la famille a pour résultat qu'il est non seulement plus facile pour les parents de garder leurs enfants plus longtemps à la maison, mais aussi de consacrer à chacun d'eux plus de ressources.

Taille des ménages et des familles

Il y a évidemment un lien entre la taille des familles, et celle des ménages, et les facteurs qui agissent sur l'une agissent généralement aussi sur l'autre. Au Canada, la taille moyenne des ménages est passée de 4.0 personnes en 1951 à 2.8 en 1986 (tableau 5.5). La taille des familles a diminué également comme le montrent la réduction du pourcentage de familles comptant 3 enfants ou plus (qui est passé de 25% en 1951 à 13% en 1986) et l'augmentation de la

⁵³ Miron, John R., *The Rise of the One-person Households: the Ontario Experience, Research Paper No. 116*, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1980.

⁵⁴ Harrison, Brian R., *Vivre seul au Canada: Perspectives démographiques et économiques, 1951-1976*, Ottawa, Statistique Canada, 1981, n° 98-811 au catalogue.

⁵⁵ Heer, David M., Hodge, Robert W. et Felson, Marcus, «The Cluttered Nest: Evidence that Young Adults Are More Likely to Live at Home Now Than in the Recent Past», *Sociology and Social Research* 69, avril 1985, p. 436-441; Glick, Paul C. et Lin, Sung-Ling., «More Young Adults Are Living with Their Parents: Who Are They?», *Journal of Marriage and the Family* 48, février 1986, p. 107-112; Eversley, Davis, «The Family and Housing Policy: The Interaction of the Family, the Household, and the Housing Market», p. 82-95, dans *The Family*, British Society for Population Studies, Occasional Paper No. 31, London: Office of Population Censuses and Surveys, 1983.

Tableau 5.4 Pourcentage d'enfants ne vivant pas dans leur famille, Canada, 1971-1986

Âge	1971	1976	1981	1986
0-14	0	0	0	0
15	2.8	3.5	3.5	3.7
16	3.9	4.9	4.9	4.6
17	6.8	8.5	7.8	6.7
18	14.2	16.9	15.6	12.5
19	24.5	28.6	26.4	21.0
20	36.4	41.0	37.9	30.5
21	50.8	53.2	49.6	40.8
22	63.4	64.7	61.0	51.5
23	73.5	74.1	71.0	62.0
24	81.1	80.7	78.6	71.0
25	85.6	85.5	84.3	77.9
26	89.0	89.3	88.2	87.2
27	91.4	91.9	90.8	87.5
28	93.0	93.6	92.8	90.2
29	94.2	94.6	94.0	92.1
30	94.8	95.2	94.9	93.5
Nombre moyen d'années passées avec la famille	23.0	22.7	23.1	24.2

Sources: *Recensement du Canada de 1971*, totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1976, totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1981, totalisations non publiées;
Recensement du Canada de 1986, totalisations non publiées.

proportion des familles de deux enfants parmi celles qui considèrent avoir complété leur descendance (tableau 5.6). Cependant, la proportion des familles nombreuses n'a pas diminué aussi régulièrement que celles des grands ménages. Il y a plusieurs facteurs qui seuls ou en synergie ont contribué à ce déclin. Chacun d'eux est traité dans les paragraphes qui suivent

Le principal est le déclin de la fécondité. Tel que montré au chapitre 3, les couples ont moins d'enfants et les plus tard au cours de la vie. Il y a également eu un accroissement de la proportion de femmes mariées n'ayant pas d'enfants.

D'autres facteurs ont contribué encore à la diminution de la taille des familles et des ménages. On a déjà mentionné la tendance très nette à vivre seul surtout parmi les jeunes adultes tentés d'établir leur propre ménage. Mais aussi, plus de personnes âgées sont maintenant capables de prendre soin d'elles-mêmes et disposent des moyens financiers d'avoir leur propre ménage. Cette tendance à une vie indépendante a entraîné la diminution du nombre de familles étendues. Par ailleurs, la hausse du nombre de divorces a contribué à l'augmentation des ménages au Canada tout en en réduisant la taille de même que celle

Tableau 5.5 Répartition en pourcentage des ménages privés selon la taille (nombre de personnes) et taille moyenne des ménages et des familles, Canada, 1941-1986

Année	Répartition en pourcentage							Nombre moyen de personnes par ménage	Nombre de personnes par famille	Enfants de 0-24 ans par famille
	Nombre de personnes									
	1	2	3	4	5	6+	Total			
1941	6.0	18.4	19.5	17.9	13.2	25.0	100.0	4.3	3.9	1.9
1951	7.4	20.9	20.2	18.9	12.9	19.8	100.0	4.0	3.7	1.7
1961	9.3	22.2	17.8	18.4	13.3	19.0	100.0	3.9	3.9	1.9
1971	13.4	25.3	17.3	17.6	11.9	14.5	100.0	3.5	3.7	1.7
1976	16.8	27.8	17.5	18.2	10.5	9.2	100.0	3.1	3.5	1.5
1981	20.3	29.0	17.5	18.6	9.1	5.5	100.0	2.9	3.3	1.4
1986	21.5	30.0	17.8	18.7	8.1	3.9	100.0	2.8	3.1	1.3

Sources: *Recensement du Canada de 1951*, vol. III, tableau 131; *Recensement du Canada de 1961*, vol. II, (partie I), tableau 2; *Recensement du Canada de 1971*, n° 93-707 au catalogue, bulletin 2.1.7, tableau 36; *Recensement du Canada de 1976*, n° 93-804 au catalogue, bulletin 3.4, tableau 9; *Recensement du Canada de 1981*, n° 92-904 au catalogue (vol. 1), tableau 3; n° 92-905 au catalogue, tableau 1 et totalisations non publiées; Wargon, Sylvia T. *L'enfant dans la famille canadienne* (Ottawa, Statistique Canada, n° 98-810 au catalogue, hors série, 1979), tableau 1.

des familles. Les personnes divorcées qui par le passé allaient habituellement vivre avec des parents ou amis au lendemain de la dissolution de leur mariage tendent maintenant de plus en plus à vivre seules jusqu'à leur remariage, le cas échéant.

Enfin la quasi disparition de personnes non apparentées (comme les chambreurs et les domestiques) a aussi contribué à une diminution de la taille moyenne des ménages sans affecter la taille des familles⁵⁶

Familles monoparentales

Le nombre des familles monoparentales a plus que doublé dans le court intervalle de 25 ans. De 347,000 en 1961 il est passé à 854,000 en 1986 (tableau 5.2 en annexe). Cette observation justifie un examen minutieux de la question.

L'attention que l'on a concentrée sur la jeune mère seule avec ses enfants a pu donner l'impression que la famille monoparentale est un phénomène récent. Il n'en est rien pourtant. De fait, ce type de famille a existé dans toutes les sociétés de date immémoriale, et il se peut même qu'il ait été plus répandu par le passé qu'il ne l'est de nos jours. En 1941, 12 pour cent des familles canadiennes étaient de type monoparental, soit à peine moins qu'aujourd'hui

⁵⁶ Kobrin, Frances E., «The Fall of Household Size in the Rise of Primary Individuals in the United States», *Demography*, 13, février 1976, pp. 127-138.

Tableau 5.6 Répartition en pourcentage des familles de recensement selon l'âge du chef et le nombre d'enfants de 0 à 24 ans à la maison, Canada, 1941-1986

Année	Âge du chef ¹							
	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
Aucun enfant								
1941	31.1	14.3	76.4	31.3
1951	24.3	12.7	21.9	49.5	83.0	32.3
1961	36.4	15.6	19.0	9.0	19.0	51.7	86.7	29.3
1971	47.2	20.0	25.9	6.8	17.1	50.1	87.5	30.5
1981	55.6	26.5	31.9	9.1	19.6	56.0	91.4	35.6
1986	52.6	28.0	31.5	11.0	23.2	60.8	92.8	37.5
1 enfant								
1941	32.0	21.1	14.2	23.5
1951	31.1	20.7	24.2	24.0	10.8	23.5
1961	39.7	23.4	26.1	15.1	23.0	23.8	8.7	20.2
1971	37.3	25.8	28.3	12.6	21.8	25.0	8.3	20.5
1981	31.7	28.0	28.7	18.3	26.7	25.6	6.2	22.7
1986	33.8	28.6	29.4	21.2	29.8	25.4	5.6	23.6
2 enfants								
1941	19.7	22.5	5.0	17.5
1951	25.3	26.4	20.3	11.9	3.4	19.8
1961	17.7	28.4	26.6	25.8	22.8	11.8	2.6	20.6
1971	12.7	30.7	26.8	27.0	23.8	12.8	2.5	21.3
1981	10.7	32.9	28.8	40.3	28.0	11.5	1.6	25.2
1986	11.3	31.5	28.6	43.1	29.1	9.7	1.2	25.8
3 enfants et plus								
1941	17.2	42.0	4.4	27.7
1951	19.3	40.1	33.5	14.6	2.8	24.5
1961	6.2	32.6	28.2	49.8	35.8	12.8	2.0	29.8
1971	2.9	23.4	19.1	53.6	37.3	11.9	1.7	27.8
1981	1.9	12.7	10.6	32.1	25.7	6.9	0.8	16.5
1986	2.3	11.9	10.5	24.8	18.0	4.1	0.4	13.1

¹ En 1981 et 1986, on entendait par «chef» le mari dans une famille biparentale et le père ou la mère dans une famille monoparentale.

Sources: Wargon, Sylvia T., *L'enfant dans la famille canadienne* (Ottawa: Statistique Canada, n° 98-810 au catalogue, hors série, 1979), tableau 6;

Recensement du Canada de 1981, totalisations non publiées;

Recensement du Canada de 1986, totalisations non publiées.

(tableau 5.7). Par contre, ce qui a beaucoup changé, c'est la composition de ces familles et les facteurs qui contribuent à leur formation. Premièrement, le divorce, plutôt que le décès d'un des conjoints, a pris de plus en plus d'importance

comme cause de formation. Deuxièmement, beaucoup plus de familles monoparentales ont à leur tête une femme. Troisièmement, les parents seuls sont beaucoup plus jeunes (tableau 5.8). Ces aspects de la famille monoparentale vont faire l'objet des trois prochaines sections.

Tableau 5.7 Répartition des familles de recensement selon le type, Canada, 1941-1986

Année	Nombre (en milliers)	Total	Familles bi-parentales	Familles monoparentales		
				Total	Chef de sexe masculin	Chef de sexe féminin
1941	2,509.7	100.0	87.8	12.2	3.2	9.0
1951	3,287.4	100.0	90.1	9.9	2.3	7.6
1961	4,147.4	100.0	91.6	8.4	1.8	6.6
1971	5,070.7	100.0	90.6	9.4	2.0	7.5
1976	5,727.9	100.0	90.2	9.8	1.7	8.1
1981	6,325.0	100.0	88.7	11.3	2.0	9.3
1986	6,735.0	100.0	87.3	12.7	2.3	10.4

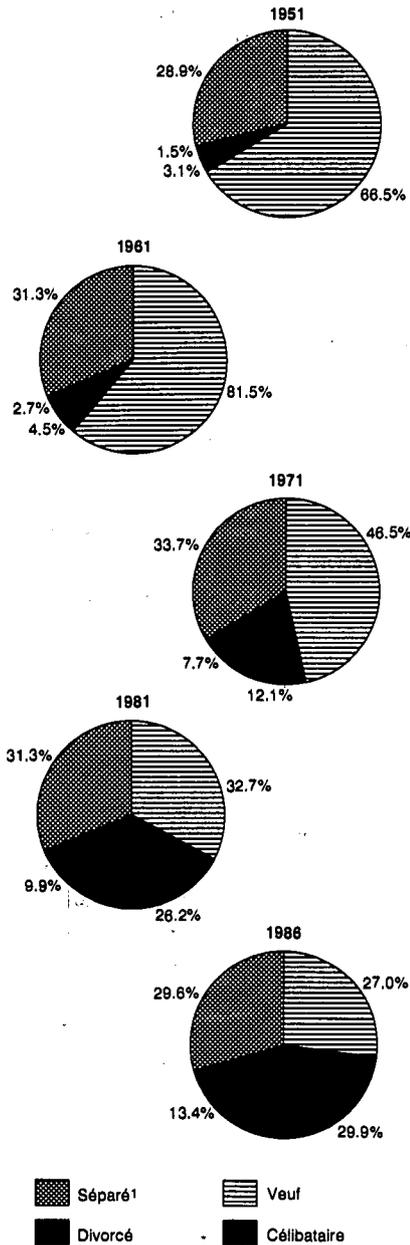
Sources: *Recensement du Canada de 1941*, vol. V, tableau 19;
Recensement du Canada de 1951, vol. III, tableau 136;
Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie I, tableau 73;
Recensement du Canada de 1971, n° 93-718 au catalogue, bulletin 2.2.6, tableau 51;
Recensement du Canada de 1976, n° 93-832 au catalogue, bulletin 95F.2, tableau 2;
Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, vol. I, tableaux 1 et 5;
Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, partie I, tableau 2.

Tableau 5.8 Répartition en pourcentage des familles monoparentales selon l'âge du chef, Canada, 1951-1986

Âge du chef	Recensement					
	1951	1961	1971	1976	1981	1986
15-24	-	3.6	6.1	6.4	6.7	6.2
25-34	14.0	10.7	17.5	19.8	21.7	22.2
35-44	16.9	18.5	21.0	22.0	24.1	27.8
45-54	20.0	21.6	22.6	22.1	20.9	18.8
55-64	20.3	17.3	15.8	14.7	14.1	13.4
65+	28.8	28.3	17.1	15.0	12.5	11.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Sources: *Recensement du Canada de 1951*, vol. III, tableau 136;
Recensement du Canada de 1961, vol. II, partie I, tableau 73;
Recensement du Canada de 1971, n° 93-718 au catalogue, bulletin 2.2.6, tableau 51;
Recensement du Canada de 1976, n° 93-833 au catalogue, bulletin 95F.3, tableau 3;
Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, vol. I, tableau 5;
Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, partie I, tableau 6.

Figure 5.3
Répartition en pourcentage des
parents seuls selon l'état matri-
monial, Canada, 1951, 1961, 1971,
1981 et 1986



Parents seuls veufs ou divorcés

Par le passé, on retrouvait surtout des veufs et des veuves à la tête de familles monoparentales. D'ailleurs, même actuellement, lorsque les statistiques font la distinction entre personnes divorcées et séparées, le décès du conjoint demeure toujours l'une des causes principales de formation de familles monoparentales (figure 5.3). Toutefois, à cet égard, le divorce est en voie de rattraper le décès du conjoint, surtout parmi les jeunes.

Entre 1951 et 1986, la part des familles monoparentales dont le chef était un veuf ou une veuve est tombée de 67 à 27 pour cent, tandis que celle de ces familles dont le chef était une personne divorcée a grimpé de 3 à 30 pour cent. Le changement majeur s'est produit au cours des années 70, suite à la modification de la loi sur le divorce adoptée en 1968. En fait, ce changement est attribuable non pas au déclin de la population des veufs (en raison des remariages ou d'une baisse de la mortalité) mais plutôt à l'accroissement de la population des divorcés. La proportion des familles monoparentales dont le chef était une personne séparée de son conjoint est restée relativement constante à environ 30 pour cent, alors que celle des familles dont le chef était une femme non mariée (à l'exclusion de celles vivant en union consensuelle) a progressé ces dernières années, passant de 3 pour cent en 1961 à 13 pour cent en 1986 (tableau 5.3 en annexe). Il faut signaler que certains de ces parents seuls vivaient auparavant en union consensuelle.

¹ Comprend la catégorie "marié, conjoint absent".
Source: Tableau 5.3 en annexe.

Sexe des parents seuls

La plupart des parents seuls sont des femmes. Ce déséquilibre s'explique par le fait, premièrement, que la garde des enfants est habituellement accordée à la mère et, deuxièmement, que les hommes vivent généralement moins longtemps que les femmes. Entre 1951 et 1986, le nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin a augmenté de 103 pour cent, tandis que celles avec un parent de sexe féminin se sont accrues de 180 pour cent (tableau 5.2 en annexe). Pendant cette même période, la proportion de familles dont le chef était un père seul s'est maintenue autour de 2 pour cent, alors que celle des familles dont le chef était une mère seule est passée de 7.6 à 10.4 pour cent (tableau 5.7).

Âge des parents seuls

S'il est évident que des changements appréciables se sont produits dans les familles monoparentales, ces changements n'ont pas touché de la même façon tous les groupes d'âge. Comme le révèle le tableau 5.8, la part des familles monoparentales dont le chef avait 55 ans ou plus a diminué de moitié entre 1951 et 1986 (passant de 49 à 25 pour cent), alors que celle des familles dont le chef avait moins de 35 ans a doublé (passant de 14 à 28 pour cent). Cette tendance s'est accentuée vers la fin des années 60, lorsque la divortialité parmi les couples avec enfants a commencé de s'accroître et que le nombre de familles monoparentales ayant à leur tête une femme divorcée dans la fin de sa vingtaine ou le début de sa trentaine a augmenté.

Unions consensuelles

La cohabitation hors mariage est un des modes de vie «différents» de plus en plus répandus en Amérique du Nord et en Europe. Aux États-Unis, le nombre de couples vivant en union libre a plus que triplé entre 1970 et 1977 pour ensuite presque doubler entre 1977 et 1983, atteignant près de 1.9 million (4 pour cent de l'ensemble des couples soutenant leur propre ménage) alors qu'en 1970, il n'était que d'un demi-million⁵⁷. Au Canada, l'estimation de 1986 fixe le nombre de couples de cohabitants à 487,000, c'est-à-dire 8.3 pour cent de l'ensemble des couples. En 1981, 6.4 pour cent seulement des couples étaient des couples de cohabitants. La proportion est beaucoup plus forte dans plusieurs pays d'Europe, parmi lesquels la Suède vient au premier rang (16

⁵⁷ Thornton, Arland et Freedman, Deborah, «The Changing American Family», *Population Bulletin*, vol. 38, n° 4 (Population Reference Bureau Inc., Washington, D.C. 1983), p. 11; Spanier, Graham, «Married and Unmarried Cohabitation in the United States: 1980», *Journal of Marriage and the Family*, 45 (2), mai 1983, p. 267-275; Glick, Paul C. et Norton, Arthur J., «Marrying, Divorcing and Living Together in the U.S. Today», *Population Bulletin*, vol. 32, n° 5 (Population Reference Bureau Inc., Washington, D.C. 1977), p. 32-34.

pour cent), suivie de près par le Danemark (13 pour cent)⁵⁸. La cohabitation est surtout adoptée par les jeunes adultes. Selon le recensement de 1986, 30 pour cent des femmes âgées de 20 à 24 ans qui habitent avec un partenaire de sexe masculin vivent en union libre. Les hommes vivant de même avec une partenaire comptent pour 38 pour cent dans le même groupe d'âge.

Il ressort d'études réalisées aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe que la cohabitation de personnes de sexes opposés est souvent un comportement adopté avant le mariage, remplaçant les rituels de la fréquentation de jadis. La plupart de ces couples ne voient pas dans la cohabitation un engagement à vie mais plutôt une période d'essai pour déterminer s'il y a compatibilité, une étape préparatoire au mariage. La relation prend donc fin rapidement ou bien se termine par un mariage⁵⁹.

Tableau 5.9 Répartition des personnes vivant en union consensuelle selon l'âge et le sexe, Canada, 1981 et 1986

Groupe d'âge	Hommes						Femmes					
	Nombre (en milliers)		Répartition en pourcentage		Proportion des personnes actuellement mariées		Nombre (en milliers)		Proportion en pourcentage		Proportion des personnes actuellement mariées	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
15-19	8.3	4.7	2.3	1.0	57.9	64.3	32.5	21.5	9.1	4.4	47.7	58.7
20-24	83.1	81.6	23.3	16.8	27.1	38.0	109.6	123.5	30.7	25.4	20.8	30.3
25-29	88.1	122.7	24.7	25.2	13.0	18.9	77.7	116.1	21.8	23.8	9.9	14.8
30-34	61.2	90.3	17.2	18.6	7.7	11.4	47.9	76.7	13.4	15.6	6.0	9.2
35-39	38.7	65.0	10.9	13.3	5.7	8.1	29.3	52.7	8.2	10.8	4.5	6.7
40-44	24.2	42.4	6.8	8.7	4.3	6.4	18.7	34.0	5.2	7.0	3.5	5.4
45-49	17.6	26.5	4.9	5.4	3.3	4.9	13.3	21.1	3.7	4.3	2.7	4.1
50-54	13.3	19.2	3.7	3.9	2.6	3.8	10.3	14.4	2.9	3.0	2.2	3.1
55-59	9.1	13.7	2.5	2.8	2.0	2.8	7.5	10.4	2.1	2.1	1.7	2.4
60-64	5.7	9.2	1.6	1.9	1.5	2.2	4.8	7.6	1.3	1.6	1.4	1.9
65+	7.2	11.6	2.0	2.4	1.0	1.4	5.2	8.9	1.4	1.8	1.1	1.5
Total	356.6	486.9	100.0	100.0	6.4	8.3	356.6	486.9	100.0	100.0	6.4	8.3

Sources: *Recensement du Canada de 1981*, totalisations non publiées; *Recensement du Canada de 1986*, totalisations non publiées.

⁵⁸ Wiersma, Geertje Else, *Cohabitation, An Alternative to Marriage? A Cross-National Study*, The Hague: Netherlands Inter-University Demographic Institute, 1983, p. 1; Kierman, Kathleen E., «The Structure of Families Today: Continuity or Change?», *The Family* (Office of Population Censuses and Surveys, U.K., Occasional Paper No. 31, 1983), p. 22-23; Roussel, Louis, «Les développements de la cohabitation sans mariage et ses effets sur la nuptialité dans les pays industrialisés», *Les familles d'aujourd'hui*, A.I.D.E.L.F., 1986.

⁵⁹ Macklin, Eleanor D., «Heterosexual Cohabitation Among Unmarried College Students», *The Family Coordinator*, 21, octobre 1972, p. 463-472; Charles Cole Lee, «Cohabitation in Social Context», p. 62-79 dans Libby, Rodger W. et Whitehurst, Robert N., *Marriage and Alternatives: Exploring Intimate Relationships*, Glenview, Illinois: Scott, Foresman, 1977; Lewis, R.A., Spanier, G.B., Atkinson, V.L.S. et Lehecka, C.F., «Commitment in Married and Unmarried Cohabitation», *Sociological Focus*, 10, octobre 1977, p. 367-373; Blumstein, Philip et Schwartz, Pepper, *American Couples: Money, Work, Sex*, New York: William Morrow, 1983, p. 36-39; Roussel, Louis, «La cohabitation juvénile en France», *Population* 33, janvier-février 1978, p. 15-42.

Selon les résultats de l'Enquête Rétrospective sur la Famille menée au Canada en 1984, 16 pour cent des hommes et 17 pour cent des femmes âgés de 18 ans et plus avaient à un moment donné vécu en union consensuelle, et moins de 2 pour cent des personnes de cet âge avaient fait l'expérience deux fois ou plus. Comme le montre le tableau 5.10, ce phénomène est beaucoup plus courant chez les jeunes que dans le reste de la population. Par ailleurs, comme le montre le tableau 5.11, une forte proportion de ceux qui ont épousé leur partenaire l'ont fait peu après le début de leur vie commune. Pour les deux sexes, la durée moyenne de la première union libre qui se termine par un mariage est de 27 à 28 mois environ.

Les conséquences de la croissance du nombre d'unions consensuelles au Canada n'ont pas fait l'objet de nombreuses recherches. En s'appuyant sur des données fragmentaires, on peut toutefois en arriver à certaines conclusions quant à son influence sur la stabilité et la fécondité des mariages. S'appuyant sur les données de l'enquête de 1984 sur la famille, Burch et Madan ont montré que les mariages précédés d'une période de vie en union libre

Tableau 5.10 Pourcentage de personnes ayant vécu en union consensuelle, selon le nombre de partenaires, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1984

Groupe d'âge	Hommes			Femmes		
	Total	Un	Deux ou plus	Total	Un	Deux ou plus
18-24	19.9	18.3	1.6	26.9	24.6	2.3
25-29	29.4	26.6	2.8	33.0	29.7	3.3
30-34	25.7	22.4	3.3	25.5	22.6	2.9
35 ans et plus	13.4	11.9	1.5	12.4	11.4	1.0
Total	15.6	14.1	1.5	17.3	15.9	1.4

Source: *Enquête sur la famille 1984* (Ottawa: Statistique Canada), totalisations non publiées.

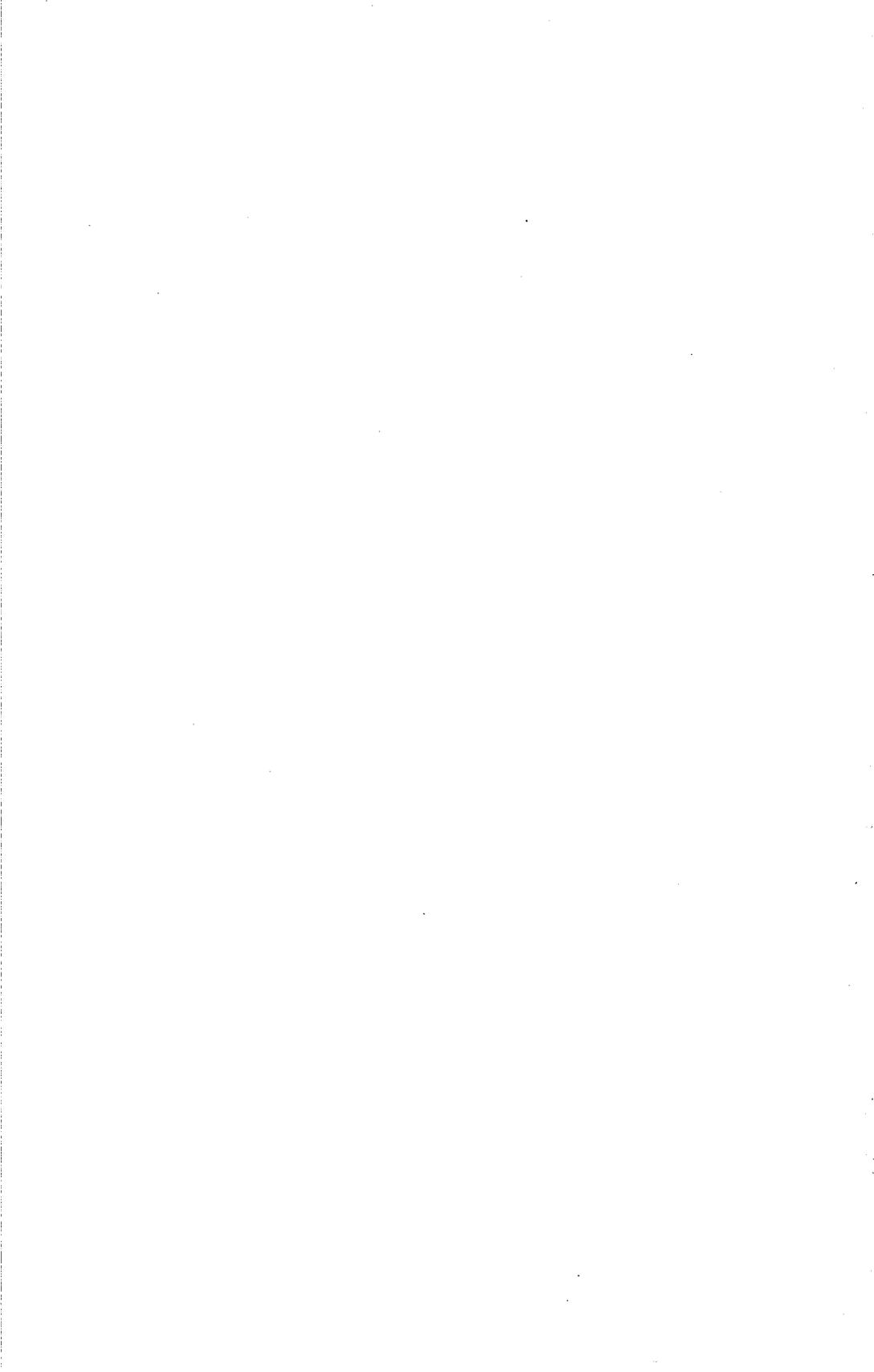
Tableau 5.11 Pourcentage cumulatif des premières unions consensuelles s'étant terminées par un mariage, selon la durée de l'union, Canada, 1984

	Durée de l'union (mois)					
	0-11	12-23	24-35	36-47	48 +	Moyenne
Hommes	25.3	52.9	80.1	86.3	100.0	27.0
Femmes	29.1	60.2	75.0	85.2	100.0	27.9

Source: *Enquête de 1984 sur la famille* (Ottawa: Statistique Canada), totalisations non publiées.

risquaient plus d'aboutir à une dissolution que les mariages qui ne le sont pas⁶⁰. De plus, il est probable que les unions consensuelles soient moins fécondes que les mariages. Le fait que les naissances hors mariage ne soient pas encore tout à fait acceptées pourrait expliquer en partie ce fait. De plus, il est possible que ces couples (dont beaucoup en sont encore à l'étape d'exploration et d'expérimentation de la vie à deux) ne se sentent pas aussi engagés que les couples mariés, et repoussent l'échéance de la naissance de leur premier enfant.

⁶⁰ Burch, Thomas et Ashok Madan, *Formation et rupture d'unions: Résultats de l'enquête sur la famille de 1984* (Ottawa: Statistique Canada, n° 99-963 au catalogue, novembre 1986).



CHAPITRE 6

PERSPECTIVES INTERNATIONALES ET CANADIENNES RÉGIONALES QUELQUES OBSERVATIONS

L'objet de notre étude a été jusqu'ici la population canadienne à l'échelle nationale. En complément, ce chapitre procède à une comparaison de certains indicateurs relatifs à la famille, entre le Canada et d'autres pays industrialisés.

Variations régionales

Le Canada a été peuplé par des vagues successives d'immigrants apportant chacune son héritage culturel. Cette diversité transparaît dans les différences régionales de la plupart des aspects de la vie canadienne, dont la vie familiale. De plus, certaines de ces différences sont accentuées du fait que quelques aspects législatifs et juridiques de la famille relèvent de la compétence provinciale. Il s'agit, en particulier, des programmes de supplément au revenu et des autres programmes de soutien à la famille, des questions légales relatives aux unions consensuelles, de l'accessibilité à l'avortement, et des modalités de divorce telle la séparation des biens.

Quoiqu'on ne puisse préciser avec exactitude ce qu'est la famille canadienne «typique», il est clair que les caractéristiques de formation et de dissolution de la famille décrites au niveau national se retrouvent en Ontario. Ceci ne surprend guère, étant donné le poids de la population ontarienne dans celle du pays et la généralisation à la majorité des autres provinces de certains traits observés. En effet, les caractéristiques de l'Ontario ressemblent de près à celles du Canada en général – qu'il s'agisse de la taille de la famille, du niveau de divortialité, de l'importance des familles monoparentales ou de la propension à vivre seul. L'Ontario se distingue cependant des autres provinces par ses proportions de filles-mères et d'unions libres qui sont inférieures à celles du Canada. Par contre, le taux d'activité des femmes et des mères mariées de l'Ontario était en 1986 parmi les plus élevés de toutes les provinces.

Si l'on peut dire que les transformations de la famille en Ontario ont été une évolution «normale», le Québec dans son particularisme culturel et historique a vécu des bouleversements. La nuptialité a chuté partout au pays depuis 1971, mais le Québec est allé plus loin: son taux de 47.3 mariages pour 1,000 femmes célibataires est le plus bas de toutes les provinces (71.9 pour l'ensemble du Canada). Le Québec avait aussi en 1986 la proportion la plus élevée de femmes célibataires dans la trentaine – un trait de la société québécoise qui ne date toutefois pas d'hier.

La fécondité au Québec – depuis toujours la plus forte au Canada – a touché le point le plus bas de son histoire et de celle du pays (indice synthétique de

Tableau 6.1 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale, Canada, provinces et territoires, 1986

Indicateurs	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Taux de nuptialité pour 1,000 femmes célibataires	71.9	60.1	76.7	74.7	72.4	47.3	81.2
Pourcentage de femmes célibataires âgées de 30-34 ans	13.3	9.6	13.1	12.0	11.1	16.3	12.8
Taux de divortialité pour 1,000 femmes mariées	12.4	4.6	6.4	12.0	9.8	11.5	12.3
Indice synthétique de fécondité	1.67	1.64	1.84	1.62	1.59	1.43	1.68
Pourcentage de femmes infécondes âgées de 15-44 ans ¹	22.7	12.2	15.0	18.8	16.9	24.1	22.3
Fécondité des femmes célibataires âgées de 15-44 ans, pour mille	29.0	..	27.8	28.6	31.7	36.7	20.1
Taux d'activité des femmes mariées	57.3	52.0	59.8	52.1	52.8	52.9	60.2
Taux d'activité des femmes mariées ayant des enfants de moins de 6 ans	59.5	60.4	69.9	57.5	59.6	58.0	62.1
Pourcentage de ménages d'une personne	21.5	10.2	17.6	18.6	16.5	21.7	21.1
Nombre moyen de personnes par ménage	2.8	3.5	3.0	2.9	3.0	2.7	2.8
Nombre moyen de personnes par famille	3.2	3.6	3.4	3.2	3.3	3.1	3.1
Pourcentage de familles biparentales	87.3	88.9	87.4	86.8	86.7	85.6	88.1
Pourcentage de familles monoparentales	12.7	11.1	12.6	13.2	13.3	14.4	11.9
Pourcentage d'unions consensuelles par rapport à toutes les familles biparentales	8.3	4.0	4.7	6.6	5.9	12.6	6.3

Tableau 6.1 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale, Canada, provinces et territoires, 1986 (fin)

Indicateurs	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
Taux de nuptialité pour 1,000 femmes célibataires	78.7	81.7	92.9	86.9	85.5	49.1
Pourcentage de femmes célibataires âgées de 30-34 ans	12.6	10.4	10.9	13.3	14.1	14.6
Taux de divortialité pour 1,000 femmes mariées	11.2	9.7	16.2	12.9	16.3	9.2
Indice synthétique de fécondité	1.89	2.09	1.93	1.72	2.04	3.01
Pourcentage de femmes infécondes âgées de 15-44 ans ¹	21.7	18.9	25.6	25.0	28.4	19.4
Fécondité des femmes célibataires âgées de 15-44 ans, pour mille	36.1	50.4	35.6	29.2	69.9	147.4
Taux d'activité des femmes mariées	58.5	58.0	63.6	55.2	71.1	63.2
Taux d'activité des femmes mariées ayant des enfants de moins de 6 ans	58.9	59.2	58.8	55.8	61.9	54.3
Pourcentage de ménages d'une personne	24.0	23.4	21.4	24.8	21.6	16.6
Nombre moyen de personnes par ménage	2.7	2.8	2.8	2.6	2.8	3.7
Nombre moyen de personnes par famille	3.2	3.2	3.2	3.0	3.2	3.9
Pourcentage de familles biparentales	87.8	88.9	88.2	87.5	85.1	83.7
Pourcentage de familles monoparentales	12.2	11.1	11.8	12.5	14.9	16.3
Pourcentage d'unions consensuelles par rapport à toutes les familles biparentales	6.3	5.9	8.3	8.5	19.8	16.9

¹ Le recensement de 1981 ne comportait pas de question relative à la fécondité.

Source: Tableaux 6.1 à 6.9 en annexe.

fécondité du Québec en 1986: 1.43 enfant par femme). Le Québec a aussi le taux le plus élevé d'infécondité de femmes en âge de procréer (24 pour cent en 1981). Par contre, le taux de fécondité des Québécoises célibataires âgées de 15 à 44 ans est relativement important (36 pour mille comparativement à 29 pour mille pour le Canada) et 14 pour cent de toutes les familles de recensement étaient des familles monoparentales en 1986. Ces tendances ne traduisent toutefois pas un refus de la famille puisque c'est au Québec plus qu'ailleurs au Canada que de nouvelles formes de vie familiale se sont répandues⁶¹. Ainsi le Québec a-t-il la plus grande proportion d'unions consensuelles après les Territoires (13 pour cent de tous les couples comparativement à 8 pour cent pour le Canada).

Ses provinces voisines à l'est, les provinces de l'Atlantique, ont été les plus réticentes à adopter de nouveaux modes de vie familiale. Les divorces, les unions libres et les naissances hors mariage y sont relativement moins fréquents que dans les autres régions du Canada. Cela peut s'expliquer en partie par une longue histoire d'émigration interne sélective parmi les jeunes des Maritimes. Alors que le taux d'activité des femmes mariées est sensiblement uniforme d'un bout à l'autre du pays, il est tout de même plus bas dans les provinces atlantiques. Deux exceptions notables dans ce domaine: les taux d'activité des mères d'enfants d'âge préscolaire à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. À 60 pour cent et 70 pour cent respectivement, ils étaient les plus élevés du pays en 1986.

La famille nucléaire est très stable à l'Ouest du pays, plus particulièrement en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba. La nuptialité dépasse quelque peu la moyenne nationale dans chacune de ces provinces, et il en résulte un nombre plus faible de femmes célibataires. L'union consensuelle y semble également relativement moins répandue. Les indices de fécondité dépassent le niveau national, surtout en Saskatchewan (la seule province dont l'indice soit au seuil de remplacement), et la taille de la famille de l'Ouest dépasse aussi la moyenne nationale. Cette fécondité des femmes célibataires, supérieure à la moyenne, est un aspect particulier des provinces des Prairies qui perdure depuis 1961. Cela vaut surtout pour la Saskatchewan dont le taux d'avortement est plus faible.

Un autre indice démographique particulier aux Prairies est le taux de divorcialité. Il est historiquement très élevé en Alberta et en 1971, 1981 et 1986, il y était le plus élevé du pays. Par contre, la Saskatchewan a les taux les plus bas après ceux de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard.

⁶¹ Une littérature abondante documente la vie familiale au Québec. Cf. Peron, Yves, Evelyne Lapierre-Adamcyk, Denis Morissette, «Le changement familial: aspects démographiques», *Recherches Sociographiques*, 28, 1987, pp. 317-399; Duchesne, Louis, *Les ménages et les familles au Québec*, Québec: Les Publications du Québec, 1987.

La Colombie-Britannique se distingue par l'importance de la vie en solitaire et la taille moyenne de la famille inférieure à celle du pays. Cela s'explique, en partie du moins, par le fait que cette province attire beaucoup de familles réduites en fin du cycle familial. À ces exceptions près, cette province (la troisième en importance numérique) ressemble au Canada pris dans son ensemble.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest se démarquent nettement par certains aspects de la vie familiale, tant l'un à l'égard de l'autre que par rapport aux autres régions du Canada. Par exemple, alors qu'habituellement il existe une relation négative entre l'activité des femmes mariées et la fécondité, au Yukon, les deux sont parmi les plus élevées au Canada. En 1986, le taux d'activité y était de 71 pour cent et l'indice de fécondité de 2 enfants par femme; dans les Territoires du Nord-Ouest, ces taux étaient respectivement de 63 pour cent et de 3 naissances par femme. La divortialité est élevée au Yukon mais faible dans les Territoires du Nord-Ouest. L'infécondité parmi les femmes en âge de procréer est forte au Yukon mais peu importante dans les Territoires du Nord-Ouest. La taille moyenne des familles est plutôt petite au Yukon mais grande dans les Territoires du Nord-Ouest. D'autre part, le nombre d'unions libres et de familles monoparentales a sensiblement augmenté dans les deux régions; elles y sont ainsi plus fréquentes que n'importe où ailleurs au Canada. Cela tient aux traditions familiales des Amérindiens et des Inuits qui forment une part relativement importante de l'ensemble de la population du Nord.

Perspectives internationales

Les indicateurs relatifs à la vie familiale (tableau 6.2) suggèrent une homogénéité considérable parmi les pays industrialisés retenus. Ainsi, il est clair que tous ces pays ont connu un déclin de la fécondité, une généralisation de l'activité des femmes mariées et des mères, et une hausse de la divortialité.

Cependant, quelques pays ont des indicateurs qui divergent d'une manière assez considérable de ceux du Canada. La Grèce, par exemple, se montre plus traditionnelle à l'égard de la vie familiale que le Canada. Ce pays a un des indices synthétiques de fécondité les plus élevés (2.3 naissances par femme en 1981), un des taux de divortialité les plus bas (10.7 pour 100 mariages) et un des taux de naissance hors mariage les plus faibles (1.4 pour 100 naissances). Le comportement démographique de l'Italie était naguère très voisin de celui de la Grèce et des pays méditerranéens dans leur ensemble, mais des changements intervenus récemment ont modifié substantiellement le paysage social dans lequel s'inscrit la vie familiale. La divortialité en Italie, à la hausse depuis 1971, était en 1981 presque aussi élevée qu'au Canada. Dans le même temps, la fécondité était en baisse jusqu'à atteindre le niveau du Canada, et le taux d'avortement y était plus élevé qu'au Canada.

Tableau 6.2 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale dans 20 pays industrialisés, 1971 et 1981 (environ)

Indicateurs	Canada		Australie		Autriche		Belgique		Tchécoslovaquie		Danemark		Finlande	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Mariage														
1. Taux de nuptialité pour 1,000 personnes	8.3	7.6	7.8	7.7	6.1	6.3	7.4	6.3	9.5	7.6	6.2	4.8	7.0	6.3
2. Âge médian au premier mariage	21.8	22.5	21.6	21.9	22.3	22.3	23.4	..	21.3	21.4	22.3	25.7	..	23.8
3. % de femmes célibataires âgées de 40-44 ans	6.9	5.8	4.8	..	11.7	9.0	7.1	..	4.4	3.8	6.4	5.1	11.8	10.2
Divorciabilité														
4. Taux de divorciabilité pour 1,000 personnes	1.4	2.8	1.0	2.8	1.3	1.8	0.7	1.6	2.0	2.3	2.7	2.8	1.6	2.0
5. Nombre de divorces pour 100 mariages	15.5	35.6	11.0	36.4	20.8	28.1	9.5	23.9	21.6	29.6	40.9	56.8	18.9	31.5
6. Durée médiane des mariages terminés par divorce ¹	11.7	10.1	12.2	8.9	6.6	6.7	11.1	11.1	7.4	6.4	7.9	8.3	9.0	10.0
7. % de divorcé(e)s ayant la garde d'un enfant ou plus ²	56.7	51.9	68.3	65.7	65.4	61.0	38.8	29.3	66.0	70.8	63.4	..	75.8	67.1
Taille et fécondité des familles														
8. Taille moyenne des ménages	3.5	2.9	3.3	..	2.9	..	2.9	..	3.1	2.8	..	2.4	3.0	2.7
9. % de la population en ménage d'une personne	3.8	6.9	3.9	..	8.4	..	6.4	..	5.8	7.7	7.9	..
10. % des ménages formés d'une personne vivant seule	13.4	20.3	13.5	..	24.6	26.0	18.8	..	17.9	22.0	..	31.0	23.9	26.0
11. Indice synthétique de fécondité	2.1	1.7	3.0	1.9	2.2	1.7	2.2	1.7	2.1	2.1	2.2	1.4	1.7	1.6
12. % de femmes infécondes de 15 ans ou plus	15.8	17.2	11.8	15.4	..	12.5
13. Naissances hors mariage pour 100 naissances vivantes	9.0	12.6	9.3	11.7	13.0	17.8	3.0	3.4	5.5	4.9	12.3	33.2	5.5	13.1
14. Taux d'avortements légaux pour 1,000 femmes âgées de 15-44 ans	8.8	11.1	25.6	32.1	16.3	20.7	22.4	11.9

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 6.2 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale dans 20 pays industrialisés, 1971 et 1981 (environ) (suite)

Indicateurs	France		République Démocratique d'Allemagne		République Fédérale d'Allemagne		Grèce		Hongrie		Italie		Japon	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Mariage														
1. Taux de nuptialité pour 1,000 personnes	7.1	5.8	8.4	7.5	6.0	5.9	8.1	7.4	9.5	7.1	6.7	5.5	8.5	6.6
2. Âge médian au premier mariage	22.3	22.7	21.3	21.0	22.1	22.9	22.9	24.7	20.7	21.5	22.6	23.7	23.5	26.7
3. % de femmes célibataires âgées de 40-44 ans	8.1	7.0	8.8	5.1	9.3	5.9	9.2	..	4.7	4.1	13.0	..	5.3	4.4
Divorciabilité														
4. Taux de divorciabilité pour 1,000 personnes	0.9	1.6	1.8	1.3	0.4	0.7	2.3	2.6	0.3	0.2	1.0	1.3
5. Nombre de divorces pour 100 mariages terminés	11.7	25.0	36.6	37.9	18.6	30.4	5.0	10.7	25.0	35.6	4.2	35.0	9.5	19.9
6. Durée médiane des mariages terminés par divorce	9.3	..	7.0	5.4	8.2	10.0	7.3	8.4	7.2	6.6	..	18.0	4.9	7.9
7. % de divorce(s) ayant la garde d'un enfant ou plus	71.0	72.0	58.9	52.6	75.9	74.6	53.6	61.8	..	41.6	60.0	68.8
Taille et fécondité des familles														
8. Taille moyenne des ménages	3.1	..	2.6	..	2.7	2.5	..	3.2	3.0	2.8	3.3	3.0	3.7	3.2
9. % de la population en ménage d'une personne	6.4	..	9.8	..	9.0	2.8	5.7	6.8	3.8	..	3.9	6.1
10. % des ménages formés d'une personne vivant seule	20.3	22.2	26.0	27.0	25.1	31.0	..	11.2	17.5	19.6	12.9	18.0	10.8	19.8
11. Indice synthétique de fécondité	2.5	2.0	2.1	1.8	1.9	1.4	2.3	2.3	1.9	1.9	2.4	1.6	2.2	1.7
12. % de femmes infécondes de 15 ans ou plus	19.8	..	18.4	28.1	24.1	5.9	..	10.8	..
13. Naissances hors mariage pour 100 naissances vivantes	7.4	11.4	15.1	22.8	5.8	7.6	1.2	1.4	5.8	7.1	2.3	3.9	1.9	0.8
14. Taux d'avortements légaux pour 1,000 femmes âgées de 15-44 ans	..	15.3	33.0	..	0.4	6.5	73.5	35.3	..	18.5	26.2	22.5

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau 6.2 Quelques indicateurs sélectionnés de la vie familiale dans 20 pays industrialisés, 1971 et 1981 (environ) (fin)

Indicateurs	Pays-Bas		Nouvelle-Zélande		Suède		Suisse		Royaume-Uni		États-Unis d'Amérique	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
Mariage												
1. Taux de nuptialité pour 1,000 personnes	7.0	5.8	8.0	8.1	5.5	4.4	5.5	5.8	7.7	6.9	9.9	10.8
2. Age médian au premier mariage	22.4	22.6	..	21.9	23.2	27.3	23.3	25.8	21.8	22.0	20.9	21.2
3. % de femmes célibataires âgées de 40-44 ans	7.5	5.6	..	4.3	7.4	8.8	11.4	..	7.4	5.3	5.4	4.5
Divorciabilité												
4. Taux de divorciabilité pour 1,000 personnes	0.9	2.0	1.2	2.8	1.7	2.4	1.1	1.7	1.5	2.9	3.7	5.3
5. Nombre de divorces pour 100 mariages	9.5	33.3	12.0	28.2	34.3	53.4	15.7	31.1	16.0	41.1	35.2	50.0
6. Durée médiane des mariages terminés par divorce	10.0	10.0	11.8	12.7	10.7	10.1	8.6	10.4	11.4	10.1	6.5	5.9
7. % de divorcé(e)s ayant la garde d'un enfant ou plus ¹	65.9	60.2	78.4	66.2	69.1	66.2	65.1	60.6	75.2	59.6	61.3	56.3
Taille et fécondité des familles												
8. Taille moyenne des ménages	..	2.8	3.7	3.0	2.6	2.3	2.9	2.5	2.9	2.7	3.1	2.7
9. % de la population en ménage d'une personne	9.6	..	6.4	11.0	6.2	..	5.5	8.0
10. % des ménages formés d'une personne vivant seule	17.0	22.1	12.5	..	25.3	33.0	19.6	30.0	18.2	22.0	17.6	22.7
11. Indice synthétique de fécondité	2.4	1.6	3.1	2.0	2.0	1.6	2.0	1.5	2.4	1.8	2.3	1.8
12. % de femmes infécondes de 15 ans ou plus	16.9	..	16.3	..
13. Naissances hors mariage pour 100 naissances vivantes	2.0	3.4	14.3	20.9	21.6	39.7	3.7	4.4	8.4	10.9	11.3	17.1
14. Taux d'avortement légaux pour 1,000 femmes âgées de 15-44 ans	9.3	6.0	..	9.6	16.3	19.4	11.7	12.6	16.5	29.3

¹ Données de 1974 et 1980 au lieu de 1971 et 1981.

² Données de 1973 et 1980 au lieu de 1971 et 1981.

Sources: 1-5 *Annuaire démographique des Nations-Unies*, 1976 et 1982. - 6 Plateris, Alexander A., *Duration of Marriage Before Divorce*, United States, Vital and Health Statistics Series 21, No. 38, Maryland: U.S. Department of Health and Human Services, 1981; *Annuaire démographique des Nations-Unies*, 1982. - 7-10 *Annuaire démographique des Nations-Unies*, 1976 et 1982. - 11 Romanuc, A., *La fécondité au Canada: Croissance et déclin*, Ottawa: Statistique Canada, 1984, n° 91-524F au catalogue, tableau 1.2 en annexe. - 12-13 *Annuaire démographique des Nations-Unies*, 1975 et 1982. - 14 Tietze, Christopher et Marjorie C. Murtein, "Induced Abortion: 1975 Factbook", Reports on Population and Family Planning, 14 décembre 1975; *Annuaire démographique des Nations-Unies*, 1981. - Kellman, Nico, "Recent Trends in Family and Household Composition in Europe", *European Journal of Population*, 3, juillet 1988.

Les pays scandinaves, et la Suède en particulier, semblent être à la tête des autres pays industrialisés quant à l'adoption de nouveaux styles de vie⁶². En Suède, on se marie plus tard que dans tout autre pays industrialisé, tout en divorçant davantage. C'est là aussi que le taux d'avortement et la fécondité hors mariage sont les plus élevés. La taille moyenne des ménages en Suède est également la plus faible. Ce sont les Suédois qui vivent le plus en unions libres (tableau 6.3). Aussi n'est-il pas surprenant qu'en Suède, le taux d'activité des femmes, mariées ou non, soit un des plus élevés au monde (tableau 6.4). On décèle des comportements similaires au Danemark, les taux étant seulement un peu en-deçà de ceux de la Suède, tandis que la Norvège affiche des taux d'activité féminins et des pourcentages de femmes en union consensuelle élevés.

Tableau 6.3 Pourcentage de femmes vivant en union consensuelle, par groupe d'âge, Canada et quelques pays européens, certaines années

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
Canada						
1981	2.9	9.4	7.1	4.7	3.6	2.8
1986	2.3	11.0	9.9	7.0	5.2	4.2
Suède						
1975	16 ¹	29	15	5
1981	..	44	31	14
Danemark						
1975	23 ¹	30	10	5	4	..
1981	..	37	23	11 ¹
Norvège						
1977	6 ¹	12	5	2	2	..
1986	12 ¹	28	16	9
Pays-Bas						
1982	3 ¹	16	10	4
1985	..	16 ²	13	5 ³
France						
1975	1 ¹	4	3	3
1982	3 ¹	10	8	5

¹ Se rapporte au groupe d'âge de 18-19 ans.

² Se rapporte au groupe d'âge de 21-24 ans.

³ Se rapporte au groupe d'âge de 30-37 ans.

Sources : Recensements du Canada de 1981 et 1986, totalisations non publiées; Keilman, Nico, «Recent Trends in Family and Household Composition in Europe», *European Journal of Population* 3, juillet 1988, tableau 11.

⁶² Roussel, Louis, «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés», *Population* 42, mai-juin 1987, pp. 429-448; Nilsson, Thora, «Les ménages en Suède, 1960-1980», *Population* 40, mars-avril 1985, pp. 223-248; Keilman, Nico, «Recent Trends in Family and Household Composition in Europe», *European Journal of Population* 3, juillet 1988, pp. 297-325.

Tableau 6.4 Taux d'activité des femmes selon leur état matrimonial pour certains pays industrialisés, 1975-1983

Pays	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Toutes les femmes									
Canada	32.4	33.3	34.2	35.8	37.0	38.3	39.6	39.7	40.5
États-Unis	34.0	35.0	36.1	37.5	38.4	39.1	39.7	40.2	40.5
Japon	35.1	35.1	35.8	36.4	36.7	36.9	37.0	37.4	38.4
Autriche	28.9	28.9	29.3	30.0	30.4	30.4	30.9	32.1	32.1
Danemark	--	--	40.7	41.8	44.2	--	45.8	46.6	47.8
Finlande	--	44.7	45.0	44.9	45.5	46.2	47.1	48.1	48.5
Rép. Fédérale d'Allemagne	31.1	31.1	31.1	31.2	31.5	32.0	32.4	32.7	32.9
Norvège	32.7	35.2	35.9	37.0	38.0	39.1	39.7	40.6	41.6
Suède	42.6	43.2	43.9	44.7	45.7	46.5	47.4	47.9	48.8
Femmes mariées									
Canada	40.9	43.0	43.1	44.8	45.7	47.0	48.1	48.9	50.5
États-Unis	41.2	41.9	42.8	44.2	45.3	45.8	46.3	46.8	47.5
Japon	45.0	45.8	47.0	48.2	48.9	48.9	48.9	49.8	--
Autriche	39.0	39.4	39.7	40.0	40.3	39.8	40.7	42.8	--
Danemark	--	--	56.5	57.5	60.9	--	63.6	65.1	66.6
Finlande	--	63.1	63.4	63.8	64.9	66.6	67.6	--	--
Rép. Fédérale d'Allemagne	39.7	39.0	39.5	39.4	40.0	41.4	42.1	42.6	--
Norvège	45.2	49.6	51.4	53.5	56.1	58.3	60.1	62.6	64.6
Suède	57.6	58.9	60.7	62.2	63.1	64.2	66.0	66.6	66.9

Source: OCDE, *Statistiques de la population active, 1963-1983* (Paris: 1985).

Aux États-Unis, la transformation de la famille a évolué à peu près de la même façon qu'au Canada. Le taux de divortialité est cependant comparable à celui de la Suède (50 et 53 pour 100 mariages respectivement). En outre, le taux de nuptialité est le plus fort de tous les pays retenus, soit 10.8 mariages pour mille personnes. L'indice de fécondité, tout en se situant en-dessous du seuil de remplacement des générations, est légèrement plus élevé que celui du Canada, et encore plus que celui de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suède et de la Suisse, pour ne citer que quelques pays.

Les pays de l'Europe de l'Est, comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, accusent des taux d'avortement élevés en même temps que de faibles taux de naissance hors mariage. Par contre, des taux relativement élevés d'avortement coexistent avec des indices élevés de fécondité hors mariage en République Fédérale d'Allemagne, en Suède, aux États-Unis, au Danemark et en France. En Belgique, la relation entre les deux indicateurs est encore autre: les deux se situent à un niveau relativement bas.

Malgré une évolution technologique parmi les plus rapides au monde, le Japon a conservé ses institutions familiales qu'il n'a que modernisé un tant soit peu. Le taux de fécondité hors mariage est un des plus bas, mais étant donné que les femmes travaillent plus à l'extérieur que par le passé, le premier mariage est plus tardif dans les générations récentes que dans les plus anciennes.

La famille canadienne semble avoir été moins bouleversée dans le récent passé que celle de certains autres pays industrialisés. Les taux de nuptialité, de fécondité et de divortialité, parmi d'autres indicateurs, ressemblent davantage à ceux du Royaume-Uni et des autres pays industrialisés du Commonwealth (Australie et Nouvelle-Zélande).

CHAPITRE 7

EN RÉSUMÉ⁶³

Mutations importantes

L'évolution des familles et des ménages depuis la fin du baby-boom (début des années 1960) est caractérisée par une instabilité et une diversification accrues des modes de vie. La primauté de la famille traditionnelle, fondée sur le mariage et soumise à l'autorité maritale, a été ébranlée par l'occurrence d'un certain nombre de phénomènes dont l'ampleur ne cesse de croître. Tel est en particulier le cas de: (a) la fragilité des unions et la mobilité conjugale, (b) la multiplication des familles à double revenus, (c) la prolifération des unions consensuelles et (d) des familles monoparentales.

À première vue, il semble que la famille «traditionnelle» époux-épouse demeure la forme prédominante dans la société canadienne. Ce type de famille n'a que peu diminué entre 1961 et 1986 passant de 92 pour cent à 87 pour cent. Cependant, en raison de l'augmentation des taux de divortialité et de remariage observée depuis 1970, une partie non négligeable de ces familles sont en fait des familles dites reconstituées. Même si on ne sait pas combien d'enfants vivent dans des familles avec un parent naturel et un beau-parent, ni pour combien d'entre eux, la garde en est confiée à un seul parent ou à deux parents qui ne vivent pas ensemble, leurs effectifs sont probablement en hausse⁶⁴.

Un des traits remarquables de notre temps est l'émergence de familles dans lesquelles le père et la mère ont un emploi rémunéré. Le taux d'activité des femmes mariées avec au moins un enfant d'âge préscolaire (moins de 6 ans) est passé de 27.1 pour cent en 1971 à 59.5 pour cent en 1986. S'il en est résulté un revenu familial plus important et une plus grande indépendance économique des époux, ceci, par contre, en a peut-être invité certains à envisager plus facilement le divorce.

Un tournant dans l'histoire récente de la famille est l'augmentation de la cohabitation sans mariage. Statistiquement à peine mesurable il y a 20 ans, le taux d'unions libres était de 8.3 pour cent au recensement de 1986. Ce phénomène est des plus répandus parmi les jeunes en fin d'adolescence et au début de la vingtaine. Parmi les personnes de 20 à 24 ans qui pratiquent la cohabitation, 38 pour cent des hommes et 30 pour cent des femmes vivent en union consensuelle. Mais ceux-ci ne forment cependant pas un groupe homogène.

⁶³ Ce chapitre a été rédigé par A. Romaniuc.

⁶⁴ Voir la note à l'annexe sur la famille reconstituée.

Pour les uns, cette union constitue une sorte d'incursion dans la vie adulte, sans engagement conjugal sérieux. Pour certains, c'est un prélude au mariage, pour d'autres enfin une solution de rechange au mariage. En comparaison avec les mariages, les unions consensuelles sont moins stables et moins fécondes.

Le nombre de familles monoparentales a plus que doublé entre 1961 et 1986 – passant de 347,000 à 854,000 suite à des changements importants dans les facteurs menant à la formation de ce genre de famille. La part des familles monoparentales résultant de la mort d'un conjoint a diminué, passant de 62 pour cent en 1961 à 27 pour cent en 1986, tandis que celle des familles résultant d'un divorce s'est élevée d'un peu plus de quatre pour cent pour atteindre près de 30 pour cent. La proportion des mères célibataires est passée de trois pour cent à un peu plus de 13 pour cent ce qui correspond, en nombres absolus, à une augmentation de 9,000 à 114,000 mères. On constate que moins de filles-mères font adopter leurs enfants. La plus grande proportion, et de loin, des familles monoparentales (82 pour cent en 1986) a la mère pour chef de famille.

Simultanément à l'augmentation de l'instabilité conjugale et de la diversification des modes de vie, on a assisté à des modifications des caractéristiques de base de la famille. La taille est passée d'une moyenne de 3.9 personnes en 1961 (au plus fort du baby-boom) à 3.1 en 1986. L'effet du déclin prononcé de la fécondité a été renforcé par la fragmentation des familles par les ruptures de mariages. Le taux de remariage n'a pas égalé celui des divorces.

Par ailleurs, le rythme de formation des familles a faibli. Moins de gens se marient ou ils se marient plus tard. Il en est qui remettent à plus tard la venue des enfants et d'autres qui renoncent définitivement à en avoir. Le fait qu'au recensement de 1981, 30.0 pour cent des femmes de 25 à 29 ans⁶⁵, déjà mariées, n'avaient aucun enfant, comparativement à moins de 14 pour cent en 1961, est bien significatif d'une tendance à remettre à plus tard la mise au monde éventuelle d'enfants. Ceci peut aussi laisser penser qu'une partie de ces couples ou bien choisiront de ne pas avoir d'enfants ou bien s'en verront un jour empêchés par l'âge.

Finalement, il y a maintenant passablement de jeunes, en fin d'adolescence ou au début de la vingtaine, qui choisissent de tenir ménage, prolongeant ainsi la transition de l'enfance à la vie adulte. Tout en ayant quitté le foyer de leurs parents, ils ne sont pas prêts à fonder une famille. À l'autre extrémité de la vie, au troisième âge, le nombre de ménages de personnes seules a augmenté sensiblement. Cela est surtout vrai des femmes: elles étaient 15 pour cent en 1961 et presque 34 pour cent en 1986 à vivre seules. Soixante-dix-sept pour cent des personnes âgées qui vivent seules sont maintenant des femmes, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de leur espérance de vie plus élevée et de leur taux de remariage plus faible.

⁶⁵ Aucune donnée sur la fécondité n'a été collectée au recensement canadien de 1986.

Le contexte social des changements

Une foule de facteurs ont contribué à la précarité et à la diversité des formes de vie conjugale ainsi qu'à la réduction du nombre de personnes qui vivent en famille. Quelques-uns sont d'origine économique, d'autres ont leur fondement dans le contexte social de la famille, d'autres enfin sont les conséquences de la contraception.

En ce qui concerne l'économie, deux phénomènes ont fait des incursions dans la vie familiale: l'augmentation du taux d'activité des femmes et de la propension à consommer. Pour ce qui relève du premier phénomène, on a assisté à une multiplication des emplois traditionnellement féminins, surtout dans le secteur des services, et à la rupture de la barrière qui isolait les femmes des groupes d'emploi autrefois strictement masculins. Ces deux processus ont créé un marché du travail féminin jamais encore connu. On trouve plus de femmes dans des emplois permanents, emplois qui demandent une formation plus poussée et un engagement professionnel plus profond. D'un autre côté, l'accroissement du besoin de consommer, stimulé d'ailleurs par une publicité agressive et soutenu par un système de crédit efficace, a eu pour conséquence de pousser la famille à la recherche d'un deuxième revenu pour bénéficier de l'immense gamme des biens, services et loisirs maintenant offerts.

En ce qui concerne le contexte social dans lequel évolue la famille, il faut noter la modification des relations entre époux, et entre parents et enfants. La domination traditionnelle du mari a dû faire place à une relation plus égalitaire entre les époux. On entend aussi que l'importance de plus en plus marquée d'une certaine recherche de la satisfaction personnelle et de l'individualisme dans la relation conjugale, qui n'existait pas dans le mariage traditionnel, a rendu les unions plus vulnérables aux pressions internes et externes. Le transfert de la responsabilité de ses membres âgés, de la famille à la société, a depuis longtemps réduit l'intérêt économique d'avoir des enfants. À présent, c'est l'érosion graduelle du rôle des parents dans la socialisation des enfants qui est en train de miner la motivation psychologique à la paternité et à la maternité. Le résultat est que la fonction reproductive de la famille a perdu de son importance. Les enfants eux-mêmes se détachent de leurs parents et cherchent la compagnie de leurs pairs et c'est au sein de leurs groupes qu'ils apprennent la vie en société, ce qui a pour effet, entre autres, de freiner leurs aspirations à fonder une famille.

Enfin, les attitudes à l'égard du mariage et de la famille aussi bien que le comportement des couples ont certainement été influencés par la révolution de la contraception: la pilule au cours des années 1960 et la stérilisation au cours des années 1970. Le lien entre la sexualité, le mariage et la procréation a été affaibli sinon brisé. La révolution sexuelle des années 1960 n'aurait peut-être pas eu l'ampleur qu'on lui a connu sans les techniques efficaces de

contraception. Bien des mariages qui auparavant auraient eu lieu en raison d'une grossesse prénuptiale pouvaient désormais être retardés ou évités. De même, les grossesses imprévues au sein des mariages ont été pratiquement éliminées. La conjonction de l'accessibilité aux femmes d'un nombre important d'emplois et de la disponibilité de techniques contraceptives plus efficaces a permis des choix autres que la maternité.

Mais la relation entre la famille, d'une part, et les facteurs sus-mentionnés, d'autre part, n'est pas nécessairement unidirectionnelle. Il est probable que cette relation soit à double sens. Par exemple, on a noté que la chute rapide de la nuptialité et l'augmentation des divorces ont suivi et non précédé le début du déclin de la fécondité.

La fragilité du mariage n'est pas nécessairement la conséquence d'une plus grande indépendance économique des conjoints, contrairement à ce qu'on avance souvent. La propension des femmes à joindre le marché du travail peut très bien être considérée comme un choix rationnel dans la mesure où le mariage n'offre plus de garantie pour l'avenir. Avec le déclin de la fécondité et la réduction de la taille des familles, le soin des enfants justifierait moins la présence de la mère à la maison. Ses énergies, autrefois destinées à la famille, ont été de ce fait libérées et réorientées vers des activités rémunérées à l'extérieur de la maison, lui conférant une relative indépendance économique.

Les domaines affectés

On mesure mieux l'importance des changements qui sont survenus dans le cadre de la famille quand on analyse les répercussions que ces changements peuvent susciter dans les politiques gouvernementales dans certains domaines.

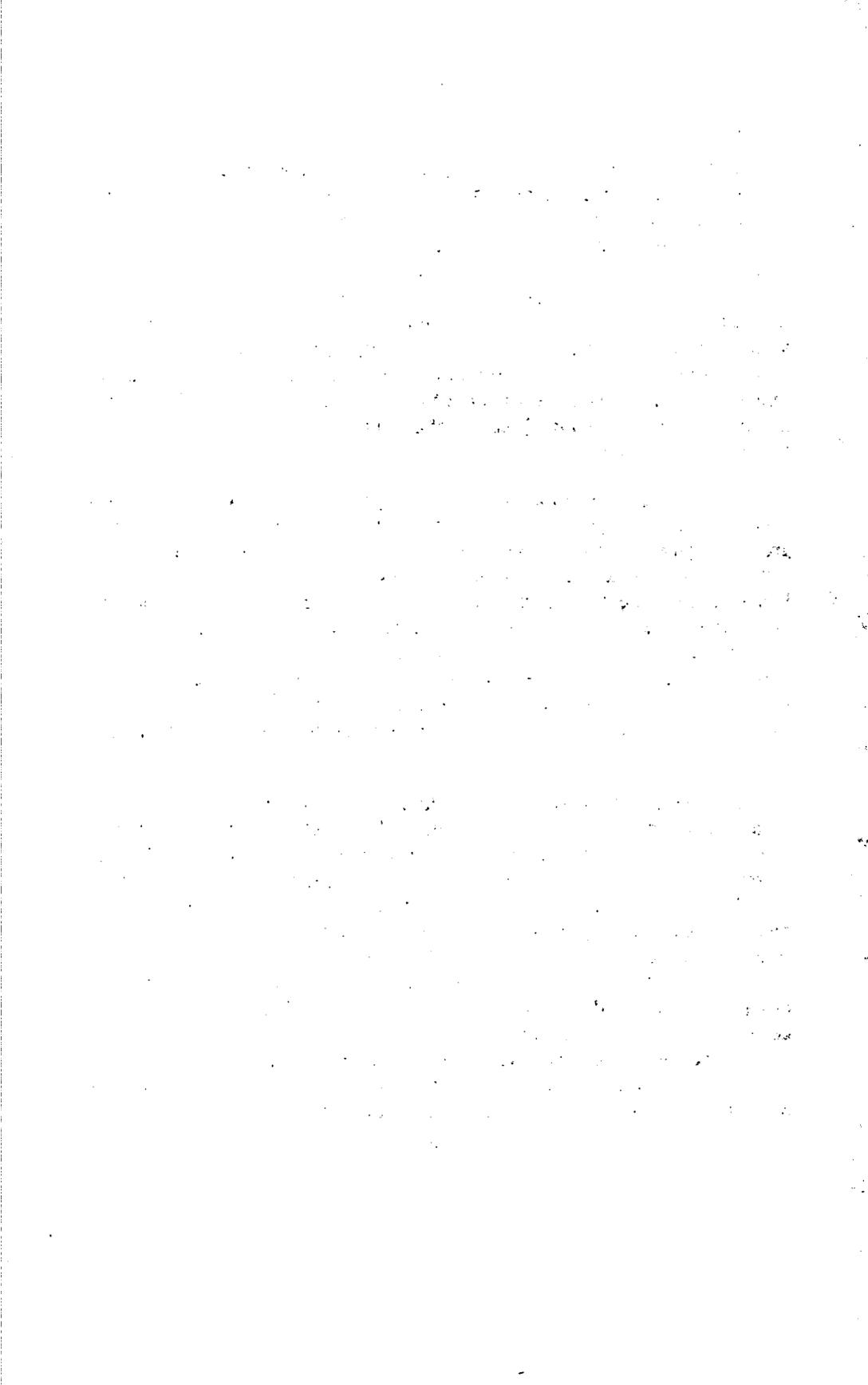
L'un de ces domaines est celui du droit de la famille et de son administration. Deux conséquences apparaissent majeures, à savoir la prolifération des unions libres et les ruptures d'union (divorce, séparation, abandon). Nombre de cas vont poser problème à l'administration de la justice: par exemple ceux des personnes mariées qui vivent par ailleurs en union libre, ou les conflits soulevés par la garde des enfants par l'un des époux ou les deux, à tour de rôle.

Il y a aussi tout le domaine de l'administration du droit du travail. Le fait que les deux parents (ou parents potentiels) travaillent à l'extérieur crée des problèmes dont la solution est d'importance primordiale pour les personnes concernées, leurs employeurs et la société en général. Bien que maintenant les époux se partagent les tâches ménagères plus souvent qu'autrefois, il n'en reste pas moins que le soin des enfants continue d'être exigeant en temps et en énergie et ce, même si la famille est petite et les tâches ménagères largement mécanisées. Confier le soin de l'enfant à des agences privées ou publiques peut aider, mais encore faut-il que les services soient accessibles à tous les budgets. De plus, cette solution n'est pas sans inconvénient du point de

vue de la socialisation des enfants. Il est vrai que des arrangements particuliers au travail, comme l'horaire variable, les congés de maternité ou de paternité, permettent aux parents de passer plus de temps avec leurs enfants. Mais si l'on veut que la famille continue de remplir sa fonction qui est de mettre au monde et d'élever les futurs citoyens, la recherche de solutions au niveau institutionnel visant à alléger le fardeau des parents désireux d'avoir à la fois une famille et une carrière, sans pour autant perturber indûment le travail et sans entraver la productivité attendue par l'employeur, demeurera un important objet de recherche et de politiques. Avec un indice synthétique de fécondité sous le seuil de remplacement des générations (ce qui implique à long terme la réduction de la population), ces questions ont pris dernièrement de l'importance dans le public.

Deux autres groupes appellent l'attention publique: celui des parents seuls avec enfants à charge et celui des personnes âgées vivant seules. Ces deux groupes augmentent rapidement en nombre et beaucoup de ces personnes vivent sous le seuil de la pauvreté. Les subventions directes et indirectes offertes par le biais d'ajustements fiscaux, de logements à loyer modéré et de services de garde pour parents seuls avec enfants à charge, de services médicaux conçus pour les besoins des personnes âgées seules, sont autant de sujets importants à inscrire à l'ordre du jour de la politique de bien-être social. L'augmentation probable de l'effectif de ces groupes ainsi que ce qu'on appelle la «féminisation» de la pauvreté ne peuvent que rendre plus pressantes ces questions politiques.

Indépendamment du domaine des politiques, les nouvelles orientations dans les modes de vie devraient retenir l'attention du monde des affaires. Les industries dont l'objet est de mettre à la disposition des familles et des ménages, en tant qu'unités de consommation, des biens et des services, devront avoir deux faits à l'esprit. Le premier est la réduction de la taille des familles et des ménages; le deuxième, peut-être plus important à long terme, est la diminution du nombre lui-même de familles et de ménages. Le nombre de ménages a progressé au Canada au rythme impressionnant de 3.5 pour cent au cours des années 1970, et de 2.2 pour cent dans les années 1980. Mais comme les générations du baby-boom commencent à se retirer de la scène et que les classes creuses prennent la relève dans la formation des familles, la croissance ralentira au point de tomber à un pour cent par année à l'horizon 2000, selon les projections les plus récentes de Statistique Canada.



NOTE ANNEXE

Familles reconstituées

Il n'existe aucune estimation directe du nombre de familles reconstituées. On ne peut douter, cependant, que le nombre de ces familles a augmenté au cours des dernières années, compte tenu de la hausse du nombre de divorces et de remariages. Le nombre de divorces a grimpé d'environ 30,000 en 1971 à 78,000 en 1986. Dans le même temps, le nombre de mariages dont au moins un des conjoints avait déjà été marié a crû de 22,000 à 38,000. En proportion de l'ensemble des mariages, ces chiffres représentent un accroissement de 12 à 22 pour cent. Les mères d'un enfant ou plus représentaient 48 pour cent de toutes les femmes qui ont divorcé en 1986, alors qu'elles étaient 44 pour cent en 1976. On ne sait pas combien d'entre elles se sont remariées par la suite formant ainsi une famille reconstituée. Mais un modèle statistique a permis d'estimer que 76 pour cent des hommes divorcés et 44 pour cent des femmes divorcées, se remarient⁶⁶. Le taux de remariage des personnes tant divorcées que veuves, âgées de moins de 35 ans, est particulièrement élevé. Ces statistiques seules suggèrent que le nombre de familles reconstituées est en hausse au Canada.

Les données de l'Enquête sur la famille de 1984 jettent plus de lumière sur ce point. Selon cette enquête, les hommes de 18 ans et plus, qui se sont mariés plus d'une fois, étaient au nombre de 328,000, soit 6.6 pour cent de tous les hommes actuellement mariés. Parmi ceux qui se sont mariés plus d'une fois et avaient des enfants, 79,000, soit 25.8 pour cent, avaient au moins un beau-fils ou belle-fille. Quant aux femmes remariées âgées de 18 à 49 ans et ayant des enfants, 46,000 ou 15.2 pour cent étaient dans cette situation. Donc presque deux fois plus d'hommes que de femmes vivaient avec des enfants d'un autre lit de leur conjoint. Cette disparité entre mères et pères quant à leurs proportions respectives de beaux-fils ou belles-filles est logique, étant donné que la garde des enfants est principalement accordée aux mères à la suite d'un divorce et que les enfants de mères non-mariées demeurent généralement avec elle. Considérons quatre possibilités de mariage pour un homme. Il peut épouser soit une femme qui n'a jamais été mariée, soit une femme divorcée. Dans les deux cas, celle-ci peut ou non avoir des enfants d'une union antérieure. Le fait est que si tous deux ont déjà eu des enfants, les probabilités sont plus grandes que ce soit elle qui vive avec les siens. Donc, parmi les personnes remariées, l'homme a plus de chances de se joindre à une famille déjà formée et qui consiste d'une mère et d'un ou plusieurs enfants.

⁶⁶ Adams, O.B. et D.N. Nagnur, *Mariage, divorce et mortalité: analyse des tables de mortalité, Canada et régions, 1980-1982*, Ottawa, Statistique Canada, n° 84-536 au catalogue, p. 15.

Annexe — Tableau 2.1

Âge moyen des femmes au premier mariage et à la naissance des enfants, Canada
(sauf Terre-Neuve), 1944-1986

Année	Au premier mariage	À la naissance du 1 ^{er} enfant	À la naissance du 2 ^e enfant	À la naissance du 3 ^e enfant	À la naissance du 4 ^e enfant	À la naissance du 5 ^e enfant et des enfants suivants
1944	24.4	25.3	27.7	29.4	30.8	34.8
1945	24.3	25.2	27.8	29.5	30.8	34.8
1946	24.1	25.1	27.7	29.5	30.8	34.7
1947	24.0	24.9	27.6	29.5	30.9	34.6
1948	23.9	24.7	27.3	29.3	30.8	34.4
1949	23.9	24.6	27.2	29.2	30.7	34.3
1950	23.8	24.5	27.2	29.1	30.7	34.2
1951	23.8	24.3	27.1	29.1	30.6	34.1
1952	23.7	24.2	27.0	29.1	30.6	34.0
1953	23.7	24.2	26.8	29.1	30.6	33.9
1954	23.6	24.1	26.7	28.1	30.6	33.9
1955	23.5	24.1	26.5	28.9	30.6	33.8
1956	23.4	24.0	26.4	28.7	30.4	33.7
1957	23.3	23.9	26.3	28.6	30.3	33.7
1958	23.2	23.8	26.2	28.5	30.3	33.6
1959	23.1	23.7	26.1	28.3	30.2	33.5
1960	23.0	23.7	26.0	28.3	30.1	33.4
1961	22.9	23.6	25.9	28.2	30.0	33.4
1962	22.8	23.6	25.9	28.1	29.9	33.2
1963	22.8	23.6	25.9	28.2	29.9	33.2
1964	22.7	23.6	26.1	28.3	30.2	33.4
1965	22.6	23.5	26.2	28.6	30.4	33.6
1966	22.6	23.5	26.2	28.7	30.7	33.8
1967	22.6	23.6	26.2	28.8	30.8	33.9
1968	22.6	23.6	26.3	28.9	30.9	34.0
1969	22.7	23.7	26.4	29.1	31.0	34.3
1970	22.7	23.7	26.4	29.0	31.1	34.1
1971	22.6	23.9	26.5	28.9	30.9	34.1
1972	22.2	24.0	26.6	29.1	31.0	34.3
1973	22.3	24.1	26.7	29.1	31.2	34.4
1974	22.4	24.3	26.9	29.2	31.1	34.3
1975	22.5	24.3	26.9	29.1	31.0	34.3
1976	22.7	24.4	27.0	29.1	31.2	34.3
1977	22.8	24.6	27.1	29.2	31.1	34.0
1978	23.0	24.7	27.2	29.3	31.0	34.0
1979	23.1	24.9	27.4	29.4	31.1	34.0
1980	23.3	24.9	27.5	29.4	31.2	33.9
1981	23.5	25.0	27.6	29.4	31.1	33.8
1982	23.7	25.1	27.6	29.5	31.2	33.7
1983	24.0	25.3	27.8	29.6	31.1	33.4
1984	24.3	25.3	27.8	29.6	31.1	33.4
1985	24.6	25.5	28.0	29.7	31.3	33.2
1986	24.8	25.6	28.1	29.8	31.2	33.2

Sources: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, nos 84-204 et 84-205 au catalogue, diverses années.

Romaniuc, A., *La fécondité au Canada: Croissance et déclin*, Ottawa: Statistique Canada, 1984, n° 91-524 au catalogue, tableau 2.4 de l'annexe.

Annexe — Tableau 2.2

Rapport du nombre de veuves au nombre de veufs pour certains groupes d'âge,
Canada, 1921-1986

Année	65 ans et plus	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90 ans et plus
1921	2.01	2.17	2.07	1.97	1.82	1.73	1.79
1931	1.94	2.10	2.01	1.85	1.75	1.73	1.85
1941	1.95	2.06	2.01	1.95	1.82	1.68	1.78
1951	2.09	2.35	2.19	1.95	1.85	1.84	1.85
1956	2.23	2.74	2.38	2.05	1.89	1.80	1.98
1961	2.53	3.19	2.84	2.39	2.05	1.89	1.99
1966	2.98	3.84	3.58	2.91	2.38	2.12	2.06
1971	3.65	4.71	4.32	3.75	3.04	2.55	2.45
1976	4.21	5.20	4.74	4.35	3.77	3.18	2.79
1981	4.64	5.46	5.11	4.64	4.33	3.85	3.36
1986	4.92	5.56	5.26	4.91	4.55	4.40	4.15

Sources: *Recensement du Canada de 1921*, vol. II, tableau 30.
Recensement du Canada de 1931, vol. III, tableau 12.
Recensement du Canada de 1941, vol. III, tableau 7.
Recensement du Canada de 1951, vol. II, tableau 1.
Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 28.
Recensement du Canada de 1961, vol. I, Partie 3, tableau 78.
Recensement du Canada de 1966, vol. I, tableau 34.
Recensement du Canada de 1971, Bulletin 1.4.2, tableau 1.
Recensement du Canada de 1976, n° 92-825 au catalogue, tableau 22.
Recensement du Canada de 1981, n° 92-901 au catalogue, tableau 4.
Recensement du Canada de 1986, n° 93-101 au catalogue, tableau 5.

Annexe — Tableau 2.3

Taux de primo-nuptialité, de divorcialité et de remariage des femmes de 15 ans ou plus, Canada, 1951-1986

Année	Taux de primo-nuptialité pour 1,000 femmes célibataires de 15 ans ou plus	Taux de divorcialité pour 1,000 femmes mariées ¹ de 15 ans ou plus	Taux de remariage des divorcées pour 1,000 divorcées de 15 ans ou plus	Taux de remariage des veuves pour 1,000 veuves de 15 ans ou plus
1951	94.8	1.7
1952	94.1	1.8
1953	95.7	1.9
1954	93.4	1.8
1955	92.6	1.7
1956	95.9	1.7
1957	94.5	1.8
1958	91.5	1.7
1959	90.9	1.7
1960	87.9	1.8
1961	84.8	1.6	161.8	11.2
1962	82.9	1.7	153.9	10.7
1963	80.6	1.9	159.0	10.6
1964	81.7	2.1	155.1	10.6
1965	82.8	2.1	161.8	10.7
1966	85.4	2.4	169.1	10.2
1967	87.7	2.5	163.5	10.4
1968	87.9	2.5	157.1	10.4
1969	89.2	5.6	163.1	10.8
1970	89.5	6.2	163.2	10.8
1971	88.4	6.1	142.4	10.5
1972	90.7	6.5	133.2	10.3
1973	87.3	7.2	131.2	9.8
1974	84.3	8.6	128.8	9.4
1975	80.9	9.4	128.8	9.0
1976	73.9	9.7	121.6	8.4
1977	71.8	9.9	115.3	7.9
1978	68.8	10.2	110.4	7.4
1979	67.9	10.5	106.8	6.9
1980	67.4	10.9	102.9	6.6
1981	65.6	11.3	99.3	6.3
1982	63.7	11.6	89.0	5.6
1983	60.8	11.3	83.7	5.3
1984	60.0	10.6	76.8	5.8
1985	58.5	10.0	72.9	5.2
1986	56.7	12.4	77.1	4.9

¹ Le dénominateur comprend les femmes actuellement mariées et séparées.

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 2.4

Âge moyen des femmes au mariage et pourcentage d'épouses âgées de 25 ans ou plus, Canada, 1950-1986

Année	Âge moyen au mariage	Pourcentage d'épouses de 25 ans ou plus
1950	25.3	33.0
1951	25.3	32.3
1952	25.3	32.0
1953	25.3	31.4
1954	25.2	30.9
1955	25.1	30.5
1956	25.0	29.6
1957	24.9	28.9
1958	24.8	28.3
1959	24.8	27.5
1960	24.7	26.6
1961	24.7	25.9
1962	24.6	24.5
1963	24.6	24.1
1964	24.5	23.2
1965	24.5	22.7
1966	24.4	22.3
1967	24.4	21.7
1968	24.4	21.8
1969	24.9	23.8
1970	24.9	24.1
1971	24.8	24.3
1972	24.7	24.4
1973	24.8	25.6
1974	24.7	27.7
1975	25.0	29.0
1976	25.3	31.0
1977	25.4	32.3
1978	25.6	33.3
1979	25.8	34.7
1980	25.9	36.2
1981	26.2	38.5
1982	26.4	40.4
1983	26.8	43.5
1984	27.2	45.8
1985	27.4	48.2
1986	27.7	50.2

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 2.5

Âge moyen des épouses et époux au mariage et au premier mariage, Canada, 1940-1986

Année	Ensemble des mariages			Premiers mariages		
	Épouses	Époux	Écart	Épouses	Époux	Écart
1940	25.2	28.9	3.7	24.4	27.7	3.3
1941	25.1	28.9	3.8	24.4	27.6	3.2
1942	25.2	29.0	3.8	24.4	27.6	3.2
1943	25.4	29.0	3.6	24.2	27.4	3.2
1944	25.6	29.2	3.6	24.4	27.6	3.2
1945	25.5	29.0	3.5	24.3	27.3	3.0
1946	25.3	28.6	3.3	24.1	27.1	3.0
1947	25.3	28.6	3.3	24.0	26.9	2.9
1948	25.4	28.6	3.2	23.9	26.8	2.9
1949	25.4	28.7	3.3	23.9	26.9	3.0
1950	25.3	28.5	3.2	23.8	26.7	2.9
1951	25.3	28.3	3.0	23.8	26.6	2.8
1952	25.3	28.3	3.0	23.7	26.5	2.8
1953	25.3	28.2	2.9	23.7	26.3	2.6
1954	25.2	28.1	2.9	23.6	26.3	2.7
1955	25.1	28.0	2.9	23.5	26.2	2.7
1956	25.0	27.9	2.9	23.4	26.1	2.7
1957	24.9	27.8	2.9	23.3	26.1	2.8
1958	24.8	27.8	3.0	23.2	26.0	2.8
1959	24.8	27.7	2.9	23.1	25.9	2.8
1960	24.7	27.7	3.0	23.0	25.8	2.8
1961	24.7	27.7	3.0	22.9	25.8	2.9
1962	24.6	27.5	2.9	22.8	25.6	2.8
1963	24.6	27.5	2.9	22.8	25.6	2.8
1964	24.5	27.3	2.8	22.7	25.4	2.7
1965	24.5	27.2	2.7	22.6	25.3	2.7
1966	24.4	27.0	2.6	22.6	25.2	2.6
1967	24.4	26.8	2.4	22.6	25.0	2.4
1968	24.4	26.8	2.4	22.6	25.0	2.4
1969	24.9	27.3	2.4	22.7	25.0	2.3
1970	24.9	27.3	2.4	22.7	24.9	2.2
1971	24.8	27.3	2.5	22.6	24.9	2.3
1972	24.7	27.1	2.4	22.2	24.7	2.5
1973	24.8	27.3	2.5	22.3	24.7	2.4
1974	24.7	27.4	2.7	22.4	24.7	2.3
1975	25.0	27.6	2.6	22.5	24.9	2.4
1976	25.3	27.9	2.6	22.7	25.0	2.3
1977	25.4	28.1	2.7	22.8	25.1	2.3
1978	25.6	28.2	2.6	23.0	25.2	2.2
1979	25.8	28.4	2.6	23.1	25.4	2.3
1980	25.9	28.5	2.6	23.3	25.5	2.2
1981	26.2	28.8	2.6	23.5	25.7	2.2
1982	26.4	29.0	2.6	23.7	25.9	2.2
1983	26.8	29.4	2.6	24.0	26.2	2.2
1984	27.2	29.8	2.6	24.3	26.5	2.2
1985	27.4	30.0	2.6	24.6	26.7	2.1
1986	27.7	30.3	2.6	24.8	27.0	2.2

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 2.6

Pourcentage de célibataires selon certains groupes d'âge sélectionnés et le sexe,
Canada, 1961-1986

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	1961	1971	1981	1986	1961	1971	1981	1986
20-24	69.5	67.6	71.9	79.2	40.5	43.5	51.1	60.2
25-29	29.6	25.6	32.0	39.6	15.4	15.4	20.0	25.7
30-34	17.3	13.3	15.0	19.6	10.5	9.1	10.5	13.3

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, n° 99-515 au catalogue, tableau 2.
Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue, tableau 1.
Recensement du Canada de 1981, n° 92-901 au catalogue, tableau 4.
Recensement du Canada de 1986, n° 93-101 au catalogue, tableau 5.

Annexe — Tableau 3.1

Indice synthétique de fécondité, Canada, 1921-1986

Année	Indice synthétique de fécondité	Année	Indice synthétique de fécondité
1921	3536	1954	3828
1922	3402	1955	3831
1923	3234	1956	3858
1924	3221	1957	3925
1925	3132	1958	3880
1926	3357	1959	3935
1927	3319	1960	3895
1928	3294	1961	3840
1929	3217	1962	3756
1930	3282	1963	3669
1931	3200	1964	3502
1932	3084	1965	3145
1933	2864	1966	2812
1934	2803	1967	2597
1935	2755	1968	2453
1936	2969	1969	2405
1937	2646	1970	2331
1938	2701	1971	2187
1939	2654	1972	2024
1940	2766	1973	1931
1941	2832	1974	1875
1942	2964	1975	1852
1943	3041	1976	1825
1944	3010	1977	1806
1945	3018	1978	1757
1946	3374	1979	1764
1947	3595	1980	1746
1948	3441	1981	1704
1949	3456	1982	1694
1950	3455	1983	1680
1951	3503	1984	1686
1952	3641	1985	1669
1953	3721	1986	1672

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-204 au catalogue, diverses années.

Taux de fécondité selon le rang de naissance et le groupe d'âge pour 1,000 femmes, Canada, 1944-1986

Rang de naissance	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Premier rang	25.3	25.2	29.5	34.8	34.2	35.1	35.3	36.9	38.8	39.6	41.4	40.8	42.0	45.6	44.2	44.6	43.7	42.5	40.0	38.9	37.9	38.5
15 - 19 ans	71.8	71.4	87.8	101.0	88.4	84.0	82.5	86.2	93.4	95.2	97.6	95.8	95.4	97.8	97.5	97.8	96.4	94.4	93.2	92.5	90.9	85.6
20 - 24 ans	47.9	44.9	55.1	61.3	51.2	48.7	46.4	45.5	47.3	46.4	47.3	46.2	46.5	46.0	45.6	44.1	41.8	39.4	37.4	36.3	36.6	35.2
25 - 29 ans	22.1	20.9	24.9	25.5	21.0	18.8	17.7	17.8	18.0	18.3	17.8	17.1	16.2	16.2	15.4	15.0	14.2	13.7	12.7	11.9	12.0	11.2
30 - 34 ans	8.1	8.4	8.6	9.4	8.3	7.8	7.0	6.9	6.7	6.6	6.5	6.3	6.4	6.1	5.9	5.5	5.3	4.8	4.6	4.4	4.3	4.1
35 - 39 ans	1.6	1.5	2.0	2.0	2.0	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8	1.7	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	1.4	1.2	1.2	1.1	1.1	1.0
40 - 44 ans	5.2	5.3	5.7	6.5	7.6	8.4	8.7	9.1	9.4	10.0	10.4	10.8	11.5	11.9	12.4	12.9	13.0	12.7	12.2	11.5	10.1	9.0
Deuxième rang	42.1	41.8	49.5	53.7	57.0	59.1	58.0	59.9	61.6	65.6	69.3	70.0	71.8	72.5	72.6	76.8	76.0	76.4	75.0	72.6	68.9	60.8
15 - 19 ans	47.0	47.3	55.2	60.3	59.5	62.1	61.1	59.3	58.6	60.2	60.0	60.5	61.1	61.2	60.3	61.0	59.6	56.6	55.3	54.6	54.5	51.1
20 - 24 ans	29.7	30.0	33.5	34.3	31.5	31.5	31.3	30.9	30.5	30.4	30.4	28.7	27.5	26.7	25.6	25.0	24.4	23.6	23.2	22.1	21.7	20.0
25 - 29 ans	11.5	12.1	13.1	13.5	12.6	12.4	12.5	12.1	11.5	11.3	10.8	10.4	10.4	10.2	9.8	9.4	8.8	8.1	7.8	7.5	7.6	7.1
30 - 34 ans	2.1	2.2	2.4	2.5	2.4	2.6	2.5	2.5	2.5	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	1.9	1.9	1.9	1.8	1.7	1.7	1.5
35 - 39 ans	0.8	0.9	1.0	0.9	1.1	1.3	1.6	1.6	1.6	1.8	1.9	1.9	1.9	2.2	2.1	2.3	2.6	2.4	2.4	2.2	1.8	1.5
40 - 44 ans	18.4	18.7	20.2	21.7	23.0	25.0	26.2	26.9	28.8	29.9	31.7	33.0	34.7	35.7	35.4	38.9	38.6	39.2	39.0	37.9	34.0	27.2
Troisième rang	30.7	31.0	35.3	37.5	38.0	40.4	41.7	42.3	44.2	45.1	46.7	47.2	49.0	50.7	50.6	52.3	52.6	51.9	50.8	50.4	48.8	43.0
15 - 19 ans	23.4	24.3	27.0	28.2	27.6	28.0	29.1	30.3	32.8	33.2	34.0	33.8	32.3	32.0	31.6	31.1	31.1	30.5	29.4	29.3	29.2	26.0
20 - 24 ans	11.4	12.3	13.4	13.7	13.7	14.2	14.4	14.3	14.6	14.9	14.3	14.7	14.3	14.6	13.7	13.6	12.9	12.5	11.4	11.3	10.8	10.3
25 - 29 ans	2.3	2.7	2.8	3.1	3.0	3.0	3.0	3.3	3.2	3.6	3.7	3.4	3.3	3.4	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.7	2.7	2.4
30 - 34 ans	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
35 - 39 ans	7.4	7.5	7.9	8.0	8.5	9.1	9.7	10.7	11.5	11.7	12.2	12.8	13.6	14.0	14.3	15.1	15.2	15.8	16.4	15.6	13.0	10.4
40 - 44 ans	18.9	19.2	20.7	21.7	22.3	22.7	23.8	24.1	26.1	26.7	27.7	28.6	29.6	31.1	31.7	32.6	33.1	33.4	33.1	32.3	30.5	26.1
Quatrième rang	16.8	16.8	18.4	19.1	19.1	19.8	20.2	21.7	23.6	24.7	25.5	25.7	25.7	25.5	25.7	26.4	26.3	26.1	26.0	25.2	24.9	22.0
15 - 19 ans	9.8	10.6	10.8	11.5	11.2	11.7	12.1	12.4	12.8	13.1	13.5	14.1	14.3	14.5	13.8	14.3	13.5	13.1	12.6	12.2	12.0	11.1
20 - 24 ans	2.7	2.6	2.8	2.9	3.0	3.0	3.2	3.3	3.4	3.6	3.8	3.9	3.6	3.6	3.6	3.6	3.5	3.5	3.4	3.2	3.2	2.9

Voir notes à la fin du tableau.

Annexe — Tableau 3.2

Taux de fécondité selon le rang de naissance et le groupe d'âge pour 1,000 femmes, Canada, 1944-1986 (fin)

Rang de naissance	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	
Premier rang																						
15 - 19 ans	38.3	36.6	35.5	35.1	36.1	33.0	31.9	31.2	29.4	28.4	26.4	26.4	24.6	23.1	23.1	22.2	21.6	20.5	20.0	19.3	19.0	
20 - 24 ans	82.0	82.1	80.2	77.7	75.9	71.2	65.8	64.1	62.9	60.7	57.9	60.5	58.9	57.8	57.6	56.4	54.6	53.5	51.0	48.9	48.3	
25 - 29 ans	35.6	37.1	38.6	40.7	42.0	43.1	43.6	45.7	46.9	45.3	44.4	48.9	49.1	50.4	51.5	50.9	50.0	50.0	50.3	50.4	49.7	
30 - 34 ans	10.6	10.7	10.8	11.1	11.4	11.5	12.1	12.4	13.4	13.0	13.2	14.6	15.5	16.0	16.6	17.1	17.3	18.5	19.3	19.9	20.0	
35 - 39 ans	3.8	3.8	3.6	3.5	3.4	3.0	3.1	3.1	3.1	3.0	3.1	3.3	3.4	3.4	3.4	3.6	3.8	4.3	4.5	4.5	4.8	
40 - 44 ans	1.0	0.8	0.8	0.7	0.8	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	
Deuxième rang																						
15 - 19 ans	8.4	7.4	6.7	6.5	6.2	6.1	5.8	5.5	5.5	5.5	5.3	5.0	4.6	4.3	4.1	3.8	3.7	3.6	3.5	3.5	3.3	
20 - 24 ans	54.7	52.2	49.7	49.0	47.5	45.2	42.7	41.1	39.3	38.2	36.9	36.4	35.0	33.7	32.8	30.9	29.4	28.8	28.4	27.4	26.1	
25 - 29 ans	48.9	47.6	49.3	50.5	50.7	50.4	50.4	52.1	53.2	52.2	51.4	52.1	51.6	52.2	51.1	50.1	47.6	47.5	48.7	48.6	48.1	
30 - 34 ans	19.0	17.9	18.1	18.4	18.8	19.0	19.9	20.7	22.5	22.2	23.0	25.0	25.6	26.6	27.0	26.4	26.0	26.9	28.3	29.1	29.6	
35 - 39 ans	6.6	6.1	5.6	5.5	5.2	5.1	4.8	4.9	5.0	4.9	5.0	5.4	5.2	5.6	5.8	6.0	6.0	6.2	6.9	7.1	7.4	
40 - 44 ans	1.5	1.2	1.1	1.1	0.9	1.0	0.9	0.7	0.6	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	
Troisième rang																						
15 - 19 ans	1.2	1.0	0.9	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	
20 - 24 ans	21.6	18.6	16.2	15.2	14.8	13.5	11.5	10.4	9.5	9.5	9.1	8.9	8.4	8.4	8.1	7.7	7.5	7.2	7.0	6.9	6.7	
25 - 29 ans	37.4	33.7	32.2	32.2	31.5	28.9	25.2	23.2	22.5	22.4	21.3	21.4	20.5	21.5	20.3	19.5	18.9	18.5	18.4	18.2	17.9	
30 - 34 ans	23.0	20.9	20.2	20.6	20.4	19.3	17.8	16.7	16.5	16.1	16.1	16.8	16.6	17.4	17.0	16.3	15.7	15.8	16.4	16.4	16.4	
35 - 39 ans	9.6	8.4	7.8	7.6	6.9	6.2	5.6	5.2	4.9	4.7	4.7	4.9	4.6	4.8	5.0	4.8	5.0	5.0	5.2	5.4	5.5	
40 - 44 ans	2.0	1.8	1.6	1.5	1.4	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	
Quatrième rang																						
15 - 19 ans	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	-	-	-	-	-	-	-	
20 - 24 ans	7.5	6.1	4.9	4.4	3.9	3.6	2.8	2.3	2.0	1.9	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.3	
25 - 29 ans	21.0	17.7	15.5	14.8	13.2	11.9	9.3	7.6	6.8	6.4	5.6	5.3	5.1	4.9	4.8	4.8	4.7	4.6	4.7	4.6	4.5	
30 - 34 ans	18.7	16.4	15.1	14.5	13.6	12.2	10.6	8.8	7.9	7.3	6.6	6.3	6.0	6.0	5.7	5.4	5.4	5.3	5.3	5.3	5.3	
35 - 39 ans	9.7	8.8	7.6	7.5	6.9	5.8	4.8	4.3	3.6	3.3	3.1	3.0	2.7	2.8	2.7	2.6	2.6	2.5	2.4	2.5	2.5	
40 - 44 ans	2.5	2.1	1.9	1.7	1.6	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4	0.5	0.4	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5	

Nota: Sans Terre-Neuve.

Sources: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-204 au catalogue, diverses années.Romanic, A., *La fécondité au Canada: Croissance et déclin* (Ottawa: Statistique Canada, 1984, n° 91-524 au catalogue), tableau 2.3 de l'annexe.

Annexe — Tableau 4.1

Taux d'activité par sexe et groupe d'âge, Canada, 1951-1986¹

Groupe d'âge	Hommes						Femmes					
	1951	1961	1971	1976	1981	1986	1951	1961	1971	1976	1981	1986
15-19	58.6	41.4	46.6	52.3	48.6	48.4	37.8	32.4	37.0	43.5	44.5	45.6
20-24	92.4	87.2	86.5	85.3	90.9	90.1	46.9	49.5	62.8	67.0	77.2	80.9
25-34	96.4	94.1	92.6	91.2	95.3	94.8	24.2	29.6	44.5	53.5	65.8	73.7
35-44	96.7	94.3	92.8	91.9	95.2	95.0	21.8	31.1	43.9	53.2	64.3	72.2
45-54	94.5	91.9	90.3	89.3	92.3	91.7	20.4	33.4	44.4	48.8	55.9	62.7
55-64	85.7	81.9	80.1	76.2	77.4	71.2	14.5	24.4	34.4	33.6	35.7	36.2
65 et plus	38.6	28.4	23.6	19.2	17.3	14.6	5.1	6.7	8.3	6.9	6.0	4.7
15 et plus	84.0	78.1	76.4	75.6	78.2	77.5	24.1	29.7	39.9	44.8	51.8	55.9

¹ L'univers a été redéfini en 1971. Les chiffres pour 1951 et 1961 ont été calculés d'après la définition de 1971.

Source: *Recensement du Canada de 1971*, n° 94-702 au catalogue, tableau 2.
Recensement du Canada de 1976, n° 94-804 au catalogue, tableau 9.
Recensement du Canada de 1981, n° 92-915 au catalogue, tableau 1.
Recensement du Canada de 1986, totalisations non publiées.

Annexe — Tableau 5.1

Nombre et taille moyenne des ménages et des familles, Canada, 1851-1986

Année de recensement	Nombre de ménages	Nombre de familles	Nombre de personnes par ménage	Nombre de personnes par famille	Nombre d'enfants de 0-24 ans par famille
1851 ¹	374,491	..	6.2
1861	491,687	..	6.3
1871	622,719	..	5.6
1881	800,410	812,136	5.3
1891	900,080	921,643	5.3
1901	1,058,564	1,070,747	5.0
1911	1,482,980	1,488,353	4.8
1921 ¹	1,897,127	2,001,512	4.6
1931	2,252,729	2,419,360	4.4	4.3	..
1941 ²	2,575,744	2,525,299	4.3	3.9	1.9
1951	3,409,284	3,287,384	4.0	3.7	1.7
1956	3,923,646	3,711,500	3.9	3.8	1.8
1961	4,554,736	4,147,444	3.9	3.9	1.9
1966	5,180,473	4,526,266	3.7	3.9	1.9
1971	6,041,302	5,070,682	3.5	3.7	1.7
1976	7,166,095	5,727,895	3.1	3.5	1.5
1981	8,281,530	6,324,975	2.9	3.3	1.4
1986	8,991,670	6,734,975	2.8	3.1	1.3

¹ Les données pour 1851 à 1921 se rapportent aux ménages privés et collectifs tandis que les données pour 1931 à 1986 ne se rapportent qu'aux ménages privés.

² Jusqu'en 1941, Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'étaient pas compris dans les données.

Sources: Basavarajappa, K.G. et B. Ram, "Population et migration" séries A248-253 et A254-259 dans *Statistiques historiques du Canada*, 2^e édition (F.H. Leacy, éditeur), Ottawa: Statistique Canada, 1983; Pelletier, A.J., F.D. Thompson et A. Rochon, *La famille canadienne* (Ottawa: Bureau fédéral de la statistique, 1938) tableau II; *Recensement du Canada de 1981*, n° 92-904 au catalogue, tableau 3, et n° 92-905 au catalogue, tableau 1, et totalisations non publiées; Wargon, Sylvia T., *L'enfant dans la famille canadienne*, (Ottawa: Statistique Canada), tableau 1; *Recensement du Canada de 1986*, n° 93-104 au catalogue, tableau 5 et n° 93-106 au catalogue, tableaux 1 et 3.

Annexe — Tableau 5.2

Nombre (en milliers) de familles de recensement selon le type, Canada, 1931-1986

Année	Familles de recensement	Familles biparentales	Familles monoparentales	Sexe du parent seul	
				Masculin	Féminin
1931	2,149.0	1,857.1	291.9
1941	2,509.7	2,202.7	307.0	80.7	226.3
1951	3,287.4	2,961.7	325.7	74.8	250.9
1956	3,711.5	3,393.1	318.4	75.0	243.5
1961	4,147.4	3,800.0	347.4	75.2	272.2
1966	4,526.3	4,154.4	371.9	71.5	300.4
1971	5,070.7	4,591.9	478.7	100.7	378.1
1976	5,727.9	5,168.6	559.3	95.0	464.3
1981	6,325.0	5,611.0	714.0	124.2	589.8
1986	6,735.0	5,881.3	853.6	151.7	701.9

Sources: Wargon, Sylvia T., *Familles et ménages au Canada: Tendances démographiques récentes* (Ottawa: Statistique Canada, 1979), tableaux 4.5 et 4.6; *L'enfant dans la famille canadienne* (Ottawa: Statistique Canada, 1979), tableaux 12 et 13.

Recensement du Canada de 1931, vol. V, tableau 88.

Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, vol. 1, tableau 5.

Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, Partie 1, tableau 4.

Annexe — Tableau 5.3

Répartition en pourcentage des parents seuls selon l'état matrimonial, Canada, 1951-1986

État matrimonial	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986
Séparé(e) ¹	28.9	26.5	31.3	30.1	33.7	31.4	31.3	29.6
Veuf(ve)	66.5	68.1	61.5	61.0	46.5	41.2	32.7	27.0
Divorcé(e)	3.1	3.9	4.5	5.9	12.1	20.5	26.2	29.9
Célibataire	1.5	1.5	2.7	2.9	7.7	7.0	9.8	13.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre (en milliers)	325.7	318.4	347.4	371.9	478.7	559.3	714.0	853.6

¹ Comprend la catégorie "marié(e), conjoint absent".

Sources: Wargon, Sylvia T., *Familles et ménages au Canada: Tendances démographiques récentes* (Ottawa: Statistique Canada, 1979), tableaux 4.5 et 4.6; *L'enfant dans la famille canadienne* (Ottawa: Statistique Canada, 1979), tableaux 12 et 13.

Recensement du Canada de 1931, vol. V, tableau 88.

Recensement du Canada de 1981, n° 92-905 au catalogue, vol. 1, tableau 5.

Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue, Partie 1, tableau 6.

Annexe — Tableau 6.1

Taux de nuptialité des femmes célibataires et pourcentage de femmes célibataires, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Taux de nuptialité (pour 1,000 femmes célibataires)			
Terre-Neuve	100.5	107.9	71.1	60.1
Île-du-Prince-Édouard	76.3	93.8	69.5	76.7
Nouvelle-Écosse	93.4	99.7	80.4	74.7
Nouveau-Brunswick	96.3	106.0	76.3	72.4
Québec	69.4	75.0	57.4	47.3
Ontario	106.7	110.7	86.3	81.2
Manitoba	100.6	110.3	84.6	78.7
Saskatchewan	105.5	110.0	90.0	81.7
Alberta	135.0	129.8	112.9	92.9
Colombie-Britannique	112.2	124.5	104.5	86.9
Yukon	172.0	142.5	115.5	85.5
Territoires du Nord-Ouest	104.7	97.5	66.6	49.1
Canada	93.1	100.0	80.7	71.9
	Pourcentage de femmes célibataires de 30-34 ans			
Terre-Neuve	8.6	7.5	7.2	9.6
Île-du-Prince-Édouard	11.2	8.5	9.1	13.1
Nouvelle-Écosse	10.9	7.9	9.4	12.0
Nouveau-Brunswick	11.1	8.7	8.8	11.1
Québec	15.3	13.1	13.2	16.3
Ontario	8.3	7.7	9.9	12.8
Manitoba	9.5	8.5	10.7	12.6
Saskatchewan	8.5	6.5	8.1	10.4
Alberta	7.1	5.9	7.8	10.9
Colombie-Britannique	8.4	6.7	9.9	13.3
Yukon	10.9	9.1	10.3	14.1
Territoires du Nord-Ouest	10.5	12.4	13.0	14.6
Canada	10.5	9.1	10.5	13.3

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, n° 92-552 au catalogue.

Recensement du Canada de 1971, n° 92-730 au catalogue.

Recensement du Canada de 1981, n° 92-901 au catalogue.

Recensement du Canada de 1986, n° 93-101 au catalogue.

Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 6.2

Taux de divortialité, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Taux de divortialité pour 1,000 femmes mariées			
Terre-Neuve	0.1	1.4	4.5	4.6
Île-du-Prince-Édouard	0.4	2.6	6.6	6.4
Nouvelle-Écosse	1.6	4.2	11.3	12.0
Nouveau-Brunswick	1.6	3.6	8.1	9.8
Québec	0.3	4.0	12.4	11.5
Ontario	1.9	6.7	10.0	12.3
Manitoba	1.5	6.1	9.6	11.2
Saskatchewan	1.2	3.9	8.2	9.7
Alberta	3.5	9.9	15.6	16.2
Colombie-Britannique	3.6	9.5	13.6	12.9
Yukon	8.4	7.1	9.8	16.3
Territoires du Nord-Ouest	-	4.0	7.4	9.2
Canada	1.6	6.1	11.3	12.4

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-205 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 6.3

Indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Indice synthétique de fécondité			
Terre-Neuve ¹	..	1.82 ¹	1.70 ¹	1.64 ¹
Île-du-Prince-Édouard	4.88	2.91	1.91	1.84
Nouvelle-Écosse	4.16	2.50	1.64	1.62
Nouveau-Brunswick	4.54	2.67	1.71	1.59
Québec	3.70	1.88	1.61	1.43
Ontario	3.74	2.22	1.63	1.68
Manitoba	3.94	2.54	1.86	1.89
Saskatchewan	4.22	2.69	2.14	2.09
Alberta	4.27	2.43	1.94	1.93
Colombie-Britannique	3.78	2.13	1.71	1.72
Yukon	5.38	3.23	2.14	2.04
Territoires du Nord-Ouest	7.19	4.76	3.00	3.01
Canada	3.84	2.19	1.70	1.67
	Pourcentage de femmes infécondes âgées de 15-44 ans			
Terre-Neuve ¹	9.8	12.0	12.2	..
Île-du-Prince-Édouard	11.5	13.2	15.0	..
Nouvelle-Écosse	11.2	15.2	18.8	..
Nouveau-Brunswick	10.8	14.9	16.9	..
Québec	13.2	18.5	24.1	..
Ontario	14.1	18.7	22.3	..
Manitoba	12.8	18.5	21.7	..
Saskatchewan	11.1	15.2	18.9	..
Alberta	12.4	17.6	25.6	..
Colombie-Britannique	13.4	19.2	25.0	..
Yukon		21.0	28.4	..
Territoires du Nord-Ouest	14.1	16.1	19.4	..
Canada	13.1	18.1	22.7	..

¹ Estimations de la Division de la démographie, Statistique Canada.

Sources: Recensement du Canada de 1961, n° 98-507 au catalogue.

Recensement du Canada de 1971, n° 92-718 au catalogue.

Recensement du Canada de 1981, n° 92-906 au catalogue.

Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-204 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 6.4

Taux de fécondité des femmes célibataires, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Nombre d'enfants nés de femmes célibataires pour 1,000 femmes célibataires âgées de 15-44 ans			
Terre-Neuve ¹	22.2	30.9
Île-du-Prince-Édouard	20.8	20.2	25.4	27.8
Nouvelle-Écosse	28.7	28.8	25.9	28.6
Nouveau-Brunswick	18.9	23.8	27.8	31.7
Québec	11.4	12.8	22.2	36.7
Ontario	16.3	15.7	15.5	20.1
Manitoba	27.0	33.0	32.0	36.1
Saskatchewan	27.3	35.9	42.2	50.4
Alberta	34.5	33.0	28.9	35.6
Colombie-Britannique	32.4	29.3	25.6	29.2
Yukon	136.4	111.6	70.6	69.9
Territoires du Nord-Ouest	110.1	114.8	118.7	147.4
Canada	18.7	19.9	22.4	29.0

¹ On ne dispose pas des données pour 1981 et 1986.

Sources: Recensement du Canada de 1961, n° 98-507 au catalogue.

Recensement du Canada de 1971, n° 92-718 au catalogue.

Recensement du Canada de 1981, n° 92-906 au catalogue.

Recensement du Canada de 1986, n° 93-101 au catalogue.

Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, n° 84-204 au catalogue, diverses années.

Annexe — Tableau 6.5

Taux d'activité des femmes mariées (mari présent) de 15 ans ou plus, ayant des enfants de moins de 6 ans, Canada, provinces et territoires, 1971, 1976, 1981 et 1986

Province/territoire	1971	1976	1981	1986
	Ensemble des femmes mariées			
Terre-Neuve	21.0	29.3	43.1	52.0
Île-du-Prince-Édouard	37.7	45.6	51.9	59.8
Nouvelle-Écosse	30.5	36.7	46.0	52.1
Nouveau-Brunswick	31.4	37.9	45.8	52.8
Québec	27.7	38.2	47.2	52.9
Ontario	42.3	47.3	55.6	60.2
Manitoba	39.9	45.6	52.0	58.5
Saskatchewan	39.2	47.9	49.0	58.0
Alberta	42.3	48.6	56.3	63.6
Colombie-Britannique	36.2	42.4	51.0	55.2
Yukon	42.9	54.0	65.7	71.1
Territoires du Nord-Ouest	31.1	46.6	56.0	63.2
Canada	36.3	43.3	51.6	57.3
	Femmes mariées ayant des enfants de moins de 6 ans			
Terre-Neuve	16.7	26.4	46.6	60.4
Île-du-Prince-Édouard	32.5	43.7	55.3	69.9
Nouvelle-Écosse	22.9	32.2	46.3	57.5
Nouveau-Brunswick	24.5	33.2	45.5	59.6
Québec	21.5	32.1	44.9	58.0
Ontario	32.1	39.7	53.1	62.1
Manitoba	28.4	36.7	47.3	58.9
Saskatchewan	31.4	40.4	43.9	59.2
Alberta	31.2	36.9	44.1	58.8
Colombie-Britannique	24.5	33.2	43.6	55.8
Yukon	28.5	39.5	49.7	61.9
Territoires du Nord-Ouest	21.8	37.3	45.6	54.3
Canada	27.1	35.8	47.7	59.5

Source: Totalisations non publiées, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada.

Annexe — Tableau 6.6

Pourcentage de ménages d'une personne, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Pourcentage de ménages d'une personne			
Terre-Neuve	4.4	5.8	9.2	10.2
Île-du-Prince-Édouard	8.9	11.4	16.6	17.6
Nouvelle-Écosse	8.6	11.4	6.8	18.6
Nouveau-Brunswick	7.4	10.3	15.3	16.5
Québec	7.0	12.0	19.6	21.7
Ontario	9.1	13.2	20.6	21.1
Manitoba	10.2	15.3	23.3	24.0
Saskatchewan	12.8	16.6	22.4	23.4
Alberta	12.0	14.9	19.4	21.4
Colombie-Britannique	13.5	17.1	23.5	24.8
Yukon			19.6	21.6
Territoires du Nord-Ouest	11.9	14.6	16.8	16.6
Canada	9.3	13.4	20.3	21.5

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, Bulletin 2.1 (vol. II - partie I).
Recensement du Canada de 1971, n° 93-707 au catalogue.
Recensement du Canada de 1981, n° 92-904 au catalogue.
Recensement du Canada de 1986, n° 93-104 au catalogue.

Annexe — Tableau 6.7

Taille moyenne des ménages et des familles, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire'	1961	1971	1981	1986
	Nombre moyen de personnes par ménage			
Terre-Neuve	5.0	4.6	3.8	3.5
Île-du-Prince-Édouard	4.2	3.9	3.2	3.0
Nouvelle-Écosse	4.0	3.7	3.0	2.9
Nouveau-Brunswick	4.4	3.9	3.2	3.0
Québec	4.2	3.7	2.9	2.7
Ontario	3.7	3.4	2.8	2.8
Manitoba	3.7	3.3	2.8	2.7
Saskatchewan	3.6	3.3	2.8	2.8
Alberta	3.7	3.4	2.9	2.8
Colombie-Britannique	3.4	3.2	2.7	2.6
Yukon			2.9	2.8
Territoires du Nord-Ouest	4.2	4.0	3.8	3.7
Canada	3.9	3.5	2.9	2.8
	Nombre moyen de personnes par famille			
Terre-Neuve	4.7	4.4	3.8	3.6
Île-du-Prince-Édouard	4.2	4.0	3.5	3.4
Nouvelle-Écosse	4.0	3.8	3.3	3.2
Nouveau-Brunswick	4.3	4.0	3.4	3.3
Québec	4.2	3.9	3.3	3.1
Ontario	3.6	3.6	3.2	3.1
Manitoba	3.7	3.6	3.2	3.2
Saskatchewan	3.8	3.7	3.3	3.2
Alberta	3.8	3.7	3.3	3.2
Colombie-Britannique	3.6	3.5	3.1	3.0
Yukon	4.0	3.8	3.3	3.2
Territoires du Nord-Ouest	4.5	4.7	4.0	3.9
Canada	3.9	3.7	3.3	3.2

Source: Recensement du Canada de 1986, n° 93-104 au catalogue.

Annexe — Tableau 6.8

Familles biparentales et monoparentales, Canada, provinces et territoires, 1961, 1971, 1981 et 1986

Province/territoire	1961	1971	1981	1986
	Pourcentage de familles biparentales			
Terre-Neuve	90.6	91.0	90.0	88.9
Île-du-Prince-Édouard	89.2	89.8	87.9	87.4
Nouvelle-Écosse	89.1	89.4	87.9	86.8
Nouveau-Brunswick	90.6	90.1	87.8	86.7
Québec	91.3	89.8	87.5	85.6
Ontario	92.1	91.1	89.0	88.1
Manitoba	91.3	90.4	88.8	87.8
Saskatchewan	91.9	91.4	90.4	88.9
Alberta	92.4	91.0	89.9	88.2
Colombie-Britannique	91.7	90.6	89.2	87.5
Yukon			87.6	85.1
Territoires du Nord-Ouest	89.7	88.8	86.7	83.7
Canada	91.6	90.6	88.7	87.3
	Pourcentage de familles monoparentales			
Terre-Neuve	9.4	9.0	10.0	11.1
Île-du-Prince-Édouard	10.8	10.2	12.1	12.6
Nouvelle-Écosse	10.9	10.6	12.1	13.2
Nouveau-Brunswick	9.4	9.9	12.2	13.3
Québec	8.7	10.2	12.5	14.4
Ontario	7.9	8.9	11.0	11.9
Manitoba	8.7	9.6	11.2	12.2
Saskatchewan	8.1	8.6	9.6	11.1
Alberta	7.6	9.0	10.1	11.8
Colombie-Britannique	8.3	9.4	10.8	12.5
Yukon			12.4	14.9
Territoires du Nord-Ouest	10.3	11.2	13.3	16.3
Canada	8.4	9.4	11.3	12.7

Sources: *Recensement du Canada de 1961*, Bulletin 2.1 (vol. II - partie I).

Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue.

Wargon, Sylvia T., *L'enfant dans la famille canadienne* (Ottawa: Statistique Canada, 1979), n° 98-810 au catalogue.

Annexe — Tableau 6.9

Pourcentage de couples vivant en union consensuelle, par rapport à l'ensemble des familles biparentales, Canada, provinces et territoires, 1981 et 1986

Province/territoire	1981	1986
	Pourcentage de couples vivant en union consensuelle	
Terre-Neuve	2.1	4.0
Île-du-Prince-Édouard	3.2	4.7
Nouvelle-Écosse	4.8	6.6
Nouveau-Brunswick	4.2	5.9
Québec	8.2	12.6
Ontario	5.0	6.3
Manitoba	5.1	6.3
Saskatchewan	4.3	5.9
Alberta	7.7	8.3
Colombie-Britannique	7.8	8.5
Yukon	16.5	19.8
Territoires du Nord-Ouest	12.6	16.9
Canada	6.3	8.3

¹ Nous ne disposons pas des données pour les années antérieures.

Source: Recensement du Canada de 1986, n° 93-106 au catalogue.

200 65

200 65

La famille se construit dans une société de solitaires.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Survivra-t-elle ou est-elle vouée à disparaître? Pourquoi se constitue-t-elle si tard et demeure-t-elle si petite? Divorces et infécondité la mettent-elle en péril?

Des étapes du cycle familial s'allongent et d'autres se réduisent. Avec l'aisance financière se développe le pouvoir de vivre seul, et les personnes âgées sont plus indépendantes que jamais.

Deux enfants, deux salaires, est-ce un rêve, une norme... mais les garderies?

Et puis, la famille canadienne est-elle si différente?